



Rapport annuel 2012

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08, France

Téléphone : +33 (0)1 40 17 25 25

Fax : +33 (0)1 40 17 24 02

Télex : Lacof 280 585 - Swift : COFIFRPP

Site Internet : www.edmond-de-rothschild.fr

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 83.075.820 euros

R.C.S. Paris B 572 037 026

Code NAF 2 : 6419 Z

Sommaire

6	Message du Président du Conseil de surveillance	100	Renseignements concernant les filiales et participations
8	Message du CEO Groupe	102	Organigramme des participations consolidées
10	Chiffres clés	104	Comptes sociaux et annexes
12	Rapport de gestion		
12	Message du Président du Directoire		
13	Gouvernance		
15	Mandats		
20	Rapport d'activité		
40	Informations sociales et environnementales	121	Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices
46	Observations du Conseil de surveillance	122	Rapports des Commissaires aux Comptes
47	Comptes consolidés et annexes	130	Résolutions

Message du Président du Conseil de surveillance

à l'Assemblée des Actionnaires

On a donné mille explications à la crise. Et si la raison profonde n'était autre que la défaite de la responsabilité ? Il est grand temps d'en prendre conscience et de réagir.

La crise que nous traversons reflète la fuite en avant des gouvernements qui n'ont pas assumé leurs responsabilités. Telle une pandémie rapidement propagée faute de traitement, l'endettement non maîtrisé des pays a fait basculer nos systèmes d'évaluation. Aujourd'hui, la signature d'un Etat n'est plus une valeur refuge et le dilemme bien connu entre obligations d'Etat et actions a fait long feu. C'est dire combien le risque étatique n'est plus ce havre de quiétude qu'il fut au XX^e siècle.

Certains Etats ont pris leurs responsabilités en adoptant des mesures drastiques. D'autres pas.

Les gouvernements européens – tout spécialement celui de la France – alourdissent sensiblement la fiscalité pesant sur les entreprises comme sur les particuliers, mais il leur faut rester mesurés dans leurs décisions, car le capital, qu'il soit humain ou financier, se déplace aisément et rapidement désormais.

A l'inverse, la Suisse a choisi un cap différent. Quand des décisions importantes doivent être prises, le bon sens de ce pays refait surface grâce aux votations populaires. On reconnaît bien là ce qui fait la force de la démocratie suisse depuis 700 ans. Je suis convaincu que la Suisse montrera bientôt au monde que son système bancaire n'existe pas uniquement par le secret, mais surtout par le professionnalisme de sa gestion et par la qualité de ses services. Il en va de même pour le Luxembourg où le législateur est toujours en phase avec la réalité économique.

Mais la Suisse et le Luxembourg sont des exceptions. La plupart des pays européens sont très affaiblis par des gouvernements qui ne pensent qu'à leur réélection. Pour séduire les électeurs, ils n'ont pas hésité à faire des promesses déraisonnables favorisant ainsi année après année le déséquilibre des finances publiques. Il leur faut aujourd'hui faire face à des dettes considérables, et ils sont dans l'incapacité de rembourser le principal, mais également les intérêts.

Pire : la politique monétaire menée depuis la création de l'euro a rempli son mandat s'agissant de la maîtrise de l'inflation, mais cette politique a conduit à une convergence à la baisse des taux d'intérêt dans la zone euro ne reflétant plus les différences importantes entre les économies européennes. Ainsi, la Grèce a pu emprunter au cours des années 2000 avec un spread inférieur à 50 points de base par rapport à l'Allemagne. L'effet pervers de cette politique est d'avoir dévalorisé l'argent en même temps qu'était dévalorisé le travail.

Ces politiques économiques irresponsables, en ce qu'elles ont d'abord récompensé le moindre effort avant de conduire aujourd'hui à un choc fiscal pour faire face à la crise de l'endettement, ont également des conséquences graves au-delà de la sphère financière. Un phénomène plus inquiétant encore se fait jour à travers le déclin de l'éducation et la démotivation des chercheurs dans le domaine scientifique. Tout comme les entrepreneurs, ces derniers sont poussés à s'exiler pour pouvoir exercer, ne serait-ce que décemment, leur métier. Cette hémorragie des talents est une menace considérable sur notre avenir.

L'Etat a le devoir et le pouvoir de créer les conditions adéquates pour que les entreprises puissent évoluer de façon compétitive dans un environnement global, en allégeant les charges sociales et la fiscalité. Le temps est venu d'abandonner ce modèle économique essoufflé fondé sur l'endettement, des dépenses publiques élevées et des prélèvements obligatoires en augmentation constante. C'est dans la compétitivité, le travail, l'innovation, le savoir et la recherche que l'Europe trouvera le moteur de sa croissance. Ce qui est en jeu, c'est non seulement de donner aux entreprises les moyens de jouer à armes plus égales dans une compétition mondiale plus vive que jamais par une action résolue sur le coût du travail, mais aussi de renforcer l'attractivité du territoire en créant un environnement favorable aux affaires. L'Etat peut montrer le chemin en diminuant son train de vie et en réorientant une partie de ses dépenses vers les investissements d'avenir.

Le sens de la responsabilité, c'est en effet aussi d'arrêter de reporter sans cesse sur les générations futures le poids de nos lâchetés successives, et de préparer leur avenir en retrouvant le sens de l'effort et de l'initiative. Les entreprises ont le devoir et le pouvoir de générer de la valeur et de la croissance, en récompensant équitablement leurs collaborateurs et en assurant leur promotion. L'élévation des compétences est l'un des moyens d'y parvenir. L'espoir que portent les entrepreneurs est d'attirer de nouveaux talents et de réussir à les garder, en leur donnant la possibilité de se révéler, par le biais de supports techniques ou industriels de premier plan et de nouveaux savoirs. La survie et la vigueur des entreprises en dépendent. En Europe comme dans le reste du monde, la création de valeur passera par les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, cotées ou non.

Faire face à ses responsabilités est aussi le devoir des actionnaires, quel que soit le domaine d'activité, dans l'économie réelle et dans l'ensemble des secteurs d'activité. A cet égard, je considère, en tant qu'actionnaire et Président de ce Groupe, que mes responsabilités sont grandes.

C'est mon devoir de créer pour mon Groupe les conditions de son succès pour les années à venir. Cela implique, évidemment, d'inscrire nos décisions dans le long terme. Il est également indispensable de faire évoluer notre modèle quand les conditions de son exercice l'exigent. C'est bien le cas aujourd'hui, après 15 années de croissance. La crise économique et financière affecte si profondément le monde financier que le changement de cap est devenu une nécessité absolue. C'est pourquoi j'ai renouvelé les équipes dirigeantes, et je veille à attirer dans le Groupe, comme par le passé, les meilleurs talents, les meilleurs développeurs et innovateurs.

C'est aussi la responsabilité de tous les collaborateurs du Groupe Edmond de Rothschild de s'inscrire dans ce dispositif de changement de cap et de renouvellement. Avec le soutien actif et déterminant de mon épouse Ariane, je compte accompagner toutes nos équipes dans cette direction.

Mais pourquoi cet engagement quotidien sinon pour être responsables à l'égard de nos clients ? C'est l'engagement quotidien de toute notre maison.

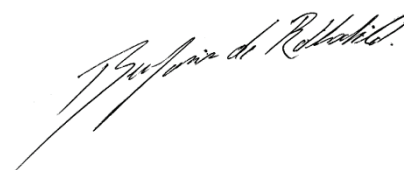
Ariane et moi partageons cette vision pour le Groupe avec Christophe de Backer, qui a pour mission de la concrétiser au sein de chacune des entités.

Nous exerçons une veille technologique permanente sur tous les nouveaux produits financiers du marché de façon à faire une sélection extrêmement rigoureuse, par l'analyse la plus fine possible du risque et du rendement. Nous maintenons également nos efforts en matière de formation, car c'est une condition *sine qua non* pour que les niveaux d'expertise dans le Groupe soient une référence dans nos métiers.

Nous nous engageons à offrir les produits et les services les mieux adaptés à nos clients, qui sont notre priorité.

L'avenir dépendra bien de cette responsabilité collective et non pas d'un individualisme exacerbé dont nul n'ignore plus désormais les méfaits. Cette crise profonde, que l'on pourrait bientôt dépasser si les engagements pris sont bien tenus, pourrait avoir été un ultime avertissement. A ce titre, elle peut être une chance de restaurer un sens de la responsabilité et de l'éthique, de l'Etat comme des affaires, qui s'était gravement relâché au cours de ces dernières décennies. Le redressement économique et la prospérité de demain ne seront durables que si nous tirons toutes les leçons de l'effondrement que nous avons frôlé à plusieurs reprises depuis 2008.

Etats, entreprises, actionnaires, collaborateurs, clients... nous sommes tous concernés. Mais dans notre Groupe, la responsabilité est bien plus qu'une ambition ou une parole verbale. C'est notre ADN et notre adrénaline ; c'est notre vision patrimoniale et durable de la gestion d'actifs depuis plus de deux siècles ; c'est une volonté sincère, profonde et partagée de préparer l'avenir des générations futures dès aujourd'hui.



Benjamin de Rothschild

Message du CEO Groupe

à l'Assemblée des Actionnaires

Ceux qui prévoient une « sortie de crise » en 2012 se sont trompés. Partout, même dans les pays émergents, la croissance a fléchi. Entre les nouvelles économies et l'Europe, l'écart se creuse. Cette dernière est handicapée durablement par le poids de sa dette. La récession frappe durement certains de ses pays et la crise de l'euro reste latente. Dans le même temps, les exigences réglementaires se sont accrues dans le secteur financier, tant au niveau local qu'au niveau global. Cela génère une réelle complexité, et peut même freiner le financement de l'économie. Enfin, les clients des institutions financières manifestent quant à eux une aversion toujours plus grande au risque et modifient leurs comportements en conséquence.

Nous avons anticipé et analysé l'accentuation de ces tendances. Nous l'avons fait pour nos clients, afin de les prémunir contre leurs conséquences les plus sévères. Nous l'avons fait aussi pour nous-mêmes. Dès 2011, nous avons compris que la nouvelle donne économique ne nous permettrait plus d'exercer notre métier comme nous l'avons fait jusqu'en 2008-2009. Il allait devenir de plus en plus difficile d'être profitable si nous ne faisons pas évoluer notre modèle en tirant les enseignements de la crise.

Cet effort de lucidité n'allait pas de soi. En somme, le développement que le Groupe présidé par Benjamin de Rothschild avait connu pendant dix-sept ans reposait sur des moteurs puissants. Pendant cette période, le Groupe avait multiplié ses actifs sous gestion par cinq, ses effectifs par trois et le nombre de ses sites dans le monde par trois également. Le travail réalisé par les dirigeants et les équipes appelait le plus grand respect – et je veux ici le saluer. Enfin, le Groupe Edmond de Rothschild avait démontré sa capacité à surmonter des crises parfois très violentes.

Il aura fallu toute la clairvoyance d'Ariane et Benjamin de Rothschild pour décider de changer une formule qui semblait indéfiniment gagnante. Ils l'ont fait sur la base d'une conviction simple et forte : cette crise n'est pas une crise de plus. Ce que nous observons n'est pas conjoncturel. Ce sont les grands équilibres du monde de demain qui se dessinent sous nos yeux. Les leviers de rentabilité des banques ne sont plus les mêmes.

Le rôle de la finance est à redéfinir. Seules les institutions financières qui évoluent au rythme du monde se démarqueront. Les atouts du Groupe Edmond de Rothschild sont sérieux – prestige de la marque, créativité des équipes, qualité du service, loyauté des clients, présence internationale, stabilité de l'actionnariat... –, mais pour les faire prospérer de façon durable, il fallait emprunter la voie du changement.

Allions-nous pour autant renoncer à ce qui avait fait notre force et notre identité ? Certainement pas. Annonçant dans son message pour 2011 la réorganisation à venir, Benjamin de Rothschild rappelait la formule fameuse : « Il faut changer pour que rien ne change ». Fidèles à nos convictions et à nos valeurs, nous avons décidé de revoir notre organisation sans rien renier de notre différence. Nous avons voulu changer pour mieux rester ce que nous sommes.

L'année 2012 a donc été marquée par la mise en œuvre d'un plan stratégique porté par une nouvelle direction.

La décentralisation de notre Groupe avait atteint ses limites. Nous disposons de talents et de savoir-faire hors pair dans nos trois pays de référence, la Suisse, le Luxembourg, la France et dans leurs implantations à travers le monde. Nous avons décidé de les faire mieux travailler ensemble au service de nos clients. Très vite, la complémentarité des expertises est apparue. La créativité des uns et des autres s'est additionnée. Dix actions prioritaires ont dessiné la feuille de route de ce partage de compétences et d'expérience. Au fil de l'année, nous avons vu les énergies se libérer. Ceux qui hier travaillaient sur une base locale se sont engagés dans une coopération fructueuse par-delà les frontières ou les services. Cette collaboration renforcée permettra de fédérer nos talents et de renforcer nos process en faisant prévaloir les meilleures pratiques. Les différences géographiques se sont inscrites dans le cadre élargi d'un véritable Groupe, homogène et cohérent. Il convenait d'optimiser notre Groupe mais surtout pas de le standardiser. Nous sommes restés intransigeants sur les points forts qui nous distinguent : le conseil personnalisé, l'écoute du client, l'innovation. Notre obsession aura ainsi été de faire converger d'un côté un modèle moderne de banque efficiente et rationalisée, et de l'autre côté une offre de services et de produits cultivant le sur-mesure.

Le Groupe Edmond de Rothschild entend être le partenaire financier performant, innovant et réactif que nos clients attendent dans un environnement économique fragile et mouvant, mais également le banquier qu'ils peuvent à tout moment appeler ou rencontrer directement pour trouver réponse à leurs questions les plus personnelles.

L'évolution de nos deux grands métiers traduit cette ambition.

En banque privée, au moment où d'autres acteurs financiers font le choix du traitement industriel de leur clientèle sur le modèle de la banque de détail, nous avons choisi d'aller plus loin encore dans le sur-mesure et dans la prise en compte fine des environnements locaux. Nous avons élargi les moyens à disposition de nos clients pour contacter leur conseiller ou passer leurs ordres. La relation personnelle de long terme avec un conseiller, le temps passé, le conseil cousu main que permet la connaissance précise de la situation de chaque client restent nos priorités. La technologie ne dilue pas la relation avec nos clients. Elle doit nous rapprocher d'eux.

En gestion d'actifs, le souci de la performance nous a conduits à unir les forces du Groupe, tant en production qu'en distribution. Dotés « d'usines » plus grandes et plus puissantes, nous sommes en mesure de couvrir l'ensemble des classes d'actifs de manière coordonnée au sein du Groupe. Gage de cohérence, la gestion d'actifs sera désormais dirigée par un seul responsable. Cela permettra de mieux centraliser les problématiques mais aussi de piloter l'organisation et l'offre au plus près. Dans le même temps, nous préservons une réactivité de tous les instants au service de nos clients et une capacité à leur délivrer un conseil personnalisé.

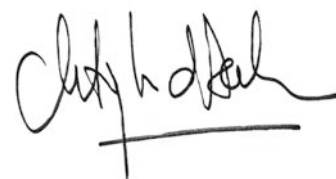
Nos autres métiers ont connu une évolution comparable. C'est le cas du métier de fusions & acquisitions, dont les liens avec les activités de banque privée dans le Groupe vont se renforcer. L'alliance de ces deux expertises permet de répondre de façon globale aux problématiques des chefs d'entreprise, dont les enjeux professionnels sont le plus souvent liés à de forts enjeux patrimoniaux. Les réponses en matière de transmission, d'augmentation de capital, de croissance externe seront encore plus rapides et plus efficaces. Il en va de même avec le métier de private equity. Il offre aux chefs d'entreprise des solutions capitalistiques adéquates à mesure que leur entreprise grandit. Sa corrélation avec les métiers de banque privée et de gestion d'actifs est étroite.

Enfin, le métier d'administration de fonds exercé depuis Luxembourg offre des solutions d'ingénierie qui complètent notre offre de service aux investisseurs.

Ainsi redéployés, nos métiers nous permettent aujourd'hui de rivaliser aussi bien avec les acteurs spécialisés qu'avec les généralistes globaux. Notre taille, notre histoire, notre marque, notre indépendance sont autant d'avantages dans cette compétition. Pour accélérer notre développement, l'internationalisation du Groupe se poursuivra, en particulier dans les régions à forte croissance, comme l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud, que cela soit en partenariat avec des acteurs locaux ou bien en toute indépendance.

Ariane et Benjamin de Rothschild ont démontré leur volonté de faire de notre Groupe un partenaire performant et pérenne pour ses clients. La capacité d'adaptation et la détermination familiale ont permis de traverser avec succès deux cent cinquante ans d'histoire. Les équipes du Groupe se sont approprié le nouveau cap avec énergie. Leur exemplarité est essentielle. Je suis fier de l'avoir partout vue à l'œuvre dans notre Groupe au cours de cette année.

Aujourd'hui, le Groupe Edmond de Rothschild est en ordre de marche pour faire face aux défis d'un environnement économique complexe et mobile. Je suis convaincu que nos clients perçoivent la sérénité et l'optimisme que suscite cette évolution. C'est pour eux que nous sommes mobilisés. C'est d'abord à eux que reviendront tout naturellement les fruits de nos efforts.



Christophe de Backer

Chiffres clés

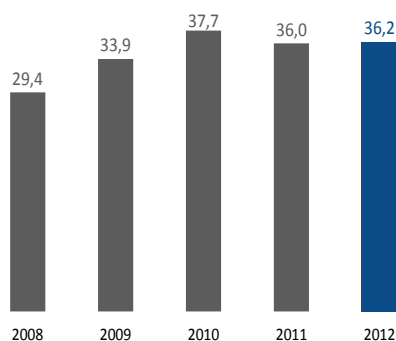
au 31 décembre 2012

Fondé en 1953, le Groupe Edmond de Rothschild, groupe indépendant, à capital familial, est spécialisé dans la banque privée et l'asset management. Il est présidé depuis 1997 par le Baron Benjamin de Rothschild, fils du fondateur. Il compte 157 milliards CHF (131 milliards d'euros) sous gestion, 2 900 collaborateurs et 37 implantations dans le monde.

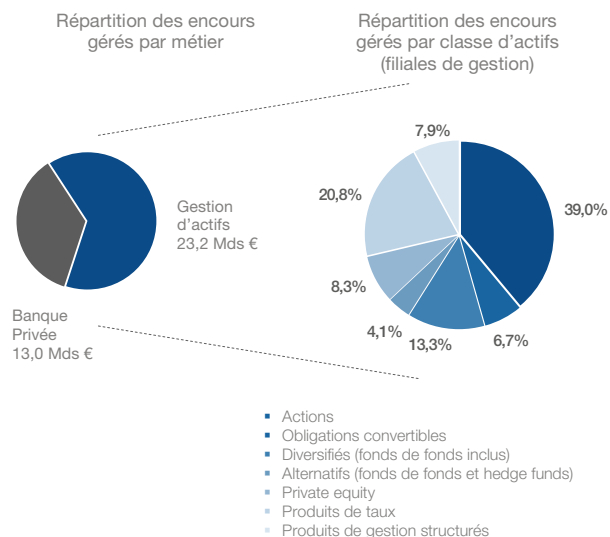
Outre ses activités d'asset management et de banque privée, le Groupe est également présent dans les métiers de conseil aux entreprises, de private equity et d'administration de fonds. Le Groupe est présent en France au travers d'Edmond de Rothschild S.A. holding faitière de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

Total des encours gérés

En milliards d'euros



Répartition des encours gérés par métier et par classe d'actifs (filiales de gestion d'actifs)



Implantations

France

Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Toulouse et Lille

International

Europe : Belgique, Espagne, Italie, Allemagne

Amérique latine : Chili

Asie : Chine

Moyen-Orient : Israël

Actionnariat au 31 décembre 2012

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild est détenue à 86,25 % par Edmond de Rothschild S.A., holding française du Groupe Edmond de Rothschild. La Caisse de dépôt et placement du Québec est également actionnaire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild à hauteur de 10,42 %, le solde étant détenu par les équipes de la Banque.

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES (en millions d'euros)

Chiffres du Bilan	2010	2011	2012
Total de bilan	2.501	3.043	2.456
Capitaux propres (part du groupe) *	313	335	331
Crédits distribués	443	402	294
Dépôts clientèle	1.086	1.654	1.206

La solidité de la situation financière du Groupe de la Banque se reflète par ses ratios de Tier One** (12,0 % à fin 2012), et de Core Tier One** (11,2 % à fin 2012).

Chiffres du Compte de résultat ***	2010	2011	2012
Produit net bancaire	408	400	324
Résultat brut d'exploitation	85	91	48
Résultat net	58	59	30
<i>dont part du groupe</i>	<i>52</i>	<i>53</i>	<i>25</i>
Effectif moyen (nombre)	959	995	1.004

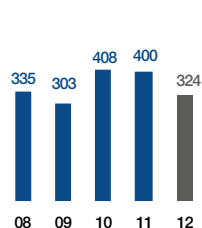
* Hors résultat de l'exercice.

** Ces ratios sont calculés, conformément à la réglementation prudentielle, sur la base des fonds propres consolidés d'Edmond de Rothschild S.A., maison mère de la Banque.

*** Ces éléments ne tiennent pas compte des éléments non récurrents (cf. page 20).

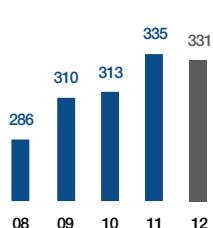
Produit net Bancaire ***

En millions d'euros



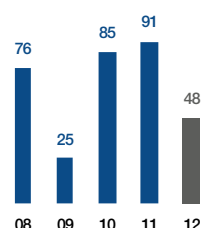
Capitaux propres (part du Groupe)*

En millions d'euros



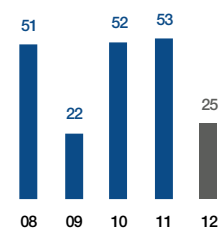
Résultat brut d'exploitation ***

En millions d'euros



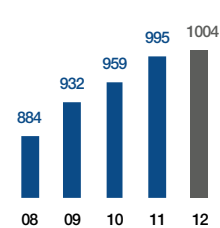
Résultat net (part du groupe) ***

En millions d'euros



Effectif moyen (nombre)

En millions d'euros



* Hors résultat de l'exercice.

*** Ces éléments ne tiennent pas compte des éléments non récurrents (cf. page 20).

Rapport de gestion

Message du Président du Directoire

L'année 2012 aura vu la crise économique évoluer vers une crise de confiance. Même si Monsieur Draghi a réussi son accession à la présidence de la Banque Centrale Européenne en sauvant la liquidité bancaire et l'euro, les opinions jugent sévèrement les politiques publiques européennes. Les moindres mesures gouvernementales sont ainsi scrutées par les marchés avec une attention sourcilieuse qui se traduit par une grande volatilité. Cette nervosité se retrouve lors des élections dans tout l'espace européen qui se déroulent sous haute tension, nourries d'un fond d'inquiétude sur la révision inéluctable du pacte social.

Recréer les conditions de la confiance dans un contexte macro-économique incertain avec des déficits publics inquiétants mais des grandes entreprises en relative bonne santé sera le grand chantier des gouvernements européens en 2013, et cela passe par une action coordonnée.

La confiance est aussi le moteur et la raison d'être d'une banque comme la nôtre ; la confiance des clients avant tout, assurés de l'engagement des équipes à leurs côtés pour les accompagner au plus près sur un terrain mouvant. Elle est ainsi au cœur de l'excellente année réalisée par la banque privée, tant par les performances que par la collecte. C'est la récompense d'un modèle qui privilégie la proximité avec nos clients dans l'ensemble des régions. C'est aussi une preuve encourageante de la pertinence de notre offre complète, servie par des équipes de talent et tournée vers les entrepreneurs, qui bénéficient aussi des synergies avec les activités de fusions et acquisitions et de private equity. Offrir en temps réel des réponses sur mesure prend une valeur toute particulière lorsque les marchés sont instables et les réglementations changeantes.

L'aversion croissante au risque se manifeste avec force en gestion d'actifs. Elle aura entraîné un mouvement significatif de décollecte pendant les premiers mois de 2012, stabilisé par la suite notamment grâce aux performances obligataires. L'année 2013 devrait marquer un retour du marché vers les actions. L'appétit au risque sur les actifs longs est en effet favorisé par des taux durablement bas. Dans toutes les classes d'actifs, les performances de nos gestions en 2012 constituent un socle solide pour envisager en 2013 un retour à des collectes nettes positives.

De choc économique en choc de confiance, ce sont les conditions mêmes de l'exercice de notre métier de banquier privé et de gérant d'actifs qui ont changé ces dernières années. Après avoir

diagnostiqué dès 2011 les mutations profondes de notre environnement, le Groupe Edmond de Rothschild, sous l'impulsion de son actionnaire, a considéré qu'il était de son devoir de changer de modèle, de bousculer ses habitudes, pour s'adapter à un univers économique requérant plus de réactivité et de flexibilité. A Paris, cette transformation a été dessinée et mise en œuvre courant 2012.

L'entité française a été ainsi en première ligne pour mettre en place les mutations indispensables au déploiement d'une stratégie Groupe. Parce qu'elle opère sans réseau captif sur un marché extrêmement compétitif, notre Banque a toujours su adapter son organisation, plaçant l'innovation au cœur de ses savoir-faire. Nos équipes se sont ainsi engagées résolument dans ce changement de modèle. Aujourd'hui, notre ajustement local est en grande partie achevé et nous sommes positionnés pour jouer un rôle moteur dans la stratégie de croissance globale du Groupe Edmond de Rothschild dès 2013.

En particulier, nous avons mené à bien la fusion de nos deux entités de gestion d'actifs, la mise en commun des expertises permet d'ores et déjà de couvrir l'ensemble des classes d'actifs sur lesquelles nous souhaitons opérer. Notre capacité à proposer des réponses sur mesure à des problématiques financières complexes s'en trouve renforcée. Dans cette même perspective, le potentiel de développement à l'international est considérable, tant sur des marchés où le Groupe est bien implanté que sur de nouveaux territoires. Sous l'enseigne Edmond de Rothschild, nos fonds vont s'étoffer, nos expertises s'additionner pour étendre notre capacité de service et d'ingénierie.

La vigilance et l'humilité qui ont présidé à la mise en œuvre de notre transformation seront toujours nécessaires en 2013. Mais, dès à présent, nos clients bénéficient d'une écoute et d'un accompagnement accrus, d'une capacité d'innovation confortée et d'un Groupe renforcé. Nous espérons ainsi apporter notre pierre à l'indispensable restauration de la confiance.



Marc Samuel

Gouvernance

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire. Cette forme duale d'organisation des organes de direction répond aux principes du gouvernement d'entreprise du groupe de la Banque : les fonctions de direction exécutive sont ainsi clairement scindées des missions de supervision.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président

Benjamin de Rothschild

Vice-Président

René de La Serre

Membres

Ariane de Rothschild

Véronique Morali

John Alexander (jusqu'au 23.05.2012)

Carlo de Benedetti

Jean Dumoulin

Jean Laurent-Bellue (à compter du 23.05.2012)

Maurice Lévy

Claude Messulam (jusqu'au 23.05.2012)

Daniel Trèves

Christian Varin

Edmond de Rothschild S.A., (à compter du 23.05.2012)

représentée par Christophe de Backer

Censeur

François Boudreault

Vice-Président d'Honneur

Victor Sasson

Secrétaire

Alain Benhamou

DIRECTOIRE

Président

Marc Samuel (depuis le 23.05.2012)

Michel Cicurel (jusqu'au 23.05.2012)

Directeur Général

Marc Lévy (depuis le 23.05.2012)

Guy Grymberg (jusqu'au 23.05.2012)

Directeurs Généraux Adjoins

Marc Samuel (jusqu'au 23.05.2012)

Marc Lévy (jusqu'au 23.05.2012)

Directeur Général des Gestions Privées

Patrice Dordet

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires titulaires

Cabinet Didier Kling & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Commissaires suppléants

Marie-Paule Degeilh

Boris Etienne

L'ACTION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE APPUYÉE PAR DES COMITÉS PERMANENTS

LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit est composé de personnalités choisies parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son président. Il se fait communiquer tout élément nécessaire ou utile, et entend toute personne dont l'audition est nécessaire ou utile à sa mission.

Composé de René de La Serre (Président), Véronique Morali, Jean Dumoulin et Jean Laurent-Bellue, le Comité d'audit a principalement pour missions de :

- s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et des comptes consolidés, vérifier la pertinence des règles comptables appliquées ;
- examiner, avant leur présentation au Conseil, les comptes sociaux et consolidés, ainsi que les budgets et prévisions ;
- contrôler la qualité et le respect des procédures de contrôle interne, apprécier les informations reçues de la direction, des comités internes à l'entreprise et des audits internes et externes ;
- examiner le plan d'audit annuel de l'Inspection générale avant son approbation par le Conseil ;
- s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires applicables ;
- examiner de manière globale et synthétique le dispositif de contrôle des risques.

Le Comité d'audit s'est réuni avant la tenue de chaque Conseil de surveillance. Il a établi un programme de travail, les sessions de mars et septembre étant plus particulièrement consacrées à l'examen des comptes et à l'audition des Commissaires aux Comptes, les deux autres sessions concernant respectivement l'examen des risques et des travaux de l'audit et du contrôle interne. Le Comité d'audit rend compte de ses travaux, avis et recommandations au Conseil de surveillance.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations est composé de membres choisis parmi les membres du Conseil de surveillance. Il se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président, ou du secrétaire du Conseil à la demande du président du Conseil. Composé de Benjamin de Rothschild (Président), Ariane de Rothschild, Véronique Morali et Christian Varin, le Comité des rémunérations a principalement pour missions de :

- faire au Conseil toutes propositions concernant la rémunération, dans toutes ses composantes, de tout membre du Conseil et du Directoire de la Société ;
- faire au Conseil des commentaires sur la politique de rémunération de la Société et toutes recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel.

Le Comité des rémunérations a notamment procédé à l'examen de la politique de rémunération de la Banque, ensuite soumise au Conseil de surveillance, et aux mesures adoptées dans ce cadre, conformément à la réglementation en la matière.

Mandats

Il est proposé à l'Assemblée des Actionnaires de renouveler le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Jean Dumoulin, et le mandat de censeur de Monsieur François Boudreault, qui viennent à expiration.

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des membres du Conseil de surveillance et du Directoire de la Banque est reprise ci-dessous.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Benjamin de Rothschild

- Président de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse)
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)
 - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse) (jusqu'au 01/05/2012)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
 - The Caesarea Edmond Benjamin de Rothschild Development Corporation Ltd (Israël)
 - The Edmond de Rothschild Foundation (États-Unis)
- Président du Conseil d'administration de Edmond de Rothschild S.A. (préalablement Président du Conseil de surveillance jusqu'au 23.05.2012)
- Administrateur de :
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco) (jusqu'au 01/05/2012)
 - La Compagnie Fermière Benjamin et Edmond de Rothschild S.A.
 - La Compagnie Vinicole Baron Edmond de Rothschild S.A.
 - Rothschild Continuation Holdings A.G. (Suisse)
 - La Compagnie Générale Immobilière de France (Cogifrance)
 - EBR Ventures
- Président du Conseil de surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.).
- Membre du Conseil de surveillance des Domaines Barons de Rothschild (Lafite).

René de La Serre

- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse)
 - Edmond de Rothschild S.A. (préalablement Membre du Conseil de surveillance jusqu'au 23.05.2012)
 - Aluthéa S.A.S.
- Censeur de Fimalac S.A.

Ariane de Rothschild

- Présidente de
 - BeCitizen S.A.S. (Paris) (jusqu'à fin février 2012)
 - Edmond de Rothschild Communications (Suisse)
 - Administration et Gestion S.A. (Suisse)
- Vice-Présidente du Conseil d'administration de :
 - Edmond de Rothschild S.A. (préalablement Vice-Présidente du Conseil de Surveillance jusqu'au 23.05.2012)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)
 - OPEJ
- Vice-Présidente du Conseil de surveillance de la Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.)
- Vice-Présidente Honoraire de RIT Capital Partners (Londres)
- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse)
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild Pregny S.A. (Suisse)
 - Baron et Baronne Associés (holding de la S.C.B.A. Société Champenoise des Barons Associés)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - SIACI Saint-Honoré
 - Milestone

John Alexander

- Administrateur de :
 - The Bristol Port Company (Trustees) Limited (Royaume-Uni)
 - First Corporate Shipping Limited (Royaume-Uni)
 - Thatchcastle Limited (Royaume-Uni)
 - CPRE Oxfordshire Buildings Preservation Trust Limited (Royaume-Uni)
 - Sterling Insurance Group Limited (Royaume-Uni)
 - The Great Haseley Windmill Trust (Royaume-Uni)
 - Asian Capital Holdings Fund (Luxembourg)
 - Pacific Alliance Asia Opportunity Fund Limited (Iles Caïmans)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) (jusqu'au 26.04.2012)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg) (jusqu'au 17.04.2012)
 - Edmond de Rothschild International Funds Ltd. (jusqu'au 14.12.2012)

- Leveraged Capital Holdings NV (Curaçao) (jusqu'au 26.06.2012)
- Trading Capital Holdings NV (Curaçao) (jusqu'au 26.06.2012)
- European Capital Holdings S.A. (Luxembourg) (jusqu'au 30.04.2012)
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré (jusqu'au 23.05.2012)

Carlo de Benedetti

- Président de
 - Gruppo Editoriale L'Espresso S.p.A. (Italie)
 - Fondazione Rodolfo De Benedetti S.p.A. (Italie)
- Président d'Honneur de :
 - CIR S.p.A. (Italie)
 - COFIDE S.p.A. (Italie)
 - SOGEFI S.p.A. (Italie)

Jean Dumoulin

- Censeur de Edmond de Rothschild Asset Management

Jean Laurent-Bellue

- Président du Conseil de EdRRIT (depuis le 9.03.2012)
- Vice-Président du Conseil de surveillance de SIACI Saint-Honoré (depuis le 19.07.2012)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners (jusqu'au 31.05.2012)
 - Milestone (depuis le 19.07.2012)
 - KPMG S.A.
 - KPMG Associés
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
 - Edmond de Rothschild S.A. (Membre du Conseil de surveillance jusqu'au 23.05.2012)
- Non-executive Director de RIT Capital Partners plc

Maurice Lévy

- Président du Directoire et Membre du Comité Exécutif de Publicis Groupe S.A.
- Président du Conseil de surveillance d'Iris Capital Management (depuis 2012)
- Président de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) (jusqu'à fin juin 2012)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Médias & Régies Europe S.A.

- Deutsche Bank A.G. (Allemagne) (jusqu'au 31.05.2012)
- Administrateur de :
 - Arts décoratifs
 - Institut du Cerveau et de la Moelle épinière
- Director :
 - MMS USA Holding, Inc (Etats-Unis)
 - MMS USA Investments, Inc. (Etats-Unis)
 - MMS USA LLC Investments, Inc. (Etats-Unis)
 - Zenith Optimedia Group Limited (Royaume-Uni)
 - BBH Holding Ltd (Royaume-Uni) (depuis 2012)
- Management Board Member de Publicis Groupe U.S Investments LLC (Etats-Unis)
- Membre du Board de la Fondation du World Economic Forum (Genève)

Claude Messulam

- Directeur Général et Président du Comité Exécutif de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) jusqu'au 26.04.2012, puis administrateur
- Président du Conseil d'administration de :
 - Edmond de Rothschild Informatique S.A. (Suisse) (jusqu'au 27.06.2012)
 - Edmond de Rothschild Prifund (Luxembourg) (jusqu'au 26.04.2012)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Ltd (Bahamas) (jusqu'au 26.04.2012)
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni) (jusqu'au 26.04.2012)
- Vice-Président du Conseil d'administration de :
 - Holding Benjamin et Edmond de Rothschild, Pregny S.A. (Suisse)
 - La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse) (jusqu'au 26.04.2012)
- Administrateur de :
 - Administration & Gestion S.A. (Suisse)
 - Banca Privata Edmond de Rothschild Lugano S.A. (Suisse) (jusqu'au 26.04.2012)
 - Rothschild Bank A.G. (Suisse) (jusqu'au 26.04.12)
 - Edmond de Rothschild Holding S.A. (Suisse) (depuis le 22.06.2012)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg) (jusqu'au 26.04.2012)
 - Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco (Monaco) (jusqu'au 26.04.2012)

- Edmond de Rothschild International Funds Ltd. (Bermudes) (jusqu'au 31.12.2012)
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie Financière Saint-Honoré (jusqu'au 23.05.2012)

Véronique Morali

- Présidente de :
 - Fimalac Développement (Luxembourg)
 - Wefcos
- Présidente fondatrice de TF Co (anciennement Femmes Associées)
- Administrateur et Vice-chairman de Fitch Group, Inc. (Etats-Unis)
- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild S.A. (préalablement Membre du Conseil de surveillance jusqu'au 23.05.2012)
 - Fimalac
 - Groupe Lucien Barrière
 - Coca-Cola Enterprises Inc. (Etats-Unis)
 - Fitch, Inc. (Etats-Unis)
- Membre du Conseil de surveillance de Publicis Groupe
- Gérante de :
 - Fimalac Tech Info
 - Fimalac Services Financiers
- Membre de Conseil d'établissements ou d'associations d'intérêt général :
 - Présidente fondatrice de l'Association Force Femmes
 - Présidente fondatrice de l'Association Terrafemina
 - Membre de la Fondation d'entreprise Elle
 - Etablissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées
 - Membre de l'association Le Siècle
 - Représentant de Multi Market Services France Holding au sein du comité des actionnaires de Wefcos

Daniel Trèves

- Directeur Général de La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A. (Suisse)
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)
 - Edmond de Rothschild Holding Limited (depuis le 11.07.2012)
 - Edmond de Rothschild Communication S.A., Genève (depuis le 26.06.2012)
 - Prifund Conseil S.A. (Luxembourg)
 - Treasury Investments (C.I.) Limited (Channel Islands)
 - Priquam Advisory Limited (Cayman Islands)

- Associated Investors (British Virgin Islands)
- BeCitizen S.A.S. (Paris)
- Rolex Holding (Genève)
- Rolex S.A. (Genève)

Christian Varin

- Président de :
 - Cobepa (Belgique)
 - Cobehold (Belgique)
- Administrateur de :
 - Aminter
 - D'leteren
 - Groupe Josi
 - Sapec
 - Helse
 - ISOS (Singapour)
 - Yareal (Pays-Bas)
 - Gingko (Luxembourg)
 - Edmond de Rothschild S.A. (préalablement Membre du Conseil de surveillance jusqu'au 23.05.2012)
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg)

Edmond de Rothschild S.A.

- Administrateur de :
 - Cogifrance
 - Financière Savoisienne
 - Financière Eurafrique
- Censeur de Paris-Orléans (jusqu'au 08.06.2012)

Christophe de Backer

- Directeur Général et Président du Comité Exécutif de Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Genève) (depuis le 26.04.2012)
- Président du Conseil d'administration de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management (depuis le 30.11.2012),
 - Banque Privée Edmond de Rothschild Europe (Luxembourg) (depuis le 30.04.2012)
 - Edmond de Rothschild PRIFUND (depuis le 25.05.2012)
 - HSBC Global Asset Management France (jusqu'en janvier 2012)
- Directeur Général et Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild S.A. (depuis le 23.05.2012)
 - HSBC France (jusqu'en janvier 2012)

- Vice-Président du Conseil d'administration de La Compagnie Benjamin de Rothschild (depuis le 25.05.2012)
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management (du 25.05.2012 au 30.11.2012)
- Représentant de HSBC au Conseil d'administration de la Fondation de France (jusqu'en janvier 2012)

DIRECTOIRE

Marc Samuel

- Directeur Général Délégué d'Edmond de Rothschild S.A. (depuis le 23.05.2012)
- Président du Conseil d'administration de :
 - Financière Boréale
 - Edmond de Rothschild Asia Limited (Hong Kong)
- Président du Conseil de Surveillance de :
 - EdRIM Solutions (du 14.05.2012 au 30.11.2012, préalablement Vice-Président jusqu'au 14.05.2012)
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance (depuis le 14.06.2012)
- Vice-Président du Conseil d'administration de Edmond de Rothschild Asset Management (préalablement Vice-Président du Conseil de Surveillance jusqu'au 30.11.2012)
- Vice-Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity Partners (depuis le 31.05.2012)
- Administrateur de :
 - Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited (Hong Kong)
 - Edmond de Rothschild Limited (Londres) (depuis le 20.06.2012)
 - EdRRIT Limited (Londres) (depuis le 09.03.2012)
 - Edmond de Rothschild SGR SpA (Milan) (depuis le 19.04.2012)
 - Edmond de Rothschild Investment Services Limited (Tel Aviv) (depuis le 14.10.2012)
- Membre de Conseil de Surveillance :
 - Edmond de Rothschild Investment Partners (depuis le 06.06.2012)
 - Edmond de Rothschild Capital Partners (depuis le 06.06.2012)
- Membre du Conseil de Gérance Edmond de Rothschild Private Equity China Management Sarl (Luxembourg)
- Représentant permanent de Edmond de Rothschild S.A. au Conseil d'administration de :
 - Cogifrance
 - Financière Savoisienne (depuis le 28.06.2012)

Michel Cicurel

- Membre de Conseil de Surveillance
- Président du Conseil d'administration de :
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie), (jusqu'au 19.04.2012)
 - ERS (jusqu'au 03.05.2012)
- Administrateur de :
 - Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (Suisse) (jusqu'au 18.10.2012)
 - Edmond de Rothschild Limited (Royaume-Uni) (jusqu'au 20.06.2012)
 - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd. (Israël) (jusqu'au 01.04.2012)
 - Bouygues Telecom
 - COE-Rexecode (Association - Loi 1901)
 - Société Générale
- Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Corporate Finance (jusqu'au 14.06.2012).
- Vice-Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Private Equity Partners (jusqu'au 31.05.2012)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - SIACI Saint-Honoré (jusqu'au 19.07.2012)
 - Milestone (jusqu'au 19.07.2012)
 - Publicis Groupe
- Censeur de Paris-Orléans (jusqu'au 08.06.2012)
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, Président du Conseil de surveillance de Edmond de Rothschild Asset Management (jusqu'au 25.05.2012)
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de EdRIM Solutions (jusqu'au 14.05.2012)
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré au Conseil de Cogifrance (jusqu'au 13.06.2012)

Marc Lévy

- Directeur Général Délégué d'Edmond de Rothschild S.A. (depuis le 23.05.2012)
- Vice-Président du Conseil de surveillance de EdRIM Gestion (jusqu'au 30.11.2012)

- Membre du Conseil de surveillance de :
 - EdRIM Solutions (jusqu'au 30.11.2012)
 - Edmond de Rothschild Investment Partners
 - Edmond de Rothschild Capital Partners
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance
- Administrateur de :
 - GIE Edmond de Rothschild Investors Assistance
 - Groupement Immobilière Financière
 - Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited (Hong Kong) (Chairman)
 - Edmond de Rothschild S.G.R. SpA (Italie) (Chairman)
 - Edmond de Rothschild Investment Services Ltd (Israël) (Chairman)
 - Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd (Chairman)
 - Edmond de Rothschild Asia Limited (Hong Kong)
- Membre du Conseil de Gérance de Edmond de Rothschild Private Equity China Management SàRL
- Représentant permanent d'Edmond de Rothschild S.A. au Conseil de Financière Eurafrique
- Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au Conseil de :
 - Assurances Saint-Honoré Patrimoine
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
 - Edmond de Rothschild Asset Management (préalablement membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 30.11.2012)
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners
 - Financière Boréale

Guy Grymberg

- Membre du Directoire de Compagnie Financière Saint-Honoré (jusqu'au 23.05.2012)
- Président du Conseil de surveillance de EdRIM Solutions (jusqu'au 14.05.2012)
- Vice-Président du Conseil de surveillance de :
 - SIACI Saint-Honoré (jusqu'au 19 juillet 2012)
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - Edmond de Rothschild Asset Management (jusqu'au 25.05.2012)
 - Edmond de Rothschild Corporate Finance (jusqu'au 14.06.2012)
 - Edmond de Rothschild Private Equity Partners (jusqu'au 31.05.2012)
 - Société Française des Hôtels de Montagne (S.F.H.M.) (jusqu'au 23.05.2012)
 - Milestone (jusqu'au 19 juillet 2012)
- Administrateur de :
 - ERS (jusqu'au 03.05.2012)

- Financière Eurafrique (jusqu'au 25.06.2012)
- Groupement Immobilière Financière (G.I.F.) (jusqu'au 11.06.2012)
- Edmond de Rothschild Investment Services Ltd. (Israël) (jusqu'au 01.04.2012)
- Edmond de Rothschild S.G.R. S.p.A. (Italie) (jusqu'au 19.04.2012)
- Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré, administrateur au Conseil de Financière Savoisiennne (jusqu'au 23.03.2012)

Patrice Dordet

- Président du Conseil d'administration de Sélection Opportunités
- Président du Conseil de surveillance (jusqu'au 31.05.2012), puis Vice-Président du Conseil de surveillance de Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Membre du Conseil de surveillance de :
 - EdRIM Solutions (jusqu'au 30.11.2012)
 - Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
 - Edmond de Rothschild S.G.R. S.p.A. (Italie)
- Administrateur de Edmond de Rothschild Asset Management (préalablement Membre du Conseil de surveillance jusqu'au 30.11.2012)

Rapport d'activité

Dans un contexte économique et financier difficile, caractérisé par un ralentissement macroéconomique mais aussi par des incertitudes fortes sur l'avenir de la zone euro, le résultat net part du Groupe publiable de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild s'établit à 25,9 millions d'euros au 31 décembre 2012 (25,1 millions d'euros hors éléments non récurrents), en baisse de - 51,3 % par rapport au 31 décembre 2011 (53,1 millions d'euros). Cette évolution reflète la diminution des résultats des différents métiers du Groupe, tant ceux de la banque privée que de la gestion d'actifs.

Si les actifs sous gestion fin de période sont en légère progression à 36,2 milliards d'euros (36,0 milliards d'euros à fin 2011), les performances financières du Groupe ont été impactées par l'aversion aux risques des clients de la banque privée comme de la gestion d'actifs, par une décollecte nette (- 2,3 milliards d'euros), dans le secteur de la gestion d'actifs (- 3,1 milliards d'euros), même si la collecte de la banque privée continue de progresser (+ 0,8 milliard d'euros), ainsi que par un environnement de taux d'intérêt historiquement bas.

Les résultats présentés ci-dessous tiennent compte d'éléments exceptionnels qui sont par nature non récurrents (principalement fusion et réorganisation des deux principales sociétés de gestion, ajustement des dispositifs de rémunération à long terme). Les conséquences comptables de ces éléments ont été regroupées sur une ligne spécifique du compte de résultat présenté ci-après. Les différentes analyses, portant notamment sur la rentabilité des différents secteurs d'activité, sont commentées compte non tenu de ces éléments non récurrents.

En milliers d'euros	2012	2011	Évolution (%)
Produit net bancaire récurrent	324.490	400.321	-18,9%
Frais de gestion récurrents	-276.448	-309.173	-10,6%
- Frais de personnel	-157.634	-183.968	
- Autres charges d'exploitation	-102.408	-108.993	
- Dotations aux amortissements	-16.406	-16.212	
Résultat brut d'exploitation récurrent	48.042	91.148	-47,3%
Coût du risque	-837	77	
Résultat d'exploitation récurrent	47.205	91.225	-48,3%
Sociétés mises en équivalence	2.220	2.928	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-463	670	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-227	
Résultat courant avant impôt récurrent	48.962	94.596	-48,2%
Impôt sur les bénéfices	-19.411	-35.932	
Résultat net récurrent	29.551	58.664	-49,6%
Intérêts minoritaires	-4.488	-5.582	
Résultat net - Part du Groupe récurrent	25.063	53.082	-52,8%
Opérations exceptionnelles	797		
Résultat net - Part du Groupe publiable	25.860	53.082	-51,3%
Coefficient d'exploitation*	80,1%	73,2%	

*Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

A 324,5 millions d'euros pour l'exercice 2012, le produit net bancaire (PNB) est en repli sensible par rapport à 2011 de -18,9 %.

Cette diminution s'explique par :

- la baisse des actifs sous gestion moyens (- 6,2 %), et ce malgré un effet performance de + 6,9 % ;
- la forte baisse des commissions de transaction (- 32,0 %) ;
- le repli de l'activité à marge, notamment le remplacement des dépôts à vue de la clientèle, et opérations de trésorerie, sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt, notamment depuis le début du mois de juillet 2012 (- 56,1 %) et ;
- le recul de l'activité de conseil aux entreprises (- 61,6 %), qui avait, il est vrai, enregistré en 2011 un résultat important.

Grâce à un comportement favorable des principaux fonds, les commissions de surperformance sont en progression de + 13,5 % (15,4 millions d'euros en 2012 contre 13,5 millions d'euros en 2011).

Le taux de marge brute est, en conséquence, en baisse, passant de 104 pbs à 90 pbs, traduisant la moindre profitabilité des actifs sous gestion et l'aversion aux risques des investisseurs dans un contexte général instable.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion s'élèvent à 276,4 millions d'euros pour l'exercice 2012, en repli de - 10,6 % par rapport à 2011.

Cette baisse reflète une gestion prudente des charges d'exploitation dont le repli est à mettre en regard de l'évolution du contexte économique et financier général et du PNB du Groupe.

Ainsi, les frais de personnel, à 157,6 millions d'euros, affichent une diminution de - 14,3 %, notamment liée à l'ajustement des rémunérations variables en cohérence avec l'évolution du résultat du Groupe.

Les autres frais de gestion (hors amortissements) sont en repli de - 6,0 %, reflétant la maîtrise des différents métiers et services centraux du Groupe dans la gestion de leurs frais généraux.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La diminution du PNB compensée partiellement par la baisse des frais généraux conduit à un effet de levier défavorable sur le résultat brut d'exploitation, qui atteint 48,0 millions d'euros, à comparer à 91,1 millions d'euros en 2011. Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation s'établit à 80,1 % contre 73,2 % en 2011.

Après un solde net négatif du coût du risque de - 0,8 million d'euros (+ 0,1 million d'euros en 2011), le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 47,2 millions d'euros, contre 91,2 millions d'euros en 2011.

RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE

La quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence baisse de - 0,7 million d'euros, pour s'établir à 2,2 millions d'euros. Cette diminution de - 24,2 % par rapport à 2011 s'explique par le recul des contributions d'Edmond de Rothschild Limited et, dans une moindre mesure, de Zhonghai FMC. A 4,5 millions d'euros, les intérêts minoritaires sont en diminution de -19,6 %, reflétant la baisse du résultat. La charge d'impôt est en baisse de - 46,0 % à 19,4 millions d'euros, conséquence, elle aussi, de l'évolution du résultat. Le résultat net part du Groupe récurrent ressort à 25,1 millions d'euros, soit une baisse de - 52,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un montant de + 0,8 million d'euros, représentatif d'opérations exceptionnelles non récurrentes, liées principalement à la fusion des deux plus importantes sociétés de gestion du Groupe, ainsi qu'à un changement dans la politique de provisionnement des charges de fidélisation à long terme des collaborateurs, et à la constatation de dépréciations durables sur des participations, le résultat net part du Groupe publiable s'élève à 25,9 millions d'euros contre 53,1 millions d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de - 51,3 %.

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DES PÔLES D'ACTIVITÉ

Les pôles de la banque privée et de la gestion d'actifs affichent, en 2012, des performances en recul par rapport à 2011, conséquence de l'aversion aux risques des investisseurs, et ce malgré une collecte nette de plus de 750 millions d'euros pour la banque privée.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DE LA RENTABILITÉ PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

En milliers d'euros	Banque Privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Produit net bancaire récurrent	83.395	93.939	194.101	239.805	46.994	66.577	324.490	400.321
Frais de gestion récurrents	-76.995	-83.294	-165.229	-181.272	-34.224	-44.607	-276.448	-309.173
- <i>Frais de personnel</i>	-48.874	-55.176	-88.300	-97.313	-20.460	-31.479	-157.634	-183.968
. <i>directs</i>	-38.396	-44.237	-71.845	-78.329	-14.246	-24.020	-124.487	-146.586
. <i>indirects</i>	-10.478	-10.939	-16.455	-18.984	-6.214	-7.459	-33.147	-37.382
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-23.695	-24.053	-67.328	-74.788	-11.385	-10.152	-102.408	-108.993
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-4.426	-4.065	-9.601	-9.171	-2.379	-2.976	-16.406	-16.212
Résultat brut d'exploitation récurrent	6.400	10.645	28.872	58.533	12.770	21.970	48.042	91.148
Coût du risque	118	30	-688	-	-267	47	-837	77
Résultat d'exploitation récurrent	6.518	10.675	28.184	58.533	12.503	22.017	47.205	91.225
Sociétés mises en équivalence	2.289	2.160	-69	768	-	-	2.220	2.928
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-463	670	-463	670
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-227	-	-227
Résultat courant avant impôt récurrent	8.807	12.835	28.115	59.301	12.040	22.460	48.962	94.596
Coefficient d'exploitation*	87,0%	84,3%	80,2%	71,8%	67,8%	62,5%	80,1%	73,2%

Banque privée

Faits marquants de 2012

- Près de 13 milliards d'euros sous gestion en banque privée avec une collecte nette de 786 millions d'euros
 - Poursuite de la stratégie à destination des entrepreneurs qui s'appuie sur une offre complète de services
 - Développement du modèle fondé sur une présence en régions
 - La banque privée classée numéro un en France par Euromoney Private Banking Survey 2012, dans la catégorie « services aux High Net Worth » (entre 1 et 10 millions de dollars US)
 - Progression des encours à l'international de 1,5 milliard d'euros (+ de 100 millions d'euros de collecte nette)
-

Le Groupe Edmond de Rothschild en France propose un large éventail de solutions sur mesure destinées à répondre aux attentes d'une clientèle privée haut de gamme et de chefs d'entreprise : planification financière, analyse juridique et fiscale, conseil en matière d'assurance-vie, prise en compte des contraintes patrimoniales propres à la cession d'une entreprise à capitaux familiaux, service de fusions et acquisitions, conseil en philanthropie. Tous ces savoir-faire sont orchestrés par le banquier privé, pivot de la relation client.

La Banque a été classée numéro un en France par Euromoney Private Banking Survey 2012, dans la catégorie « services aux High Net Worth » (entre 1 et 10 millions de dollars US). Dans le cadre de l'étude Private Banking Strategy Survey 2012 d'AM Groupe, menée auprès de professionnels du secteur, notre banque privée a été citée par une majorité comme « l'établissement qui joue le rôle de référent ».

UN POSITIONNEMENT CONFIRMÉ AUPRÈS DES ENTREPRENEURS

La collecte en banque privée confirme la pertinence du positionnement auprès des entrepreneurs, fondé sur une palette d'expertises à destination des PME et de leurs dirigeants (conseil, fusions et acquisitions, ingénierie financière et patrimoniale, private equity), mais aussi sur la stratégie de proximité avec huit implantations en France. En 2012, la majorité de la collecte nette a ainsi été réalisée par les bureaux de régions.

Le partenariat avec le Prix de l'Entrepreneur de l'Année, aux côtés d'Ernst & Young et de *L'Express*, co-organisateurs de l'événement, inscrit dans cette logique depuis 2009, a été reconduit pour une durée de trois ans. Oséo, qui est un partenaire stratégique de notre banque privée, a aussi rejoint le Prix de l'Entrepreneur à nos côtés cette année. Cet événement constitue à

la fois un temps fort au contact des entrepreneurs partout en France, notamment lors des jurys de sélection, et un vecteur de visibilité. Parallèlement, la Banque poursuit son partenariat avec CroissancePlus, dont l'un des axes est de promouvoir les femmes entrepreneurs.

UNE DYNAMIQUE POSITIVE EN ASSURANCE-VIE

Assurances Saint-Honoré Patrimoine, courtier en assurance-vie individuelle intégré au sein de la banque privée, a généré une collecte très satisfaisante alors que le marché de l'assurance-vie dans son ensemble a souffert d'une très forte décollecte.

Ce pôle propose avec succès la mise en place de contrats sur mesure, en partenariat avec les principales compagnies d'assurance-vie françaises et luxembourgeoises. Malgré une baisse des rendements, la part des contrats en euros est restée élevée en 2012.

LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL AU CŒUR DU DISPOSITIF

Pour optimiser l'efficacité du dispositif commercial développé ces dernières années, en particulier avec l'extension de notre présence en régions et de nombreuses initiatives auprès de nos clientèles cibles, la banque privée a annoncé la création d'une direction du développement, en charge de piloter et de coordonner les initiatives de toutes les équipes commerciales à Paris et en régions, en collaboration avec le reste du Groupe Edmond de Rothschild à l'international.

UNE OFFRE DE SERVICES QUI S'ADAPTE AUX BESOINS DE NOS CLIENTS

Une nouvelle offre de gestion « conseillée » pilotée par notre responsable de la politique d'investissement aura pour objectif d'organiser l'accès et la tarification des services de conseil d'investissements et d'allocation d'actifs pour une clientèle de gestion de fortune souhaitant profiter de l'accompagnement de la banque en dehors d'une gestion sous mandat.

La réflexion sur l'évolution des besoins de nos clients a parallèlement conduit à développer une nouvelle offre dédiée de « gestion de patrimoine » s'accompagnant d'investissements importants dans les services et les outils mis à la disposition des clients.

PROGRESSION DES ACTIVITÉS DE BANQUE PRIVÉE À L'INTERNATIONAL

Les encours de banque privée en Italie dépassent désormais un milliard d'euros, soit 5 fois plus qu'il y a 3 ans. Cette progression a été réalisée alors que les encours de banque privée sur le marché italien ont baissé significativement sur la même période. La Banque a ainsi gagné des parts de marché tant sur les concurrents locaux qu'internationaux.

En Israël, les encours ont fait preuve d'une bonne résistance et restent stables à 500 millions d'euros.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ACTIVITÉ BANQUE PRIVÉE

En milliers d'euros	2012	2011	Évolution
Produit net bancaire récurrent	83.395	93.939	-11,2%
Frais de gestion récurrents	-76.995	-83.294	-7,6%
- <i>Frais de personnel</i>	-48.874	-55.176	
. <i>directs</i>	-38.396	-44.237	
. <i>indirects</i>	-10.478	-10.939	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-23.695	-24.053	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-4.426	-4.065	
Résultat brut d'exploitation récurrent	6.400	10.645	-39,9%
Coût du risque	118	30	
Résultat d'exploitation récurrent	6.518	10.675	-38,9%
Sociétés mises en équivalence	2.289	2.160	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
Résultat courant avant impôt récurrent	8.807	12.835	-31,4%
Coefficient d'exploitation*	87,0%	84,3%	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Le modèle de la banque privée fondé sur la proximité et l'accompagnement des entrepreneurs ainsi que le dynamisme commercial ont permis d'enregistrer une collecte brute de plus 3,2 milliards d'euros et une collecte nette de plus de 750 millions d'euros.

Collecte nette significative et effet marché positif (+ 2,5 %, + 298 millions d'euros) conduisent à une progression des actifs sous gestion fin de période de + 9,1 %. Les actifs sous gestion moyens sont, quant à eux, en léger repli de - 0,5 %, les actifs sous gestion 2011 ayant été impactés par la chute des marchés au second semestre.

Les revenus de la banque privée ressortent à 83,4 millions d'euros sur 2012, soit une baisse de - 11,2 % par rapport à 2011, avec un recul du taux de marge brute de 8 pbs à 67 pbs (75 pbs en 2011).

L'évolution du PNB et la baisse de rentabilité des actifs sous gestion s'expliquent par :

- Le recul des commissions sur encours (- 11,6 %), dû à un mix produit plus défensif dans un contexte général instable ;
- La baisse de l'activité à marge (- 2,0 millions d'euros), conséquence d'un environnement de taux d'intérêt historiquement bas et d'une stratégie commerciale plus agressive sur les dépôts de la clientèle (qui progressent, en encours moyens, de 417,8 millions d'euros en 2011 à 591,4 millions d'euros en 2012), et enfin ;
- La contraction de l'activité de conseil aux entreprises dans un contexte d'attentisme très fort des différents acteurs (- 25,4 %).

Au total, le produit net bancaire de la banque privée contribue pour 25,7 % au PNB consolidé 2012, contre 23,5 % pour l'année 2011.

FRAIS DE GESTION

L'ensemble des frais de gestion rattaché à la banque privée se monte à 77,0 millions d'euros en 2012, en baisse de - 7,6 %, - 6,3 millions d'euros par rapport à 2011 (83,3 millions d'euros).

A 48,9 millions d'euros, les frais de personnel des collaborateurs de la banque privée sont en baisse de - 11,4 % (- 6,3 millions d'euros) par rapport à 2011, à mettre en regard de l'évolution de l'activité.

Les autres frais de gestion sont stables d'une année sur l'autre.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Comme pour l'ensemble du Groupe, la diminution du PNB compensée partiellement par la baisse des frais généraux conduit à un effet de levier défavorable sur le résultat brut d'exploitation courant, qui, à 6,4 millions, est en retrait de - 39,9 % par rapport à 2011 (10,6 millions d'euros). En conséquence, le coefficient d'exploitation se dégrade de 2,7 pbs et atteint 87,0 % (84,3 % en 2011).

A l'instar des années précédentes, le coût du risque est marginal et reflète la qualité des engagements et la maîtrise des risques de ce pôle d'activité.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après intégration de la contribution de la Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco, le résultat courant avant impôt de la banque privée s'élève à 8,8 millions d'euros en 2012, en recul de - 31,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Gestion d'actifs

Faits marquants de 2012

- Edmond de Rothschild Asset Management, élu pour la deuxième année consécutive « meilleure société de gestion européenne de l'année 2012 » par le magazine *Funds Europe Awards 2012* (catégorie moins de 20 milliards d'euros)
- Fusion des sociétés de gestion au sein d'Edmond de Rothschild Asset Management, portant le nouvel ensemble à plus de 20 milliards d'euros d'encours
- Des appels d'offres significatifs remportés auprès de la clientèle institutionnelle
- Création du fonds stratégique de participation avec les principaux assureurs vie français
- Renforcement de la coordination des activités de private equity
- Près de 1,8 milliard d'euros sous gestion en private equity avec une collecte nette de 206 millions d'euros
- Lancement réussi du fonds BioDiscovery 4 à 125 millions d'euros
- Cabestan Capital reconnu meilleur « fonds d'investissement catégorie Small Caps » de l'année 2011 par *Private Equity Magazine*
- Mise en place d'une politique de gestion ESG au sein d'Edmond de Rothschild Investment Partners

La gestion d'actifs pour compte de tiers est l'un des deux pôles d'activités stratégiques du Groupe Edmond de Rothschild. Son offre couvre l'ensemble des classes d'actifs sous la forme d'OPCVM ou de mandats de gestion dédiés.

Proposée aux clients privés et institutionnels, notre gamme de fonds est également commercialisée par de nombreux établissements financiers partenaires (banques privées, sociétés de gestion, compagnies d'assurances) ainsi que par des conseillers financiers indépendants.

Une stratégie soutenue d'innovation produit nous permet de disposer actuellement d'une gamme de fonds couvrant l'ensemble des classes d'actifs. Les gérants composent leur portefeuille en se basant sur des convictions fortes qu'ils se forgent indépendamment de l'évolution des indices de référence.

LE RAPPROCHEMENT DES EXPERTISES

Dans un contexte économique et concurrentiel difficile, le Groupe a décidé de rapprocher les deux sociétés de gestion parisiennes Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Managers avec un double objectif : regrouper les expertises et les forces commerciales pour une plus grande lisibilité de l'offre et une meilleure couverture de la clientèle. Cela permet également à l'activité de gagner en efficacité et en simplicité.

Au terme de la fusion effective depuis le 1^{er} décembre 2012, le nouvel ensemble, avec plus de 20 milliards d'euros d'encours, dispose d'une plus grande visibilité sur le marché de la gestion d'actifs européenne. Cette taille positionne plus facilement la société de gestion, aussi bien auprès des partenaires distributeurs qu'auprès des institutionnels. Le rapprochement des expertises permet, d'une part, de tirer profit des meilleures pratiques des deux expériences (outils, reporting, marketing, analyses...) et,

d'autre part, de favoriser les gestions mixtes, diversifiées, convertibles et émergentes. Un plan de sauvegarde de l'emploi touchant 66 postes (avec un premier volet constitué par un plan de départs volontaires) a, par ailleurs, été mené.

Le projet d'ensemble consiste à associer également les autres expertises de gestion du Groupe, principalement à partir de ses implantations suisses et luxembourgeoises, pour apporter aux clients une offre encore plus enrichie.

UNE GAMME DE FONDS RÉGULIÈREMENT RECOMPENSÉE

En 2012, les équipes de gestion ont de nouveau bénéficié de plusieurs récompenses :

- Le magazine *Funds Europe* a attribué pour la deuxième année consécutive à Edmond de Rothschild Asset Management, le titre de « meilleure société de gestion européenne de l'année 2012 » (dans la catégorie moins de 20 milliards d'euros d'encours).
- Edmond de Rothschild Asset Management est arrivé en tête du classement annuel des sociétés de gestion publié par le cabinet de conseil Amadeis.
- L'expertise obligatoire a été récompensée par un trophée de bronze par le magazine *Le Revenu* pour ses performances à 3 ans.
- Deux fonds ont par ailleurs été distingués lors des Lipper Awards 2012 : Edmond de Rothschild Premiumsphere (trophée France) et Edmond de Rothschild Capital (trophée Europe et Espagne).

UN POSITIONNEMENT AU PLUS PRÈS DES INSTITUTIONNELS

La qualité de la gestion et la capacité à proposer des solutions d'investissement sur mesure adaptées aux exigences des institutionnels sont des facteurs clés de succès. La gestion ISR en est un exemple particulièrement marquant pour l'année 2012, au cours de laquelle Edmond de Rothschild Asset Management a remporté trois appels d'offres majeurs auprès d'institutionnels permettant de gérer des mandats actions ISR qui totalisent 1 milliard d'euros.

La création du Fonds Stratégique de Participations illustre la capacité d'innovation des équipes : il s'agit d'un véhicule permettant à nos partenaires assureurs d'investir à long terme dans le capital d'entreprises françaises cotées, tout en réduisant les exigences réglementaires au titre de la directive Solvabilité 2. Démarrant avec 650 millions d'euros d'engagement, le fonds devrait se développer avec l'arrivée de nouveaux investisseurs et par de nouvelles prises de participations.

DES CONVICTIONS FORTES, UNE OFFRE DE FONDS RÉACTIVE

Après avoir étoffé en 2011 son équipe de gestion émergents, qui compte 12 gérants répartis entre Paris, Hong Kong et Francfort, Edmond de Rothschild Asset Management a renforcé sa gamme émergente avec le lancement de deux nouveaux fonds : Edmond de Rothschild Eastern Europe et Edmond de Rothschild Latin America.

Parallèlement, Edmond de Rothschild Emerging Bonds, lancé en 1998, a été repositionné cette année pour exploiter pleinement le potentiel de la dette émergente. Bénéficiant d'une approche discrétionnaire et opportuniste, le fonds peut s'exposer à l'ensemble des segments de ce marché.

Edmond de Rothschild Asset Management a lancé en juin 2012 Edmond de Rothschild Millésima 2018, fonds obligataire à échéance permettant aux investisseurs de tirer partie des opportunités offertes par le marché du crédit. Ce fonds, dont l'encours dépassait 200 millions d'euros à l'issue de sa période de commercialisation, s'inscrit dans une logique de gamme : depuis 2008, Edmond de Rothschild Asset Management a lancé avec succès plusieurs fonds à échéance totalisant près de 1,5 milliard d'euros de collecte.

La gestion européenne a également été mise à l'honneur, avec la création en début d'année d'Edmond de Rothschild Euro Convictions. L'orchestration d'une vaste campagne commerciale au dernier trimestre 2012 appuyée par un dispositif publicitaire et événementiel a permis d'affirmer une forte conviction des équipes de gestion dans le potentiel des valeurs européennes et de nos solutions de gestion.

Enfin, le lancement réussi d'Edmond de Rothschild Convertibles 15/35 en fin d'année illustre la capacité des équipes à comprendre les attentes des investisseurs. Sa stratégie consiste à investir sur des obligations convertibles mais également sur des obligations d'entreprises et des options sur actions. Elle permet d'élargir l'univers d'investissement par rapport à un fonds convertible traditionnel et de mieux piloter la gestion du risque pour offrir un cadre de gestion défensif.

UNE STRATÉGIE À L'INTERNATIONAL S'APPUYANT SUR LA FORCE DU GROUPE

A l'international, les équipes ont maintenu leurs efforts commerciaux tant en Amérique du Sud qu'en Europe et en Asie. La stratégie commerciale bénéficie d'ores et déjà des synergies entre les différentes entités du Groupe Edmond de Rothschild.

L'année 2012 aura vu l'obtention des premiers succès commerciaux en Belgique et en Allemagne.

Grâce à leur coopération, les équipes italiennes associées à celles de Compagnie Benjamin de Rothschild à Genève et d'Edmond de Rothschild Ltd à Londres ont remporté un mandat de couverture de risques de change de 300 millions d'euros pour le fonds de pension italien FondoPoste. Seule une réponse « Groupe » était possible pour remporter cet appel d'offres qui requérait une présence en Italie et un haut niveau d'expertise en couverture des risques de change. Autre exemple, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe et Edmond de Rothschild Asset Management ont réuni leurs compétences pour concevoir et lancer au Japon le fonds luxe «Nikko Edmond de Rothschild Brand Fund» avec SMBC Nikko Securities en novembre 2012.

Parallèlement le rapprochement des équipes du Groupe à l'international, déjà effectif en Espagne et en Belgique, est amené à se poursuivre en 2013.

PRIVATE EQUITY

Le capital-investissement vient compléter l'activité de gestion d'actifs cotés pour proposer aux clients privés et aux investisseurs institutionnels la possibilité d'allouer une part de leurs portefeuilles à une classe d'actifs « à horizon moyen terme » offrant des rendements attractifs avec une certaine décorrélation des marchés. Ce pôle, organisé autour d'une entité faîtière Edmond de Rothschild Private Equity Partners, développe 4 expertises : le capital-développement, le capital-transmission, les Sciences de la Vie ainsi que les PME de croissance en Chine.

Référence française du private equity avec plus de 25 ans d'expériences et près d'1,8 milliard d'euros sous gestion, ce pôle déploie une stratégie centrée sur l'accompagnement de l'entrepreneur et le développement des PME.

Une coordination renforcée

Afin de renforcer l'impact commercial ainsi que le partage de meilleures pratiques, un Comité de Coordination a été mis en place au niveau de la structure de tête des activités de private equity pour compte de tiers de la Banque, Edmond de Rothschild Private Equity Partners.

En parallèle, les structures de gestion relatives à cette activité historiquement détenues par la holding Edmond de Rothschild S.A. (ERES I et ERES II) ont été reprises par Edmond de Rothschild Private Equity Partners ainsi que la structure dédiée au private equity chinois (Edmond de Rothschild Private Equity China), précédemment détenue par la Banque.

Bénéficiant des synergies avec le Groupe, le pôle de private equity parisien collabore désormais avec les équipes de RIT Capital (trust d'investissement coté à Londres et présidé par Lord Jacob Rothschild, partenaire stratégique du Groupe Edmond de Rothschild au travers d'une joint-venture créée en juillet 2012). Plusieurs professionnels de l'investissement de RIT Capital ont ainsi rejoint le management du fonds ERES II pour mener conjointement des activités d'investissement international opportuniste.

Un niveau d'activité soutenu

Malgré un contexte défavorable, le pôle de private equity a maintenu une activité d'investissement dynamique (140 millions d'euros) et plusieurs sorties permettant de retourner près de 80 millions d'euros aux investisseurs.

Edmond de Rothschild Investment Partners a initié la levée d'un quatrième fonds BioDiscovery. Grâce à la confiance renouvelée de ses partenaires institutionnels et à l'arrivée de nouveaux investisseurs, Edmond de Rothschild Investment Partners a atteint pour son premier closing en juillet 2012 le premier objectif de levée de 125 millions d'euros et poursuit sa démarche avec un objectif total de 200 millions d'euros. La vente de la société en portefeuille de BioDiscovery 3, Vessix Vascular en novembre 2012, permettant de renvoyer jusqu'à dix fois la mise aux investisseurs, a renforcé la confiance des investisseurs.

Winch Capital a poursuivi ses désinvestissements en cédant ses participations dans Farania et Sibille, ce qui a permis d'atteindre l'étape symbolique de retour de la totalité des fonds appelés en moins de sept ans. Winch Capital 2 a continué d'investir notamment dans le Groupe Défi, leader mondial de la publicité spectaculaire, et dans b2s, gestionnaire de call centers. Le fonds est investi à plus de 65 % et l'équipe prépare la levée du fonds 3.

Le fonds Cabestan (Small Caps) et son équipe au sein d'Edmond de Rothschild Investment Partners ont remporté le prix du « fonds d'investissement catégorie Small Caps » au titre de l'année 2011 lors des Grands Prix du Private Equity le 13 février 2012. Le fonds a réalisé trois investissements au cours de l'année pour un total de plus de 13 millions d'euros, portant ainsi à cinq le nombre de participations dans le portefeuille.

Les 13 participations gérées par Edmond de Rothschild Capital Partners ont bien traversé l'année, réalisant des acquisitions stratégiques. La société a réinvesti 11 millions d'euros pour acquérir successivement Ovio, Alpe et Fym et renforcer ainsi le positionnement stratégique de ses participations Mediascience, Artedist et Pénélope. En outre, Edmond de Rothschild Capital Partners a investi 15 millions d'euros dans une nouvelle participation majoritaire en procédant à l'acquisition d'Eurotechnocom, acteur majeur de la distribution de fournitures pour le déploiement de la boucle locale télécom.

Développement des activités à l'international

L'équipe Edmond de Rothschild Private Equity China a réalisé son cinquième investissement dans une société d'imagerie médicale et a contractualisé la cession de Delsker à Johnson & Johnson, réalisant 5 fois son investissement initial.

Mise en place d'une politique ESG

Edmond de Rothschild Investment Partners a procédé à la signature des principes pour l'Investissement Responsable de l'Organisation des Nations unies et à la mise en place d'une politique ESG. La société de gestion intègre dorénavant de manière systématique dans ses critères de sélection de ses investissements et dans ses pratiques en tant qu'actionnaires les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprises.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE L'ACTIVITÉ GESTION D'ACTIFS

En milliers d'euros	2012	2011	Évolution
Produit net bancaire récurrent	194.101	239.805	-19,1%
Frais de gestion récurrents	-165.229	-181.272	-8,9%
- <i>Frais de personnel</i>	-88.300	-97.313	
<i>. directs</i>	-71.845	-78.329	
<i>. indirects</i>	-16.455	-18.984	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-67.328	-74.788	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-9.601	-9.171	
Résultat brut d'exploitation récurrent	28.872	58.533	-50,7%
Coût du risque	-688	-	
Résultat d'exploitation récurrent	28.184	58.533	-51,8%
Sociétés mises en équivalence	-69	768	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	
Résultat courant avant impôt récurrent	28.115	59.301	-52,6%
Coefficient d'exploitation*	80,2%	71,8%	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Dans un contexte général instable, l'année 2012 a été marquée pour la gestion d'actifs par (i) une décollecte nette de - 3,1 milliards d'euros, (ii) un effet de marché positif (+ 9,1 % sur 2012), qui s'est accéléré sur la fin d'année et (iii) une baisse de profitabilité des actifs sous gestion.

Ainsi, si les actifs sous gestion sont, en fin de période, en baisse de - 3,6 %, les actifs sous gestion moyens affichent un recul de - 8,9 %. La décollecte nette touche la quasi-totalité des classes d'actifs. Les gammes perçues comme les plus risquées (actions ou multigestion) sont en décollecte nette de - 2,4 milliards d'euros tandis que les gammes monétaires sont en décollecte de - 1,1 milliard d'euros, à mettre en regard de l'évolution des taux d'intérêt. Seules les gammes obligataires et private equity collectent (+ 395 millions d'euros).

Baisse des actifs sous gestion moyens, mix produits défensif et moindre activité boursière conduisent à une baisse de - 19,1 % des revenus du pôle de gestion d'actifs (194,1 millions d'euros en 2012 contre 239,8 millions en 2011) et à un recul du taux de marge brute de 10 pbs pour atteindre 82 pbs (92 pbs en 2011).

Ainsi, si les commissions sur encours sont en diminution de - 10,4 %, les commissions de transaction sont en baisse de - 40,9 % et les commissions de surperformance sont en hausse de + 13,5 %.

Au total, la contribution du produit net bancaire de la gestion d'actifs au PNB consolidé est stable à 59,9% entre les deux exercices.

FRAIS DE GESTION

La gestion d'actifs affiche, en 2012, une baisse de - 8,9 % de ses frais généraux, à 165,2 millions d'euros.

Les frais de personnel des collaborateurs de ce pôle s'élèvent à 88,3 millions d'euros, à comparer à 97,3 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette baisse de - 9,3 % est à mettre en regard de l'évolution du contexte économique et financier général et du PNB du groupe de la Banque.

Les autres charges d'exploitation de la gestion d'actifs (76,9 millions d'euros) diminuent également de - 8,4 % entre 2012 et 2011. Cette évolution reflète les efforts mis en œuvre par les différents métiers de la gestion d'actifs pour adapter leurs coûts à un environnement qui demeure encore très largement incertain.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Avec une diminution de - 19,1 % de son produit net bancaire et une baisse de ses frais de gestion de - 8,9 %, la gestion d'actifs affiche, en 2012, un repli de son résultat brut d'exploitation de - 50,7 %, à 28,9 millions d'euros.

Le coefficient d'exploitation de ce pôle d'activité ressort ainsi à 80,2 %, contre 71,8 % pour l'année 2011.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Après contribution des entreprises mises en équivalence — essentiellement la société Edmond de Rothschild Limited à Londres et Zhonghai FMC —, le résultat courant avant impôt de la gestion d'actifs s'élève à 28,1 millions d'euros, en baisse de - 52,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Autres activités et gestion propre

CONSEIL AUX ENTREPRISES

Faits marquants de 2012

- 15 opérations conseillées par le pôle de conseil aux entreprises, dont les conseils des actionnaires de Rykiel, Zadig & Voltaire, Nuxe et de Lacoste
 - Projet de rapprochement des activités d'Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et d'Edmond de Rothschild Corporate Finance
-

Le Groupe Edmond de Rothschild en France intervient dans le conseil d'opérations de cessions, acquisitions, évaluations d'entreprises, ingénierie financière, alliances stratégiques et joint-ventures, privatisations et introductions en Bourse. Les équipes réalisent des missions de conseil auprès des sociétés familiales ou de leurs actionnaires. L'indépendance, l'absence de conflit d'intérêts, la discrétion et un réseau international de partenaires pour accompagner les clients en France et à l'étranger sont autant d'atouts au service des entreprises.

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE MALGRÉ UN CONTEXTE DIFFICILE

En 2012, dans un contexte d'attentisme des différents acteurs, tant du private equity que des groupes industriels, les deux équipes ont réalisé 15 opérations, accompagnant notamment la famille Rykiel dans la cession de ses activités à Fung Brands ou encore les actionnaires de Zadig & Voltaire, de Nuxe et de Lacoste dans leurs restructurations actionnariales.

RAPPROCHEMENT DES ACTIVITÉS DE CONSEIL

Afin, d'une part, de renforcer son offre à destination des entrepreneurs et des entreprises familiales et, par ailleurs, de développer davantage de synergies avec les autres métiers du Groupe, il a été décidé de rapprocher les deux sociétés de conseil aux entreprises en France, Edmond de Rothschild Corporate Finance et Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales.

Ce rapprochement initié fin 2012 sera effectif au cours du deuxième trimestre 2013 et permettra la création d'une plateforme de Conseil plus étoffée et de disposer des équipes appropriées à destination des entreprises et de leurs dirigeants dans leur réflexion actionnariale, au-delà des opérations de M&A Corporate traditionnelles.

Il permettra également de proposer à l'international, dans l'ensemble du Groupe Edmond de Rothschild, un modèle qui a fait ses preuves en France en associant étroitement les expertises de conseil aux entreprises et de banque privée pour conseiller les entreprises familiales sur leurs opérations stratégiques ou patrimoniales.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES AUTRES ACTIVITÉS ET GESTION PROPRE

En milliers d'euros	2012	2011	Évolution
Produit net bancaire récurrent	46.994	66.577	-29,4%
Frais de gestion récurrents	-34.224	-44.607	-23,3%
- <i>Frais de personnel</i>	-20.460	-31.479	
<i>. directs</i>	-14.246	-24.020	
<i>. indirects</i>	-6.214	-7.459	
- <i>Autres charges d'exploitation</i>	-11.385	-10.152	
- <i>Dotations aux amortissements</i>	-2.379	-2.976	
Résultat brut d'exploitation récurrent	12.770	21.970	-41,9%
Coût du risque	-267	47	
Résultat d'exploitation récurrent	12.503	22.017	-43,2%
Sociétés mises en équivalence	-	-	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-463	670	
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-227	
Résultat courant avant impôt récurrent	12.040	22.460	-46,4%
Coefficient d'exploitation*	67,8%	62,5%	

* Frais de personnel et autres charges d'exploitation rapportés au produit net bancaire (PNB).

PRODUIT NET BANCAIRE

Autres activités

L'évolution du produit net bancaire de ce secteur (- 47,9 %) traduit, d'une part, la baisse de - 73,1 % des honoraires du conseil aux entreprises logé au sein de la filiale Edmond de Rothschild Corporate Finance et, d'autre part, le recul de - 34,8 % des revenus de l'activité propre de la Direction des Marchés de Capitaux.

Gestion propre

Son produit net bancaire s'élève à 28,6 millions d'euros en 2012 contre 31,3 millions d'euros pour l'exercice précédent. Les revenus de ce secteur intègrent principalement la part des commissions de mouvement enregistrées par la Banque au titre de son rôle de dépositaire qui recule de - 24,9 % d'une année sur l'autre, à mettre en regard de l'évolution de l'activité du Groupe.

FRAIS DE GESTION

Autres activités

A 17,3 millions d'euros, les frais de gestion des « Autres activités » sont en baisse de - 33,7 % par rapport à l'exercice précédent, conséquence de l'évolution de l'activité.

Gestion propre

Les frais généraux de la Gestion propre – qui recouvrent essentiellement les coûts du rôle de holding de la Banque et les charges d'exploitation liées aux opérations propres de celle-ci – s'avèrent en recul de - 7,4 % d'un exercice à l'autre, principalement sous l'effet de l'évolution des frais de personnel.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Avec une baisse de ses revenus de - 29,4 % et un recul de ses frais de gestion de - 23,3 %, le résultat courant avant impôt du pôle « Autres activités et Gestion propre » s'inscrit en baisse significative (- 41,9 %), à 12,8 millions d'euros contre 22,0 millions d'euros en 2011.

PERSPECTIVES 2013

Malgré un environnement encore incertain, la Banque, forte de ses atouts historiques tant en banque privée qu'en gestion d'actifs, continuera de déployer en 2013 une stratégie de croissance commerciale.

La banque privée capitalisera sur son modèle, proche des entrepreneurs, fondé sur une offre très large de services (ingénierie patrimoniale, assurance-vie, cessions d'entreprises, philanthropie, etc.) et sur ses valeurs de confiance, discrétion et proximité avec sa clientèle.

La gestion d'actifs intensifiera son offre à destination de ses partenaires et clients institutionnels en France et à l'international. La constitution d'une ligne de métier unique pour la gestion d'actifs au sein du Groupe Edmond de Rothschild, qui s'est notamment traduite en 2012 par la fusion des deux entités françaises, s'inscrit dans la volonté de poursuivre et d'amplifier les ambitions du Groupe tant en Europe qu'à l'international.

Le développement de la Banque s'inscrira aussi dans le cadre d'une politique de synergie et de maîtrise des coûts concertée avec l'ensemble des entités du Groupe Edmond de Rothschild en matière d'offre de produits et services, en particulier à l'international.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Au cours de cette année, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a réalisé les opérations significatives suivantes :

- Fusion/absorption :
 - Le 30 novembre 2012, a été réalisée la fusion-absorption de la société EdRIM Solutions par la société Edmond de Rothschild Asset Management, avec transmission universelle du patrimoine. Cette opération a nécessité préalablement la fusion-absorption de la société EdRIM Gestion par la société EdRIM Solutions. A ce titre, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé sa participation dans la société

EdRIM Gestion à EdRIM Solutions. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a apporté, ensuite, la totalité de sa participation dans la société EdRIM Solutions à la société absorbante Edmond de Rothschild Asset Management. En rémunération des apports, la société Edmond de Rothschild Asset Management a procédé à une augmentation de son capital par la création de nouvelles actions. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, en échange des actions de la société EdRIM Solutions précédemment détenues, détient, au 31 décembre 2012, 98.29 % du capital de la société Edmond de Rothschild Asset Management.

- Acquisitions :
 - Achat d'actions de la société CFSH Luxembourg S.à.R.L., société de droit luxembourgeois. La Banque détient, au 31 décembre 2012, 100 % du capital.
 - Prise de participation, dans la société EdRRIT Limited, à hauteur de 10% de son capital, soit 27 798 actions, a donné lieu à un transfert de 24 172 actions ordinaires de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque à la société EdRRIT Limited.
- Reclassements intra-groupe :
 - La société ERS, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 24 janvier 2012, a décidé de réduire le capital social par voie de rachat par la Société de ses propres actions à concurrence de 400 000 actions pour les annuler en vue de la réduction du capital de 6 000 000 d'euros à 2 000 000 d'euros. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, après cette opération, détient 99,99% du capital de la société ERS.
 - Cession de la totalité de sa participation dans la société Edmond de Rothschild Private Equity China Management S.à.r.l. à une autre société du Groupe, Private Equity Partners.
 - Cession de la totalité de sa participation dans la société Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) Management S.à.r.l à une autre société du Groupe, Private Equity Partners.

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2012, le total du bilan consolidé du Groupe de la Banque s'élève à 2 455,8 millions d'euros, en baisse de - 19,3 % par rapport au 31 décembre 2011 (3 043,0 millions d'euros).

Cette évolution trouve principalement son origine dans la diminution des opérations de pension livrée, effectuées avec les OPCVM du groupe de la Banque dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, conséquence du contexte économique et financier global.

ACTIF

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Caisse, Banques centrales, CCP	635.308	21.371
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	346.805	251.362
Actifs financiers disponibles à la vente	377.424	318.699
Prêts et créances sur les établissements de crédit	417.354	1.543.531
Prêts et créances sur la clientèle	294.220	401.544
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Actifs d'impôt et autres actifs	192.810	313.720
Valeurs immobilisées	191.843	192.755
Total de l'actif	2.455.764	3.042.982

PASSIF

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	349.538	488.687
Dettes envers les établissements de crédit	275.220	59.151
Dettes envers la clientèle	1.206.341	1.653.687
Passifs d'impôts et autres passifs	223.070	277.464
Provisions	38.110	61.378
Dettes subordonnées	-	107.869
Capitaux propres part du Groupe	356.675	388.574
Intérêts minoritaires	6.810	6.172
Total du passif	2.455.764	3.042.982

ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Engagements donnés		
Engagements de financement	139.788	103.079
Engagements de garantie	256.736	436.321
Engagements reçus		
Engagements de financement	12.174	-
Engagements de garantie	20.312	27.955

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIF CONSOLIDÉ

Le poste **Caisse, Banques centrales, CCP** enregistre les placements de trésorerie à vue effectués par la Banque auprès de la BCE ou de la Banque de France. L'augmentation très sensible de ce poste est la conséquence de la baisse des taux, particulièrement marquée depuis le mois de juillet 2012.

Le total des **actifs financiers à la juste valeur par résultat** s'avère en hausse d'un exercice à l'autre, à 346,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 251,4 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette rubrique intègre essentiellement des certificats de dépôt d'établissements de crédit (72,5 millions d'euros), à court terme, destinés à la gestion de la trésorerie de la Banque, ainsi que des emprunts d'Etats de l'Union économique et monétaire acquis dans le cadre de la gestion d'OPCVM de produits structurés (15,9 millions d'euros), des instruments dérivés à terme ferme, évalués à la juste valeur, couvrant les risques de marché induits par les produits structurés (49,7 millions d'euros) et des prêts à terme auprès des établissements bancaires (208,7 millions d'euros), dont la plus grande part auprès de la Banque de France (200,0 millions d'euros). Il est à noter que, suite à la cession en 2011 des emprunts d'Etats des pays périphériques de la zone euro, le Groupe de la Banque n'a plus, à ce jour, d'exposition aux emprunts grecs, italiens ou espagnols.

Les **actifs financiers disponibles à la vente** — nets de dépréciations durables —, qui sont évalués en juste valeur, s'établissent à 377,4 millions d'euros à fin 2012, en augmentation de + 18,4 % par rapport au 31 décembre 2011 (318,7 millions d'euros). Cette hausse s'explique par l'entrée dans le périmètre de la Banque de la société CFSH Luxembourg, structure de private equity, acquise auprès d'Edmond de Rothschild S.A. en juillet 2012. Ce poste est, par ailleurs, composé d'emprunts d'Etat allemands qui font l'objet d'une couverture de juste valeur pour le risque de taux. Le solde de ce poste correspond essentiellement à des lignes d'OPCVM du Groupe détenues par la Banque au titre de l'amorçage ou du « sponsoring » de fonds et par les filiales dans le cadre de la gestion de leur trésorerie.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, qui sont répartis en créances à vue (comptes ordinaires et opérations de prêt au jour le jour) et en opérations de pension livrée à terme, s'affichent en forte baisse à 417,4 millions d'euros à fin 2012 contre 1.543,5 millions d'euros l'exercice précédent, soit - 73,0 %. Ils ne représentent plus que 17,0 % du total du bilan consolidé au 31 décembre 2012, contre 50,7% au 31 décembre 2011.

Cette évolution touche essentiellement les dépôts placés auparavant auprès de la Banque de France sous forme de prêts au jour le jour (- 620,0 millions d'euros) et désormais placés en dépôts à vue (procédure plus légère et sans impact sur la rentabilité dans un contexte de taux d'intérêt nul).

Les **prêts et créances sur la clientèle** (nets de provisions), qui se composent de comptes ordinaires débiteurs et de prêts, s'inscrivent en recul de - 26,7 % à 294,2 millions d'euros au 31 décembre 2012, à comparer à 401,5 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette évolution est principalement due à la baisse des comptes à vue débiteurs des OPCVM qui passent, de date à date, de 162,4 millions d'euros à 38,9 millions d'euros.

Le poste **actifs d'impôt et autres actifs**, en baisse de - 38,5 %, enregistre la diminution des dépôts versés par la Banque au titre des appels de marge et collatéraux, en raison de l'évolution des marchés.

Les **valeurs immobilisées** s'élèvent à 191,8 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 192,8 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ce poste évolue sous l'effet d'écart d'acquisition provenant de l'entrée de CFSH Luxembourg dans le périmètre de la Banque, contrebalancé par la diminution de valeur de la participation dans Zhonghai FMC, qui a fait l'objet d'une dépréciation durable.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PASSIF CONSOLIDÉ

Le total des **passifs financiers à la juste valeur par résultat** s'établit à 349,5 millions d'euros au 31 décembre 2012, en baisse de - 28,5 % par rapport au 31 décembre 2011 (488,7 millions d'euros). Cette évolution est principalement due au montant des émissions structurées en diminution de 88,7 millions d'euros (272,7 millions d'euros à fin 2012 contre 361,4 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Parallèlement les instruments dérivés liés à ces émissions diminuent également (41,1 millions d'euros contre 97,5 millions d'euros de date à date).

Les **dettes envers les établissements de crédit** correspondent à des comptes à vue dont l'encours baisse (12,5 millions d'euros à fin 2012, contre 50,5 millions d'euros à fin 2011).

Ce poste enregistre également une dette à terme de 250 millions d'euros auprès de la BCE, suite à la participation de la Banque au programme LTRO du 27 février 2012.

Les **dettes envers la clientèle** regroupent, d'une part, les comptes ordinaires créditeurs, comptes à terme et comptes d'épargne et, d'autre part, les opérations de pension livrée effectuées avec les OPCVM du Groupe dans le cadre de la gestion de leur trésorerie. Elles diminuent globalement de 447,3 millions d'euros de date à date, soit - 27,1 % pour s'établir à 1.206,3 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette évolution résulte, d'une part, de la progression des dépôts à vue (tant de la clientèle privée que des sociétés non financières et des OPCVM) et, d'autre part, de la forte baisse des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe qui ressortent à 157,6 millions d'euros à fin 2012 contre 917,8 millions d'euros un an plus tôt.

Les **provisions** s'affichent en baisse, passant de 61,4 millions d'euros à fin 2011 à 38,1 millions au 31 décembre 2012. Cette baisse s'explique essentiellement par des reprises de provisions liées aux ajustements sur les mécanismes de fidélisation à long terme des collaborateurs.

Les **dettes subordonnées** correspondaient à l'émission par la Banque d'un titre subordonné remboursable (TSR) de 120 millions d'euros en juin 2007, à échéance juin 2017 avec une option de remboursement anticipé à l'issue d'une période de 5 ans. Cet emprunt, qui avait fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros en 2009, a été remboursé par anticipation, pour le solde, à la première date de call, en juin 2012.

Après, notamment, distribution du dividende relatif à l'exercice 2011 (42,5 millions d'euros) et prise en compte du résultat de l'année 2012 (25,9 millions d'euros), les **capitaux propres part du Groupe** enregistrent une diminution de - 8,2 %, à 356,7 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les **intérêts minoritaires** sont relativement stables d'un exercice à l'autre (6,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 6,2 millions d'euros à fin 2011).

ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE

Les **engagements de financement donnés à la clientèle**, qui incluent notamment les engagements de souscription à des fonds de private equity du Groupe, ressortent à 139,8 millions d'euros, contre 103,1 millions d'euros à fin 2011.

Les **engagements de garantie donnés par le Groupe** concernent essentiellement les cautions administratives et financières délivrées à la clientèle et les engagements de garantie délivrés aux souscripteurs de fonds structurés, à formule ou à coussin. Les engagements délivrés par la Banque aux souscripteurs de fonds structurés pour leur garantir la valeur liquidative initiale ou un taux de rendement en fonction des évolutions d'un sous-jacent (taux/indices) s'élevaient à 171,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 333,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une diminution de - 48,7 %, reflet de la décollecte observée sur les activités de gestion structurée.

Les **engagements de garantie reçus** proviennent d'établissements de crédit et sont en baisse à 20,3 millions d'euros contre 28,0 millions d'euros à fin 2011.

TRÉSORERIE

La rentabilité des activités de trésorerie demeure importante en 2012 pour un niveau de risques toujours très contenu.

Les opérations de change et de dépôt en devises sont effectuées en intermédiation, clientèle ou interbancaire. Les revenus de l'exercice 2012 s'élevaient à 12,8 millions d'euros, en baisse (- 2,8 millions d'euros) par rapport à 2011.

L'activité de la « Trésorerie Euros », quant à elle, s'inscrit tant dans le cadre de la gestion de la trésorerie disponible d'entités du Groupe que dans celui de l'intermédiation bancaire. La Banque poursuit une politique de placement de ses excédents de trésorerie très sélective. Dès le début de la crise de liquidité, en août 2007, elle a réduit la liste des contreparties éligibles et le volume de ses engagements interbancaires à terme, de sorte qu'elle ne profite que de manière marginale de l'accroissement des écarts de rendement constatés sur le marché monétaire.

Attestant d'une enveloppe de risques financiers maîtrisée, la perte maximale de trading enregistrée sur une journée en 2012 s'élève à 0,06 million d'euros.

Elle s'avère être très en deçà de la limite de risque globale autorisée sur cette période, soit 1,95 million d'euros, elle-même représentant moins de 1 % des fonds propres bruts consolidés de la Banque à fin décembre 2012.

COMPTES SOCIAUX

BILAN DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2012, le total du bilan de la Banque s'élève à 2,35 milliards d'euros, en diminution de - 23,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent qui ressortait à 3,07 milliards d'euros.

Les principales composantes du bilan, en milliers d'euros, sont les suivantes :

Actif	31.12.2012	31.12.2011
Comptes de trésorerie et opérations interbancaires	1.214.127	1.620.839
Concours à la clientèle	411.565	525.802
Autres comptes financiers	262.832	476.902
Titres et immobilisations	465.031	449.265
Total	2.353.555	3.072.808

Passif	31.12.2012	31.12.2011
Opérations interbancaires	265.213	47.823
Dépôts de la clientèle	1.242.255	1.705.174
Dettes représentées par un titre	292.412	454.674
Autres comptes financiers	263.764	439.535
Dettes subordonnées	51.719	160.122
Capitaux propres	238.192	265.480
Total	2.353.555	3.072.808

A l'actif, la part des **comptes de trésorerie et opérations interbancaires** représente 52 % du total du bilan de la Banque, comme en 2011, pour un montant de 1.214 millions d'euros contre 1.621 millions d'euros en 2011, soit - 406,7 millions d'euros ou - 25 %. Alors qu'elle se montait à 21 millions d'euros à fin 2011, la trésorerie placée auprès de la BCE ou de la Banque de France représente un montant de 635 millions à fin 2012, soit 27 % du total du bilan de la Banque, conséquence d'un environnement de taux d'intérêt historiquement bas. En contrepartie, les comptes à vue et les prêts au jour le jour auprès des établissements financiers sont en baisse très significativement, passant de 713 millions à fin 2011 à 60 millions à fin 2012, soit un recul de - 92%.

La baisse de l'activité ainsi que la décollecte observée sur le premier semestre conduisent à une baisse des comptes à terme (- 367 millions d'euros) pour atteindre 519 millions d'euros en 2012. La répartition des encours sur les établissements de crédit reste axée sur la sélectivité et la qualité des signatures des contreparties, au titre desquelles figure essentiellement la Banque Centrale Européenne, et les maturités restent courtes, la durée moyenne des titres reçus en pension livrée étant inférieure à 20 jours.

Le montant des **concours à la clientèle** atteint 412 millions d'euros à fin 2012, contre 526 millions d'euros à fin 2011, soit une baisse de - 21,7 %. Celle-ci repose, notamment, sur les crédits accordés à la clientèle privée – couverts principalement par des titres – et qui constituent, pour l'essentiel, un produit d'accompagnement de la gestion de patrimoine.

En ligne avec l'évolution des opérations interbancaires, les **autres comptes financiers** s'établissent à 263 millions d'euros, à comparer à 477 millions d'euros l'exercice précédent, soit une contraction de - 45 %.

La rubrique **titres et immobilisations** s'élève à 465 millions d'euros au 31 décembre 2012, à comparer à 449 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 3,5 % en raison notamment de l'entrée dans le périmètre de la Banque de CFSH Luxembourg, structure de private equity, acquise à Edmond de Rothschild S.A. en juillet 2012, partiellement compensée par la baisse des actions, obligations et autres titres à revenu fixe ou variable ; recul à mettre en regard de la baisse de la rentabilité de ces investissements.

Au passif, les **opérations interbancaires** s'élèvent à 265 millions à fin 2012, à comparer avec 48 millions au 31 décembre 2011, conséquence de la participation de la Banque au programme LTRO de la BCE en février 2012.

Les **dépôts de la clientèle** sont en baisse significative à 1.242 millions d'euros à fin 2012 contre 1.705 millions à fin 2011 (soit - 27 %, - 463 millions d'euros). Cette évolution résulte, d'une part, de la progression des dépôts à vue (tant de la clientèle privée que des sociétés non financières et des OPCVM) et, d'autre part, de la forte baisse des opérations de pension livrée avec les OPCVM du Groupe qui passent de 918 millions d'euros en 2011 à 158 millions d'euros à fin 2012.

Les **dettes représentées par un titre** s'élèvent à 292 millions d'euros contre 455 millions d'euros l'exercice précédent. Elles comprennent essentiellement des Euro Medium Term Notes (EMTN) émis dans le cadre de l'activité de produits structurés.

Les **autres comptes financiers** ressortent à 264 millions d'euros contre 440 millions d'euros à fin 2011, soit une baisse de - 176 millions d'euros. Cette évolution est notamment due à l'impôt sur les sociétés impacté par la baisse de l'activité, la baisse des provisions, notamment dans le cadre de l'ajustement du dispositif de rémunération à long terme des collaborateurs et la baisse des opérations interbancaires.

Le poste des **dettes subordonnées**, qui s'élève à 52 millions d'euros au 31 décembre 2012, intègre uniquement le titre super subordonné (TSS) pour 50 millions d'euros, titres émis par la Banque en juin 2007 dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires du Groupe ; le titre subordonné remboursable (TSR) pour 108 millions d'euros ayant été remboursé par anticipation en juin 2012.

Les éléments relatifs aux **capitaux propres** se décomposent ainsi, en milliers d'euros :

En milliers d'euros	(1) 31.12.2012	(1) 31.12.2011
Capital	83.076	83.076
Réserves	130.522	130.522
Report à nouveau	9.765	8.687
Total	223.363	222.285

(1) Avant affectation du résultat de l'exercice.

Le **bénéfice de l'exercice** s'affiche à 14,8 millions d'euros, à comparer à 43,2 millions d'euros pour l'exercice 2011, soit un recul de - 65,7 %.

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA BANQUE

Le compte de résultat de la Banque peut être résumé, globalement, comme suit, en milliers d'euros :

	2012	2011
Produit net bancaire	139.570	214.770
Frais de personnel	-59.328	-102.081
Autres charges d'exploitation	-61.884	-55.232
Amortissements	-8.275	-8.311
Résultat brut d'exploitation	10.083	49.146
Coût du risque	118	-17.159
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1.970	2.826
Résultat exceptionnel	84	-2
Impôt sur les bénéfices	2.574	8.384
Résultat net	14.829	43.195

Produit net bancaire

A 139,6 millions d'euros, le produit net bancaire de l'exercice 2012 est en recul de - 35,0 % contre 214,8 millions d'euros en 2011.

Cette baisse de - 75,2 millions d'euros s'explique notamment par le recul de - 51,1 millions d'euros, soit - 48,8 %, des recettes du portefeuille titres et revenus divers et, en particulier, la diminution des dividendes –acomptes et compléments– versés en 2012 par les filiales, notamment de gestion collective, conséquence de la baisse de l'activité ainsi que du plan de restructuration de la filière de gestion d'actifs.

De plus, une plus faible activité boursière et la baisse des actifs sous gestion moyens en 2012 par rapport à 2011 conduisent à une baisse des commissions financières de - 17,7 %, soit 68,5 millions

d'euros pour 2012, à comparer à 83,2 millions d'euros pour 2011. Les opérations de marchés ont, quant à elles, été impactées par un environnement de taux historiquement bas, par une moindre activité sur 2012 par rapport à 2011 ainsi que par la participation de la Banque au programme LTRO de la BCE de février 2012. Ainsi, ce poste est en diminution de - 3,7 millions d'euros entre 2011 et 2012.

Frais généraux et amortissements

A 129,5 millions d'euros, les **charges générales d'exploitation et amortissements** sont en baisse de - 21,8 % par rapport à 2011 (165,6 millions d'euros).

Cette baisse de 36,1 millions d'euros est à décomposer en :

- Une baisse des **frais de personnel** de - 41,9 % (59,3 millions d'euros en 2012 contre 102,01 millions en 2011), liée aux ajustements sur les mécanismes d'intéressement à long terme des collaborateurs ainsi qu'à une réduction des effectifs ;
- Une augmentation des **autres charges d'exploitation** de 12,0 % (61,9 millions d'euros en 2012 contre 55,2 millions en 2011) ;
- Enfin, les **dotations aux amortissements** s'élèvent à 8,3 millions d'euros en 2012 comme en 2011.

Après frais généraux et amortissements, le **résultat brut d'exploitation** ressort à 10,1 millions d'euros contre 49,1 millions d'euros en 2011.

Eléments hors exploitation

Le solde net du **coût du risque** est positif de 0,1 million d'euros en 2012, à comparer à 17,2 millions d'euros en 2011, en raison de la cession des emprunts d'Etats des pays périphériques de la zone euro intervenue fin mai 2011.

Les **gains ou pertes nets sur autres actifs**, qui s'élèvent à 2,0 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros en 2011, sont essentiellement constitués de profits sur la cession de titres du Groupe nets des dotations aux provisions pour dépréciation sur immobilisations financières.

L'**impôt sur les bénéfices**, qui s'inscrit dans le cadre de l'intégration fiscale de Groupe, présente un solde positif de 2,6 millions d'euros contre 8,4 millions d'euros en 2011. Cette évolution est à mettre en relation avec la baisse du résultat d'exploitation entre 2011 et 2012.

Le **résultat net** s'affiche à 14,8 millions d'euros, à comparer à 43,2 millions d'euros pour l'exercice 2011, soit un recul de - 65,7 %.

CAPITAL SOCIAL

La répartition du capital social, qui s'élève à 83.075.820 euros au 31 décembre 2012, est la suivante :

Edmond de Rothschild S.A.	4.777.033	actions soit	86,25%
Caisse de Dépôt et Placement du Québec	577.063	actions soit	10,42%
EdRRIT Limited	24.172	actions soit	0,44%
Divers actionnaires salariés du Groupe	143.704	actions soit	2,59%
Autres actionnaires minoritaires	16.416	actions soit	0,30%
Total	5.538.388	actions soit	100,00%

Dans le cadre d'un accord de coopération entre RIT Capital Partners plc et le Groupe Edmond de Rothschild, un joint-venture (« EdRRIT ») a été créé en juillet 2012. Edmond de Rothschild Limited détient 41 % d'EdRRIT et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild en détient 10% suite à un transfert de 24 172 de ses actions ordinaires à la société EdRRIT Limited.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT (articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce)

A la clôture de l'exercice 2012, les dettes de la société à l'égard de ses fournisseurs se décomposent, par date d'échéance, de la manière suivante (en euros) :

Echéancier de trésorerie en euros	Montant Brut	Montant échu	Montant à échoir		
			A 30 jours au plus	A 45 jours au plus	A 60 jours au plus
2011	3.148.706	1.761.653	1.333.777	19.190	34.086
2012	1.123.277	645.400	421.788	56.089	-

Informations sociales et environnementales

INFORMATIONS SOCIALES

L'année 2012 a été marquée par la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie pour l'ensemble du Groupe Edmond de Rothschild, activement déployée par les équipes de l'entité française. A Paris, l'activité de gestion d'actifs a été amenée à évoluer avec le rapprochement des sociétés Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Managers.

Le développement des collaborateurs à travers une politique ambitieuse de valorisation des compétences et de fidélisation demeure un objectif prioritaire. C'est dans cet esprit que les équipes de la Direction de Ressources Humaines accompagnent la stratégie de la Banque.

Ressources humaines		
Formation	Part du personnel formé dans l'année	53,7%
	Nombre total d'heures de formation	8 949 heures
Egalité hommes - femmes	Part des femmes cadres Groupe	43,2%
	Part des femmes cadres hors classe Groupe	23,5%

EMPLOI

Au 31 décembre 2012, la Banque et ses filiales emploient 974 collaborateurs dans le monde, 24 nationalités étant représentées au total.

	2012	2011
Effectif en France	826	858
Effectif hors de France	148	156
Effectif total	974	1014

Les effectifs en France sont marqués par une proportion très élevée de 80% de cadres.

L'effectif est réparti de façon équilibrée entre hommes et femmes, avec une proportion de femmes représentant 47 % de l'effectif. 43 % des cadres sont des femmes, de sorte que les sociétés du

Groupe de la Banque atteignent depuis plusieurs années l'objectif fixé par la branche professionnelle dans le cadre de l'accord du 15 novembre 2006, à savoir compter un effectif de 40 % de femmes cadres en 2010. Elles approchent l'engagement pris dans l'accord salarial de la Banque du 31 janvier 2011 selon lequel la part des femmes parmi les cadres atteindra 44 % en 2014.

L'ancienneté moyenne a légèrement augmenté en 2012, passant de 8,3 ans à 8,7 ans, comme l'âge moyen qui atteint 41,2 ans, contre 40 ans en 2011.

Au 31 décembre 2012, 96 % des collaborateurs en France bénéficiaient d'un CDI, 48 % de ces postes étaient occupés par des femmes.

101 recrutements ont été réalisés en 2012, dont 58 en CDD. 55 % ont concerné des femmes.

Les départs, au nombre de 141, ont concerné pour 58 % des femmes et pour 6 % des collaborateurs de plus de 45 ans. Ils intègrent également l'engagement d'un plan de sauvegarde de l'emploi et d'un plan de départ volontaire préalable, prévoyant la suppression de 66 emplois consécutivement à la fusion des entités Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Managers.

Le turnover évolue de 9 % à 8 % entre 2011 et 2012.

La Banque et ses filiales poursuivent une démarche active d'intégration des jeunes en entreprise : près de 184 stagiaires et jeunes en contrat de formation en alternance étaient présents en 2012 (effectif base temps plein).

Chaque année, toutes les entités du Groupe Edmond de Rothschild S.A. mettent en place et développent des partenariats avec certaines écoles et formations dans le but d'organiser et d'optimiser le sourcing des jeunes talents. La présence de la Banque et de ses filiales dans les forums de rencontre des grandes écoles s'est renforcée en 2012 avec la participation d'opérateurs à près de 10 manifestations, notamment au sein des établissements suivants : ESCP Europe, ESSEC Business School, Sciences Po Paris, Trium (forum regroupant les écoles des Mines, Ponts et ENSTA), EDHEC, HEC, Université Paris-Dauphine et Reims Management School.

Le déploiement d'actions de développement au bénéfice des collaborateurs seniors s'est poursuivi en application du plan d'actions seniors, institué pour une durée de trois ans à compter

du 1^{er} janvier 2010. Environ 50 entretiens d'expérience de collaborateurs âgés de 45 ans et plus sont menés chaque année. En 2012, la part de salariés âgés de plus de 50 ans reste stable à 20%.

Près de 5 % des effectifs, principalement des femmes, ont choisi d'organiser leur travail à temps partiel, l'ensemble des demandes de passage à temps partiel ayant été approuvées en 2012.

6 collaborateurs, en charge d'assurer la sécurité de l'exploitation informatique, sont soumis à une organisation du travail spécifique par équipe impliquant un travail de nuit, selon un accord collectif en vigueur.

Le niveau d'absentéisme, de 5,4 % en 2012, a légèrement augmenté consécutivement à plusieurs arrêts de travail de longue durée.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération a été définie au mois de mars 2010, en application de l'arrêté du 3 novembre 2009 et des normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française du 5 novembre 2009, imposant aux établissements financiers de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

Elle a été adaptée aux nouvelles règles édictées par l'arrêté du 13 décembre 2010, ainsi qu'aux dispositions communes publiées par l'AFG, l'AFIC et l'ASPIM sur les politiques de rémunération des sociétés de gestion le 23 novembre 2010. Les rémunérations variables des mandataires, des opérateurs de marchés et négociateurs ainsi que des professionnels des fonctions de contrôle interne et de contrôle des risques, sont, en vertu de ce dispositif, versées pour partie en différé et de manière échelonnée.

Des règles précises d'application de ce principe sont fixées chaque année, après analyse de la Direction Financière, de la Direction des Ressources Humaines et des Directions de la Conformité et du Contrôle des Risques, et font l'objet d'une validation du Comité de rémunération de la Banque.

La transposition de la directive AIFMD (Alternative Investment Fund Managers Directive) prévue au plus tard le 22 juillet 2013, le projet de Directive UCITS5 (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities) ainsi que le projet de directive CRD4 impacteront notre politique de rémunération dans les prochains mois.

Les principales évolutions concerneront l'élargissement de la population régulée aux activités de gestion d'actifs, la révision de la structure de rémunération des collaborateurs concernés et le

renforcement des règles de contrôle et de publication des informations liées aux rémunérations.

L'actualisation de la politique de rémunération sera soumise à la validation du Comité de rémunération.

	2012	2011
Masse salariale annuelle (en milliers d'euros) DADS	99.428	86.385
Pourcentage d'augmentation du salaire fixe	2,60%	2,60%
Part des bonus en pourcentage de la MS fixe au (31/12/(N-1))	36,80%	39%
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une promotion à un niveau supérieur	74	71
	dont 50 % de femmes	dont 51 % de femmes

La masse salariale s'établit à 99,4 millions d'euros contre 86,4 millions d'euros en 2011, soit une hausse de 15 %. Elle intègre notamment l'évolution des salaires fixes entre 2011 et 2012 et le coût des départs intervenus en 2012.

RELATIONS SOCIALES

Les dernières élections des représentants du personnel au sein de l'Unité Économique et Sociale (UES) se sont tenues en octobre 2011 afin de renouveler les mandats des délégués du personnel et des membres élus du Comité d'Entreprise (CE). Il s'agissait des premières élections, organisées tous les 4 ans, mises en œuvre depuis la réforme de la représentativité syndicale, en août 2008, qui conditionne notamment cette représentativité (et la possibilité de négocier et de signer des accords collectifs qui en découle) à un seuil d'audience électorale.

En 2012, 8 accords collectifs ont été conclus au sein de l'UES, concernant entre autres l'égalité professionnelle, l'épargne salariale ou l'évolution du périmètre de l'UES.

Par ailleurs, le Comité d'Entreprise et le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont régulièrement informés et consultés à propos des principaux projets qui concernent la marche générale des entités de l'UES et les conditions de travail des collaborateurs. En outre, le CE prend en charge la gestion des activités sociales et culturelles.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Le bien-être et la santé au travail sont l'une des priorités de la politique de Ressources Humaines. Dans un environnement de marchés tendus et de crise économique, une attention particulière a été portée sur les facteurs de stress et la prévention des risques psychosociaux.

Des actions de sensibilisation aux risques psychosociaux à destination des managers sont organisées depuis l'année 2011 (30 collaborateurs formés en 2012) et seront poursuivies avec l'organisation régulière de 3 groupes d'une dizaine de managers par an.

FORMATION

Formation et mobilité constituent les pivots du développement des ressources humaines. Le renforcement de la formation professionnelle au bénéfice des collaborateurs de la Banque et de ses filiales s'est poursuivi en 2012. Ainsi, 723 inscriptions ont été réalisées et ont représenté 1,9 million d'euros, soit 1,9 % de la masse salariale. Le plan de formation 2013 s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2012. Il met en valeur les compétences internes et mise sur le développement des collaborateurs.

Une large majorité des actions engagées concernent des formations « sur mesure », l'objectif principal restant l'accompagnement de chaque collaborateur dans son évolution professionnelle à travers la proposition de contenus adaptés aux besoins spécifiques de l'activité et de chaque métier.

Dans le cadre de la fusion entre Edmond de Rothschild Asset Management et Edmond de Rothschild Investment Managers, une démarche d'accompagnement du changement sera engagée en 2013, avec pour objectif de poursuivre le développement des compétences et des expertises des collaborateurs. Il s'agira également de faciliter la mise en place et le déploiement de méthodes de travail communes et de favoriser une dynamique d'interaction au sein des équipes de la nouvelle structure fusionnée.

Entités du groupe France	2012	2011
Part de salariés ayant suivi au moins une formation dans l'année	54%	53%
Part des femmes parmi les stagiaires formation	46%	48%
Nombre total d'heures de formation	8.949	8.138
Budget annuel de formation (en milliers d'€)	1.919	1.614
- dont versement à des fonds d'assurances formation	39%	39%

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

L'intégration des salariés en situation de handicap fait l'objet d'une attention particulière, notamment en matière d'aménagement du poste de travail. Le nombre travailleurs handicapés a augmenté en 2012, passant de deux à quatre personnes employées à temps plein.

Un plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes avait été adopté pour l'année 2012, après avoir recueilli l'avis favorable des Instances Représentatives du Personnel.

Trois domaines d'actions prioritaires ont ainsi été définis et repris depuis dans un accord collectif du 20 décembre 2012, applicable pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2013 : le recrutement, la formation et la promotion professionnelle. La Banque s'est ainsi engagée à maintenir l'équilibre des recrutements entre hommes et femmes et à promouvoir un accès égalitaire des collaborateurs aux actions de développement des compétences.

A ce titre, afin notamment de respecter l'objectif de 45 % de femmes cadres en 2015 qu'elle s'est fixé au-delà de celui défini par la branche, la Banque veille à assurer une promotion professionnelle équitable entre les femmes et les hommes et propose des parcours de formation diplômante, intégrant notamment un dispositif de validation des acquis de l'expérience, destiné aux femmes, et plus spécifiquement, aux non-cadres.

Depuis, un avenant du 22 février 2013 est venu compléter ce dispositif par la mise en place d'objectifs et d'indicateurs relatifs à la rémunération effective et donc au principe d'égalité salariale entre les hommes et les femmes.

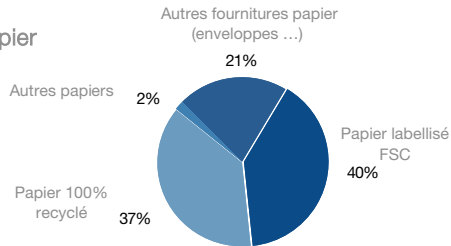
Au-delà de ce cadre d'origine réglementaire, la promotion du principe d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes constitue un élément majeur de la politique des Ressources Humaines.

Enfin, l'entretien annuel d'évaluation intègre une réflexion entre le collaborateur et son manager, sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La Banque a poursuivi en 2012 le déploiement d'une politique volontariste de réduction de son empreinte environnementale, dont les principaux résultats ont été la baisse de 14% de ses émissions de gaz à effet de serre et de 15 tonnes de ses consommations de papier.

Consommation de papier 81,6 t



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

A l'initiative de la Direction du Développement Durable, placée sous la responsabilité directe du Directoire, une politique générale de développement durable permet depuis fin 2010 d'organiser et de coordonner les initiatives prises en la matière par la Banque et ses filiales.

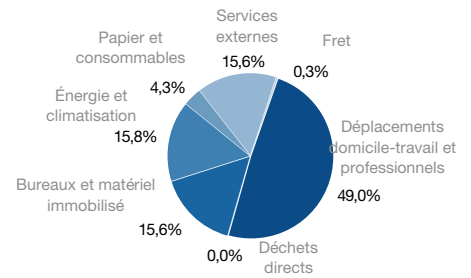
Sur la base des Bilans Carbone® réalisés en 2010 et 2011, l'identification des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre a conduit à la mise en place d'indicateurs de suivi, d'actions de sensibilisation et de critères de choix permettant de gérer l'impact environnemental direct de la conduite de nos activités. Ces éléments complètent les Plans de Continuité de l'Activité définis pour prévenir et gérer les risques extrêmes auxquels sont soumises les activités bancaires.

La sensibilisation des salariés sur les impacts environnementaux de leurs déplacements professionnels, de l'utilisation de papier, de la gestion des bâtiments et du recyclage des déchets a été intégrée au plan de communication interne. La démarche Green IT menée par la Direction des Systèmes d'Information participe également à davantage d'efficacité énergétique. Différentes solutions techniques contribuant à la maîtrise des consommations électriques et des impressions de documents ont été étudiées et sont progressivement mises en œuvre. L'installation de deux ruches aux abords immédiats d'un de nos bâtiments parisiens a permis d'initier un cycle de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité, bien que ceux-ci ne revêtent pas, par nature, d'importance directe sur les métiers de la banque.

Ces éléments généraux de politique environnementale participent à la diffusion, auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, des valeurs qui fondent plus largement la vision de la famille Rothschild d'une Finance Responsable : exigeante, consciente de son rôle dans la société et tournée vers l'avenir.

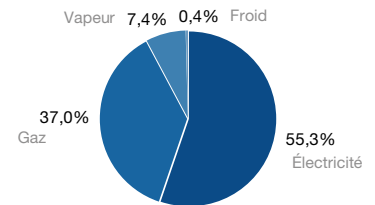
Emission de gaz à effet de serre

9 249 t éq. CO2



Energie consommée

7 769 MWh



UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Les consommations de papier ont subi un très net ajustement à la baisse à la suite des actions menées pour en rationaliser l'usage. Qualitativement, l'amélioration porte sur le report de consommation sur des papiers recyclés ou labellisés FSC. La dématérialisation progressive des avis envoyés à nos clients, en valorisant les fonctionnalités du site Internet, libère un important potentiel supplémentaire de réduction.

L'extension du recyclage des déchets aux matériaux plastique, canettes et papier sur l'ensemble des sites parisiens a constitué en 2012 un élément significatif de l'avancement de notre démarche au quotidien.

Les chiffres d'énergie consommée ne réagissent que faiblement aux actions de sensibilisation menées et appellent à mettre en place des mesures plus adaptées de rénovation énergétique des bâtiments, à l'image des travaux en cours sur le siège social d'Edmond de Rothschild Investment Services à Tel-Aviv.

BILAN CARBONE

La volonté de réduire nos impacts directs sur le changement climatique s'est traduite depuis 2010 par la réalisation de notre Bilan Carbone® sur l'ensemble de nos activités.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2012 a été la conséquence d'une forte baisse des déplacements aériens des salariés par rapport à l'année 2011, qui avait marqué une étape importante du développement international du Groupe.

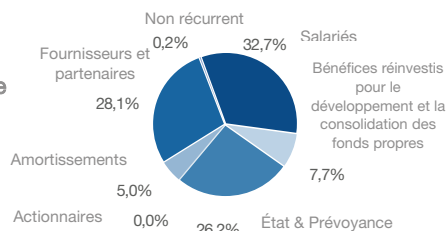
ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012

2012 s'est inscrit dans le prolongement des engagements pris en faveur du développement durable. Membre du Pacte Mondial des Nations unies, dont le soutien aux 10 principes est réaffirmé, la Banque privilégie une vision de long terme dans la conduite de ses activités de gestion privée et de gestion d'actifs et agit en acteur engagé d'une société en profonde mutation.

IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Répartition des revenus bancaires par poste de dépense ou affectation

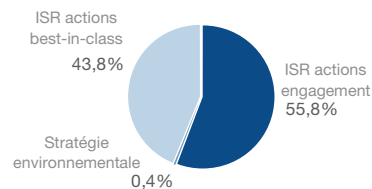
326 M€



INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Encours gérés selon des critères ISR :

2 447 M€



La croissance de 18,7 % des encours gérés par Edmond de Rothschild Asset Management selon des stratégies ISR (Investissement Socialement Responsable) témoigne de l'importance croissante des critères sociaux, environnementaux ou de gouvernance (ESG) dans le choix des investissements. Le développement d'une capacité d'analyse extra-financière propre à Edmond de Rothschild Asset Management a permis la prise en compte des demandes ISR spécifiques de grands clients institutionnels très exigeants sur ce thème. En un an, Edmond de Rothschild Asset Management a ainsi remporté trois appels d'offres majeurs de mandats ISR totalisant 1 milliard d'euros.

La reconnaissance de l'impact indirect des investissements se concrétise également par le soutien financier apporté à Paris Europlace sur l'organisation d'une manifestation, durant la semaine de l'ISR, sur le thème de la Finance Responsable, ainsi qu'à Novethic pour le sponsoring de son 5ème colloque annuel dédié aux « stratégies ESG pour Investisseurs Responsables ». Edmond de Rothschild Asset Management a continué de soutenir les recherches de la Chaire Finance Durable et Investissement Responsable de l'Ecole Polytechnique et de participer aux travaux de l'AFG, du FIR et de l'Af2i sur ces mêmes thématiques.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES ET MISSION PRO BONO

La Banque a lancé en octobre 2011 une action pilote de mécénat de compétences, avec le soutien des Fondations Edmond de Rothschild, en accompagnant l'association Mozaïk RH. Mozaïk RH est un cabinet de recrutement à but non lucratif, agissant pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus des quartiers populaires. La participation de la banque vient en appui du programme d'accompagnement et d'insertion professionnelle déployé par Mozaïk RH et baptisé PasserElles. Quinze collaborateurs de la Banque volontaires ont ainsi participé au programme en parrainant une des jeunes femmes sélectionnées ou en animant un des ateliers co-organisés avec Mozaïk RH.

Au terme de cette édition test, le partenariat a été confirmé pour une durée supplémentaire minimale de deux ans. Une nouvelle édition démarrée en septembre 2012 bénéficie à ce titre d'une subvention de la Banque ainsi que du mécénat de compétences de certains collaborateurs.

La Banque s'est également investie dans le programme Scale Up, créé par les Fondations Edmond de Rothschild et l'ESSEC. Dans ce cadre, la Banque a rejoint le cercle d'experts intervenant à titre gratuit auprès des entrepreneurs sélectionnés. Les banquiers volontaires ont ainsi la possibilité de participer à des échanges qui leur permettent de valoriser leur expérience sous un angle différent et de se familiariser avec le secteur de l'entrepreneuriat social en plein essor, riche de modèles de développement innovants et porteurs d'impacts.

POLITIQUE ACTIVE DE COLLABORATION AVEC DES ENTREPRISES SOCIALES

Avec la création du programme Scale Up, la Banque s'est tournée de façon plus volontariste vers certaines de ces entreprises sociales, dans l'idée de soutenir ces modèles entrepreneuriaux qui savent allier impact social et pérennité financière.

Les deux entreprises du programme Scale Up 2010, Puerto Cacao et Extramuros, ont ainsi fait l'objet de projets de collaboration concrétisés en 2012 pour la fourniture de chocolats issus du commerce équitable et le recyclage de matériaux usagés pour la conception d'objets promotionnels. Ces collaborations prolongent le travail avec les ESAT, les établissements et services d'aide par le travail, qui permettent aux personnes handicapées n'ayant pas suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire d'exercer une activité dans un milieu protégé. En 2012, environ 740 heures de travail ont été confiées à des travailleurs handicapés employés dans des ateliers spécialisés.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Le respect absolu des règles d'éthique édictées dans le Code de Déontologie remis à chaque employé et disponible sur l'extranet de l'entreprise est une obligation que la Direction de la conformité et du contrôle permanent a pour mission de faire appliquer. Le contenu de ce Code rappelle, précise et complète les dispositions législatives et réglementaires et les usages et meilleures pratiques déontologiques habituellement observés en France.

Tout collaborateur se doit à tout moment d'exercer son activité avec la loyauté, la compétence, le soin et la diligence qui s'imposent, au mieux des intérêts des clients et de l'intégrité du marché. Ce code, qui s'appuie sur l'obligation préalable fondamentale de connaître son client, rappelle les obligations de la Banque en termes de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes. Sont également couvertes la prévention des abus de marché, les relations avec les tiers et la lutte anticorruption.

En 2012, 103 personnes ont participé aux formations à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. 19 personnes ont été formées en matière d'abus de marché.

Observations du Conseil de surveillance

Sur le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi, le Directoire de la société nous a présenté, en temps opportun, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes de l'exercice 2012 et communiqué le rapport qu'il a établi en vue de sa présentation à l'Assemblée.

Après examen de ce rapport, nous vous précisons que nous n'avons aucune observation complémentaire à formuler sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice 2012 ; ces comptes confirment les renseignements qui nous avaient été communiqués au cours de l'année.

Nous recommandons l'adoption des comptes à l'Assemblée des Actionnaires.

Le Conseil de surveillance

Comptes consolidés et annexes

BILAN CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

Actif		31.12.2012	31.12.2011
Caisse, Banques centrales, CCP	3.1	635.308	21.371
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.2	346.805	251.362
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	377.424	318.699
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	417.354	1.543.531
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	294.220	401.544
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	-	-
Actifs d'impôts courants		7.690	2.855
Actifs d'impôts différés		5.708	3.116
Comptes de régularisation et actifs divers	3.7	179.412	307.749
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3.8	54.184	58.624
Immobilisations corporelles	3.9	36.501	38.856
Immobilisations incorporelles	3.10	23.676	23.565
Ecarts d'acquisition	3.11	77.482	71.710
Total de l'actif		2.455.764	3.042.982

Passif		31.12.2012	31.12.2011
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.12	349.538	488.687
Instruments dérivés de couverture	3.13	10.465	8.628
Dettes envers les établissements de crédit	3.14	264.755	50.523
Dettes envers la clientèle	3.15	1.206.341	1.653.687
Dettes représentées par un titre		-	-
Passifs d'impôts courants		2.323	4.100
Passifs d'impôts différés		2.462	7.268
Comptes de régularisation et passifs divers	3.7	218.285	266.096
Provisions	3.16	38.110	61.378
Dettes subordonnées	3.17	-	107.869
Capitaux propres	3.18	363.485	394.746
Capitaux propres part du Groupe		356.675	388.574
. Capital et réserves liées		230.195	230.195
. Réserves consolidées		93.409	97.558
. Gains et pertes latents ou différés		7.211	7.739
. Résultat de l'exercice		25.860	53.082
Intérêts minoritaires		6.810	6.172
Total du passif		2.455.764	3.042.982

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS

En milliers d'euros

		2012	2011
+ Intérêts et produits assimilés	4.1	40.960	56.660
- Intérêts et charges assimilées	4.2	-37.796	-51.756
+ Commissions (produits)	4.3	391.271	485.304
- Commissions (charges)	4.3	-88.502	-114.124
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.4	11.409	14.953
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	4.5	5.721	5.190
+ Produits des autres activités	4.6	9.195	13.528
- Charges des autres activités	4.6	-9.353	-9.434
Produit net bancaire		322.905	400.321
- Charges générales d'exploitation	4.7	-250.013	-292.961
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-16.406	-16.212
Résultat brut d'exploitation		56.486	91.148
+/- Coût du risque	4.8	-837	77
Résultat d'exploitation		55.649	91.225
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	3.8	-1.806	2.928
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	-462	670
+/- Variation de valeur des écarts d'acquisition		-	-227
Résultat courant avant impôt		53.381	94.596
- Impôt sur les bénéfices	4.10	-23.033	-35.932
Résultat net		30.348	58.664
- Intérêts minoritaires		-4.488	-5.582
Résultat net – Part du Groupe		25.860	53.082
Résultat par action en euro		4,31	9,29
Résultat dilué par action en euro		4,13	8,78

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

En milliers d'euros

	31.12.2012	31.12.2011
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	30.348	58.664
Résultat lié aux actifs et passifs destinés à la vente	-5.721	-5.190
Plus et moins-values de cession	-	-670
Dotations nettes aux amortissements et provisions	-11.857	17.057
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1.806	-2.928
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-11.409	-14.953
Autres produits et charges calculés	4.254	12.008
Pertes / produits nets des activités de financement	860	16
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	23.033	35.932
Capacité d'autofinancement avant résultat des activités de financement et impôt	31.314	99.936
Impôt versé	-33.464	-42.741
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	489.480	-488.785
Augmentation / diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	-339.892	609.425
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	43.172	-109.090
Augmentation / diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs non financiers	60.091	-51.387
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	250.701	17.358
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-14.698	-13.319
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	-77.456	-23.374
Variation des dépôts de garantie	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	2.658	2.338
Cessions ou réductions des actifs immobilisés	611	1.475
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	-88.885	-32.880
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Augmentation / diminution de trésorerie provenant des activités de financement	-108.729	5
Augmentation / diminution de trésorerie liée aux opérations avec les actionnaires	-48.415	-48.759
Trésorerie nette provenant des opérations de financement	-157.144	-48.754
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	3.113	-421
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7.785	-64.697
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	21.371	15.690
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	118.924	131.446
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	681.838	739.694
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	822.133	886.830
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	635.308	21.371
OPCVM monétaires qualifiés d'équivalents de trésorerie	108.599	118.924
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	86.011	681.838
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	829.918	822.133
Variation de la trésorerie nette	7.785	-64.697

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	31.12.2011	Augmentation de capital	Affectation du résultat	Autres variations	31.12.2012
Part du Groupe					
- Capital	83.076	-	-	-	83.076
- Primes d'émission	98.244	-	-	-	98.244
- Instruments de Capitaux Propres (TSS)	48.875	-	-	-	48.875
- Intérêts sur instruments de Capitaux Propres (TSS)	-8.280	-	-	-2.074	-10.354
- Eliminations des titres auto détenus	-3.779	-	-	3.779	-
- Autres réserves	109.617	-	10.964	-16.818	103.763
Gains / pertes latents ou différés sur les titres en actifs financiers disponibles à la vente	7.739	-	-	-528	7.211
- Résultat 2011	53.082	-	-53.082	-	-
Sous-Total	388.574	-	-42.118	-15.641	330.815
- Résultat 2012	-	-	-	25.860	25.860
Total des Capitaux Propres part du Groupe	388.574	-	-42.118	10.219	356.675
Part des minoritaires					
- Réserves	590	-	2.467	-735	2.322
- Résultat 2011	5.582	-	-5.582	-	-
- Résultat 2012	-	-	-	4.488	4.488
Total des intérêts minoritaires	6.172	-	-3.115	3.753	6.810

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

	2012	2011
Résultat net	30.348	58.664
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires	-62	1.438
Variation de valeur différée des instruments dérivés de couverture (*)	-467	590
Variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (*)	1.166	5.404
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (*)	-1.687	-251
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1.050	7.181
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	29.298	65.845
<i>dont part du Groupe</i>	<i>24.876</i>	<i>60.261</i>
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	<i>4.422</i>	<i>5.584</i>

(*) Montants nets d'impôt.

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 – CONTEXTE GÉNÉRAL D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1. CONTEXTE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 concernant l'application des normes comptables internationales pour les émetteurs de titres de créances admis à la vente directe au public, dans le cadre de l'émission régulière de titres de créances admis à la vente directe au public, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a établi en 2007 pour la première fois ses comptes en utilisant le référentiel des normes comptables internationales I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards). Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 13 mars 2013 et examinés par le comité d'audit et le Conseil de surveillance respectivement en date du 18 et 19 mars 2013.

1.2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2012, le Groupe applique les dispositions d'IFRS 3 et IAS 27 révisées relatives respectivement aux regroupements d'entreprises et aux états financiers consolidés. L'application de ces normes révisées est prospective et n'a donc aucune incidence sur le traitement comptable des opérations antérieures au 1^{er} janvier 2010.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2012 n'a pas eu d'effet sur les états financiers de l'exercice 2012.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2012 n'est qu'optionnelle.

Le 29 décembre 2012, l'union Européenne a adopté l'amendement à IAS 32 « Instruments financiers : présentation – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers », les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » ainsi que la norme modifiée IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » applicables au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, et la norme IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur », applicable prospectivement à compter du 1^{er} janvier 2013. Le Groupe est en cours d'analyse des incidences éventuelles de l'application de ces normes sur ses comptes consolidés.

1.3. RECOURS À DES ESTIMATIONS

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures.

Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation, notamment pour :

- les dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés en « Actifs disponibles à la vente » ;
- les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- les tests de dépréciation effectués sur les participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- la détermination du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation.

Par ailleurs, le Groupe estime que parmi les autres domaines comptables impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les provisions, les engagements de retraites et les paiements à base d'actions.

1.4. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes individuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de toutes les filiales contrôlées ou sous influence notable.

• Sociétés intégrées globalement

Les sociétés placées sous le contrôle exclusif de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille chacun des éléments de l'actif et du passif des filiales, puis à éliminer les opérations réciproques entre la société mère et ses filiales, ou entre filiales. La part des intérêts minoritaires, dans la situation nette et dans le résultat, est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

Le référentiel IFRS définit le contrôle exclusif sur une filiale comme le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités.

Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale, en tenant compte également des droits de vote potentiels ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale, ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

• Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est définie comme le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

Elle est présumée à partir du moment où une entreprise détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises mises en équivalence sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, lequel inclut les écarts d'acquisition imputables, et ajustées ultérieurement des variations de la part des actifs nets revenant au Groupe. Les gains et pertes sur les transactions entre le Groupe et les entreprises mises en équivalence sont éliminés à proportion de la participation détenue, à moins que l'opération ne mette en évidence une dépréciation durable de l'actif transféré.

• Cas particulier des entités ad hoc

Les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (« entités ad hoc ») sont consolidées dès lors qu'elles sont contrôlées en substance par le Groupe, même en l'absence de lien en capital. Les principaux critères d'appréciation utilisés de façon non cumulative pour déterminer l'existence du contrôle d'une entité ad hoc sont les suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe afin que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité ; ce pouvoir peut avoir été délégué par la mise en place d'un mécanisme d'autopilotage ;
- le Groupe a la capacité de bénéficier de la majorité des avantages de l'entité ;
- le Groupe conserve la majorité des risques relatifs à l'entité. Deux entités répondant à ces critères ont été consolidées, il s'agit du « Groupement Immobilière Financière » et de « Edmond de Rothschild Investors Assistance ».

1.5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

De façon à accélérer son développement sur le métier d'asset management, le Groupe a fusionné Edmond de Rothschild Investment Managers et Edmond de Rothschild Asset Management le 30 novembre 2012 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012. Les équipes sont dorénavant réunies au sein d'une structure unique, Edmond de Rothschild Asset Management, qui propose l'ensemble des expertises de gestion : actions, taux et crédit, obligations convertibles, allocation d'actifs, multigestion, gestions structurée et alternative.

La volonté de regrouper les activités opérationnelles et l'activité de « sponsoring », a conduit la Banque à acquérir le 1^{er} août 2012 auprès d'Edmond de Rothschild S.A. 100% des titres CFSH Luxembourg. Concomitamment CFSH Luxembourg a cédé ses participations détenues dans ERES Management (100%) et ERES Management II (60%) à Edmond de Rothschild Private Equity Partners.

LCF Amorçage a fait l'objet d'une dissolution courant février 2012 avec transfert de son actif net à la Banque.

1.6. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

• Date de clôture

Les comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes de chaque société arrêtés au 31 décembre 2012.

• Éliminations de consolidation

Les créances, dettes et engagements, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations entre sociétés consolidées par intégration globale, sont éliminés. Il en est de même pour les plus ou moins-values de cession.

Les produits correspondant aux dividendes reçus de toutes les sociétés consolidées sont également éliminés pour la détermination du résultat consolidé.

• Écarts d'acquisition

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors-bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination.

Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est, après analyse, répartie entre, d'une part, les corrections de valeur des éléments du bilan et des engagements de l'entreprise consolidée, d'autre part, l'enregistrement d'actifs incorporels répondant aux critères définis par la norme IAS 38 et, enfin, un solde résiduel, appelé écart d'acquisition. Si cet écart est positif, il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Si l'écart est négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat. Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique. L'écart d'acquisition relatif aux acquisitions de sociétés mises en équivalence est comptabilisé en « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

Les règles énoncées ci-dessus ont été modifiées par l'adoption de la norme IFRS 3 révisée. Les principales modifications sont les suivantes :

- les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et que leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.
- les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.
- les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Postérieurement à la période d'évaluation de 12 mois suivant le regroupement, les variations de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers, sont enregistrées en résultat.
- à la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Dans le cas d'une acquisition par étapes, l'écart d'acquisition est donc déterminé par référence à la valeur de marché en date de prise de contrôle et non plus par référence à celle des actifs et passifs acquis à chaque transaction d'échange.

Evaluation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie devant retirer des avantages de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT, déterminée à dire d'experts sur la base de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession, est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de l'exercice sur la ligne « Variation de valeur des écarts d'acquisition ».

• Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt. L'impôt différé est déterminé suivant la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement du taux d'imposition et les variations enregistrées en compte de résultat. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

• Conversion des comptes et états financiers en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique « Ecart de conversion » et pour la part des tiers sous la rubrique « Intérêts minoritaires ».

• Engagement de rachat accordé à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale

En dehors des engagements de rachat consentis aux bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achats d'actions, le Groupe peut consentir à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations.

Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi selon une formule de calcul prédéfinie contractuellement lors de l'acquisition des entités.

Pour les engagements de rachat conclus jusqu'au 31 décembre 2009, conformément aux normes IAS 32, IFRS 3 et IAS 27, le Groupe enregistre un passif au titre des options de vente cédées aux actionnaires minoritaires des entités contrôlées de manière exclusive. Ce passif est comptabilisé initialement pour le prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en augmentation des écarts d'acquisition.

Les variations ultérieures de ce passif liées à l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts minoritaires sont intégralement comptabilisées par ajustement du montant de l'écart d'acquisition (méthode du goodwill en cours).

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET NOTES EXPLICATIVES

• Conversion des opérations en devises

En date d'arrêté comptable, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euro aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat. Les opérations de change au comptant sont évaluées selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées au compte de résultat. Les contrats de change à terme sont évalués au cours du terme restant à courir à la date d'arrêté, avec impact des variations de juste valeur en résultat.

Les actifs non monétaires libellés en devises et notamment les titres de participation non consolidés libellés en devises sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de change relatifs à ces actifs ne sont constatés en résultat que lors de leur cession ou de leur dépréciation ainsi qu'en cas de couverture de juste valeur du risque de change.

Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans les catégories suivantes :

Prêts et créances

- Les crédits accordés à la clientèle dans le cadre de l'activité de banque commerciale sont classés au bilan dans la catégorie « Prêts et créances sur la clientèle ». Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite évalués en date de clôture à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, qui prend en considération les flux financiers issus de toutes les modalités contractuelles de l'instrument. Ils peuvent faire l'objet de dépréciations de créances (cf. § « Dépréciation des actifs financiers »). Sont également classés dans cette catégorie les titres reçus en pension.
- Les prises en pension de titres contre espèces sont enregistrées pour leur montant équivalent au montant encaissé. Les rémunérations relatives à ces pensions sont enregistrées selon la méthode du coût amorti en compte de résultat.
- Les prêts et créances sur établissements de crédit qui ne sont pas désignés dès leur origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Comme pour les pensions contractées avec la clientèle financière, les prises en pension contractées avec des établissements de crédit voient leur rémunération enregistrée selon la méthode du coût amorti.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit dans une très faible proportion des actifs détenus à des fins de transaction qui sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et dont les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

A ces actifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers non dérivés que le Groupe a désignés dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 telle que définie dans l'amendement adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005. L'application par le Groupe de l'option juste valeur a pour objet :

- d'une part, de permettre d'évaluer à la juste valeur certains instruments hybrides de façon à ne pas séparer les dérivés incorporés devant faire l'objet d'une comptabilisation distincte. Sont classés dans cette catégorie les EMTN et BMTN structurés émis par la Banque,
- d'autre part, l'élimination ou la réduction significative de décalages entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque évalue ainsi à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat l'ensemble de ses opérations de gestion de trésorerie à terme. La gestion de la trésorerie de la Banque repose sur les éléments suivants :
 1. la conclusion de prêts et d'emprunts à terme avec des établissements de crédit ou la clientèle financière ;
 2. l'acquisition ou l'émission de titres de créances négociables sur le marché interbancaire ;
 3. la couverture éventuelle de chacun de ces éléments par un dérivé de taux d'intérêt.

L'utilisation de l'option juste valeur permet, lorsqu'un élément comptabilisé au coût amorti est adossé à un actif financier, qui serait classé dans les actifs financiers disponibles à la vente et dont les variations de juste valeur impacteraient les capitaux propres, d'éliminer la distorsion née de l'enregistrement comptable différent pour des actifs et des passifs financiers qui partagent le même risque de taux avec des variations de valeur en sens opposé qui ont tendance à se compenser.

De même, lorsqu'un prêt interbancaire dont la relation de couverture n'a pas été reconnue à l'origine subit les mêmes variations de juste valeur (dues à l'exposition au risque de taux d'intérêt) mais en sens opposé, l'utilisation de l'option juste valeur permet d'atténuer la distorsion qu'aurait engendré l'enregistrement du prêt au coût amorti et du dérivé en variation de juste valeur par résultat.

Enfin, cette catégorie d'actifs et de passifs financiers enregistre les justes valeurs positives ou négatives (sans qu'elles soient compensées) des dérivés qui n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et intègrent les primes et décotes, correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres, ainsi que les frais d'acquisition. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes ; il s'agit des actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. En date d'arrêté comptable, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur avec impact des variations de valeur, hors revenus courus ou acquis, sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés ». Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». C'est également dans cette rubrique que sont enregistrés les revenus des titres à revenu variable classés en actifs financiers disponibles à la vente.

Les revenus des titres à revenu fixe de cette catégorie sont, quant à eux, classés en « Intérêts sur instruments financiers ».

• Reclassement d'actifs financiers

Le 15 octobre 2008, l'Union européenne a adopté les amendements des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».

Les reclassements d'actifs prévus par la norme sont les suivants :

- de la catégorie « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :
 - . vers la catégorie « Prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance ;
 - . vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs ayant fait l'objet du reclassement respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.
- de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » :
 - . vers la catégorie « Prêts et créances » dans les mêmes conditions que celles définies précédemment pour les « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » ;
 - . vers la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance.

• Dépréciation des actifs financiers

Actifs financiers évalués au coût amorti

A chaque arrêté, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour un actif financier analysé individuellement, résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes »), dès lors que cet (ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation dues à l'évolution des perspectives de recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque », tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération financière des créances dépréciées et est enregistrée en « Intérêts et produits assimilés » au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat. S'agissant d'un titre à revenu variable coté sur un marché actif, une baisse significative (supérieure à 20 %) du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou prolongée (supérieure à 12 mois) de celui-ci constitue une indication de dépréciation possible qui conduit le Groupe à procéder à une analyse qualitative. Le cas échéant, une dépréciation est déterminée sur la base du cours coté.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains ou pertes latents ou différés » et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux propres pour les instruments de dette et dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les instruments de dette, les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

• Instruments dérivés et opérations de couverture

La norme IAS 39 requiert la comptabilisation au bilan de tous les instruments dérivés à leur juste valeur, avec comptabilisation des variations de valeur en résultat, à l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture des flux de trésorerie (voir ci-après). Les instruments dérivés sont enregistrés au bilan à la date de négociation. Ils sont classés en deux catégories :

Instruments financiers dérivés de transaction

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme instruments de transaction, à moins qu'ils puissent être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est positive et dans la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » lorsque leur juste valeur est négative. Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits ou charges constatés lors des règlements intermédiaires du différentiel d'intérêts ou lors du règlement de l'échéance finale prévu au contrat de dérivé sont enregistrés au

compte de résultat dans les rubriques « Intérêts et produits assimilés » ou « Intérêts et charges assimilées ». Les gains ou pertes issus de dénouements anticipés des dérivés avant leur échéance prévue au contrat sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture

Pour qualifier un instrument de dérivé de couverture, le Groupe doit documenter la relation de couverture dès sa mise en place.

Cette documentation doit préciser l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture.

L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique « Instruments dérivés de couverture ».

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe doit désigner l'instrument financier dérivé de couverture comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

• Immobilisations

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels incluent notamment les logiciels informatiques et les portefeuilles de contrats acquis :

- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé en fin de second semestre. Ce dernier peut être réalisé à tout moment de l'année dans la mesure où il est exécuté chaque année à la même date. Un actif incorporel enregistré sur la période en cours est soumis au test avant la clôture de l'exercice en cours.
- les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité définie sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations cumulés, et sont amortis sur leur durée d'utilité. La durée d'utilité est la plus courte entre la durée légale et la durée de vie économique attendue.
- ils sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque d'être irrécupérable.

Immobilisations corporelles

L'équipement, le mobilier et les agencements sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué des amortissements ; les amortissements sont calculés, pour leur plus grande part, selon le mode linéaire afin d'amortir totalement les actifs sur leur durée d'utilité, soit en général entre 4 à 10 ans.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation si des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable risque de ne pas être recouvrable.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées en « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Le Groupe ne compte pas d'immeuble de placement dans ses immobilisations.

• Passifs financiers au coût amorti

Les dettes émises par le Groupe qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transaction.

Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes envers les établissements de crédit et dettes envers la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Elles recouvrent également les dettes sur titres donnés en pension livrée à vue ou à terme aux établissements de crédit ou à la clientèle, incluses dans ces deux rubriques.

Elles sont enregistrées pour le prix de cession des titres. Les titres mis en pension sont, quant à eux, maintenus à l'actif du bilan dans leurs postes d'origine et sont évalués selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent ; les revenus afférents à ces titres sont aussi comptabilisés comme si les titres étaient toujours en portefeuille.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre comprennent notamment des bons de caisse, titres du marché interbancaire et créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées. Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

• Provisions

Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation légale ou implicite du Groupe, du fait d'événements passés à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendu est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif.

Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

• Actions propres

Le terme « Actions propres » désigne les actions de la société consolidante La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

• Impôt sur les bénéfices

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate, dans le résultat de la société mère, de l'impact du régime de groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe).

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat, à l'exception de la part relative aux éléments directement comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts courants sont les impôts prévisionnels à payer sur les bénéfices imposables de l'exercice, calculés sur la base des taux en vigueur à la date du bilan, et de tout ajustement des impôts dus au titre des exercices antérieurs. Les actifs et passifs d'impôts courants sont compensés lorsque La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque entend régler sur base nette et qu'elle y est légalement autorisée.

Les impôts différés sont constatés sur la base des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs au bilan et la valeur fiscale attribuée à ces actifs et passifs. En règle générale, tous les écarts temporaires imposables donnent lieu à l'enregistrement d'un passif d'impôt différé tandis que les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il existe une probabilité de bénéfices imposables futurs sur lesquels affecter ces écarts temporaires déductibles. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale, relèvent de la même autorité fiscale et que l'entité est légalement autorisée à compenser. Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés relatifs aux écarts actuariels sur régimes à prestations définies sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les impôts différés relatifs à la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et des couvertures de flux de trésorerie (qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres) sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres et ensuite enregistrés au compte de résultat lorsque le gain ou la perte de juste valeur est constaté au compte de résultat.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'y ajoute une Contribution Sociale sur les Bénéfices de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000 ainsi qu'une Contribution Exceptionnelle de 5 %, initialement établie pour les exercices 2011 et 2012 mais prorogée jusqu'en 2014, pour les sociétés bénéficiaires réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros. Par ailleurs, la 2^{ème} Loi de Finances rectificative pour 2012 instaure une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 3 % assise sur les montants distribués par les sociétés, quels que soient les bénéficiaires. Les plus-values long terme sur titres de participation sont quant à elles exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges. A compter du 31 décembre 2012, en application de la Loi de Finances pour 2013, cette quote-part de frais et charges s'élève à 12 % du montant brut des plus-values réalisées, contre 10 % antérieurement du montant net. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 %, les produits nets de participations sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 5 %.

Pour l'exercice 2012, le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 36,10 % pour les résultats imposés au taux normal. Pour les résultats imposés au taux réduit, les taux retenus sont de 4,33 % et 16,25 %.

• Modalités de détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations annexées aux états financiers :

Catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;

Catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;

Catégorie de niveau 3 : instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire, et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsqu'un instrument financier est traité sur un marché actif et que des prix cotés de cet instrument sont disponibles, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par son prix de marché.

Instruments traités sur des marchés inactifs

Lorsque le marché d'un instrument n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables et de techniques d'évaluation.

Celles-ci utilisent, en fonction de l'instrument financier, des données issues de transactions récentes et des modèles d'actualisation des flux futurs fondés sur les taux en vigueur à la date de clôture.

Dettes structurées et dérivés indexés

Pour la détermination de la juste valeur des dettes structurées et de la branche indexée des dérivés portant sur des indices, les paramètres de valorisation ne sont pas observables dans leur globalité. La juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est alors réputée être le prix de transaction et la marge commerciale est enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit.

En cours de vie, les dettes structurées n'étant pas négociées sur un marché actif, les paramètres de valorisation fixés avec les contreparties à la mise en place des instruments ne sont pas modifiés. En cas de rachat de titres de créances négociables émis, le prix de transaction des titres rachetés constitue leur juste valeur et la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée en résultat.

Créances et dettes de trésorerie

Pour les dettes à taux fixe qui sont en règle générale inférieures à un an, la juste valeur est présumée correspondre, en l'absence de marché actif, à la valeur actualisée des flux futurs, au taux de marché en vigueur à la date de clôture. Ces taux de marché sont déterminés à partir de modèles de valorisation internes standards utilisant des courbes d'émission de certificat de dépôt.

De même, pour les titres acquis représentatifs de dettes à taux fixe, la juste valeur est déterminée par l'actualisation aux taux de marché des flux de trésorerie attendus.

Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque considère que la juste valeur des crédits à taux variable, en raison de la fréquence pluriannuelle des ajustements, est assimilable à leur valeur comptable.

Pour les crédits dont le taux variable est réajusté une fois par an et pour les crédits à taux fixe, la méthode de détermination de la juste valeur est la suivante : il s'agit d'actualiser les flux futurs recouvrables de capital et d'intérêts, sur la durée restant à courir au taux, à la production de la période pour les prêts de même catégorie et ayant les mêmes maturités.

Dérivés de taux

La juste valeur des dérivés de taux et de la branche taux des dérivés indexés sur des indices est déterminée sur la base de modèles internes de valorisation intégrant des données de marché observables. Ainsi, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de l'actualisation des flux futurs d'intérêts, aux taux issus de courbes de taux de swap zéro coupon.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des instruments financiers dérivés comptabilisés au bilan en juste valeur, avec impact en résultat des variations de juste valeur. La juste valeur d'un contrat de change à terme est déterminée par le cours à terme restant à courir à la date d'arrêté comptable.

• Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises liées aux dépréciations des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

• Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits de commissions en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat. Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

• Engagements sociaux

Le Groupe reconnaît quatre catégories d'avantages définies par la norme IAS 19 :

1. les avantages à court terme, pour lesquels les paiements sont directement comptabilisés en charge : rémunérations, intéressement, participation, congés payés.

2. les avantages postérieurs à l'emploi, évalués selon une méthode actuarielle et provisionnés pour les régimes à prestations définies (sauf pour les régimes obligatoires à cotisations définies, comptabilisés directement en charge) : engagements de retraite, plan de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régime à cotisations définies ou en régime à prestations définies selon la réalité économique du régime pour l'entreprise.

Dans les régimes à **cotisations définies**, les engagements sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

L'obligation de l'entreprise se limite uniquement au versement d'une cotisation, qui ne comporte aucun engagement de la société sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Dans les régimes à **prestations définies**, le risque actuariel et le risque de placement incombent à l'entreprise. Ils recouvrent plusieurs types d'engagements et notamment les régimes de retraite « sur-complémentaire » et les indemnités de fin de carrière. Une provision est enregistrée au passif du bilan pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Ces engagements sont évalués par un actuaire indépendant, une fois par an à la date de clôture annuelle.

Le Groupe, conformément à la norme IAS 19, utilise la méthode des unités de crédits projetés pour le calcul de ses engagements sociaux. Cette méthode rétrospective, avec projection des salaires de fin de carrière et prorata des droits au terme en fonction de l'ancienneté, prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel.

Les écarts actuariels, déterminés par régime, incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Le Groupe applique l'amendement « SoRIE » à la norme IAS 19 relatif au mode de comptabilisation des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies. Ces derniers sont enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et viennent en déduction des engagements comptabilisés. La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture ;
- l'amortissement du coût des services passés ;
- l'effet des réductions ou liquidations de régime.

Le Groupe comptabilise en charge selon un mode linéaire le coût des services passés sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis au personnel. Le coût des services passés désigne l'accroissement de la valeur actuelle de l'obligation pour les services rendus au cours d'exercices antérieurs, résultant de l'introduction d'un nouveau régime ou de changements apportés au cours de l'exercice.

3. les autres avantages à long terme, évalués comme les avantages postérieurs à l'emploi et intégralement provisionnés, parmi lesquels on peut notamment citer les médailles du travail, les Comptes Epargne Temps et les rémunérations différées.

4. les indemnités de rupture du contrat de travail, indemnités de licenciement, offres de départ volontaire. Elles sont totalement provisionnées dès la signature de l'accord.

• **Paiements en actions**

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans le résultat et au bilan de l'entreprise.

Les plans de paiements fondés sur des actions émises par le Groupe sont des plans éligibles à la norme IFRS 2 dont le dénouement est réalisé par l'attribution d'instruments de capitaux propres.

Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002 (date de parution de l'exposé sondage) et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1^{er} janvier 2006 pour le groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque).

Divers plans d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions et d'attribution gratuite d'actions ont été attribués par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales. Les options et attributions gratuites d'actions sont comptabilisées en charge dans la rubrique « Frais de personnel » en contrepartie d'un compte de capitaux propres au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits. Cette charge est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution aux bénéficiaires par les organes d'Administration. A titre exceptionnel, la charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. Les options octroyées sont évaluées lors de leur attribution, à leur juste valeur selon le modèle Black & Scholes. Cette évaluation est réalisée au sein du Groupe.

La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

A chaque date d'arrêt, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé ; la charge comptabilisée depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes « Capital apporté » (valeur nominale) et « Prime d'émission ».

• **Tableau des flux de trésorerie**

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie relatives aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires, les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre autre qu'un TCN.

• **Résultat par action**

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions propres. Le bénéfice dilué par action reflète les impacts de la dilution potentielle sur le résultat et le nombre d'actions résultant de l'exercice des différents plans (attribution gratuite d'actions, options d'achat et options de souscription) mis en place par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales, selon la norme IAS 33. Les plans dont l'impact n'est pas dilutif ne sont pas pris en compte. Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action correspond au résultat net part du groupe, ajusté des titres super subordonnés à durée indéterminée émis par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Caisse	1.161	1.029
Banques centrales	634.136	20.331
CCP	11	11
Sous-total	635.308	21.371
Créances rattachées	-	-
Total	635.308	21.371

3.2. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	28	28
Sous-total	28	28
Portefeuille trading créances rattachées	-	-
Sous-total	28	28
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	10.465	10.285
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	-	1.886
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	24.626	13.957
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	-
Créances rattachées sur instruments dérivés de transaction	14.624	15.215
Sous-total	49.715	41.343
Sous-total portefeuille de transaction	49.743	41.371
Juste valeur créances sur les établissements de crédit	208.700	82.328
Juste valeur prêts et créances sur la clientèle	-	-
Sous-total	208.700	82.328
Juste valeur prêts et créances rattachées	31	25
Sous-total prêts et créances à la juste valeur sur option par résultat	208.731	82.353
Juste valeur effets publics et valeurs assimilées	13.511	14.436
Juste valeur obligations et autres titres à revenu fixe	72.146	110.691
Sous-total	85.657	125.127
Juste valeur titres créances rattachées	2.674	2.511
Sous-total titres à revenu fixe à la juste valeur sur option par résultat	88.331	127.638
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable	-	-
Sous-total	-	-
Juste valeur actions et autres titres à revenu variable créances rattachées	-	-
Sous-total titres à revenu variable à la juste valeur sur option par résultat	-	-
Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	297.062	209.991
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	346.805	251.362

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transaction s'établit à 12,559 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 10,428 millions d'euros au 31 décembre 2011. Le montant notionnel des instruments dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Effets publics et valeurs assimilées	78.522	81.877
Cotés	78.522	81.877
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	138	447
Cotés	-	-
Non cotés	138	176
Créances rattachées	-	271
Dont dépréciations	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	211.644	224.829
Cotés	262	1.829
Non cotés	211.382	223.000
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-9.736	-10.827
Actions détenues à long terme	87.120	11.546
Cotées	9.106	5.890
Non cotées	78.014	6.192
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-2.158	-536
Autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dont dépréciations	-	-
Total des actifs financiers disponibles à la vente	377.424	318.699
Dont titres prêtés	-	-

Une analyse de valorisation intrinsèque et multicritère a conduit le Groupe à constater une dépréciation durable de 1,6 million d'euros sur la ligne Paris-Orléans.

Les effets publics recouvrent des lignes d'emprunts d'état de l'U.E.M. acquises par la société Financière Boréale, faisant l'objet d'une couverture de juste valeur concernant uniquement le risque de taux.

3.4. PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Créances sur les établissements de crédit		
- A vue	98.511	732.347
- A terme	318.838	810.734
Sous-total	417.349	1.543.081
Créances rattachées	5	450
Total Brut	417.354	1.543.531
Dépréciations	-	-
Total Net	417.354	1.543.531

3.5. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Comptes ordinaires débiteurs	207.918	307.568
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	86.085	81.518
- Titres reçus en pension livrée	-	12.240
- Créances commerciales	-	-
Sous-total	294.003	401.326
Créances douteuses	3.101	3.232
Dépréciations créances douteuses	-2.884	-3.014
Total Net	294.220	401.544
Dont créances rattachées	1.533	2.946
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	294.797	401.524

3.6. ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	-	-
Créances rattachées	-	-
Dépréciations	-	-
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-

3.7. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs reçues à l'encaissement	507	-	6.471	-
Dépôts de garantie versés (*)	60.890	-	173.890	-
Charges constatées d'avance	7.255	-	11.044	-
Produits à recevoir	61.439	-	50.402	-
Produits constatés d'avance	-	1.315	-	3.294
Charges à payer	-	80.000	-	85.400
Autres actifs et passifs divers (**)	49.321	136.970	65.942	177.402
Total	179.412	218.285	307.749	266.096

(*) dont 32.318 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2012 contre 99.614 milliers au 31 décembre 2011 en dépôts de garantie versés.

(**) dont 27.773 milliers d'euros relatifs aux collatéraux au 31 décembre 2012 contre 7.150 milliers au 31 décembre 2011 en autres passifs.

3.8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	18.905	17.996
Edmond de Rothschild Limited	6.586	6.956
Zhonghai Fund Management Co. Ltd.	28.314	33.283
Omega Financial Solutions	379	389
Participations dans les entreprises mises en équivalence	54.184	58.624

En milliers d'euros	Total du bilan au 31.12.2012	Produit net Bancaire / Chiffre d'affaires 2012	Résultat net part du Groupe 2012
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	920.258	32.304	2.289
Edmond de Rothschild Limited	73.695	19.753	-37
Zhonghai Fund Management Co. Ltd.	58.320	22.500	-4.064
Omega Financial Solutions	2.268	1.440	6
Total			-1.806

Le test de dépréciation effectué sur Zhonghai Fund Management Co. Ltd a conduit à constater une dépréciation de 4 millions d'euros.

Pour ce test, les paramètres majeurs sensibles aux hypothèses, sont le taux de croissance à l'infini et le coût du capital. La variation de + / - 1 % du taux de croissance aurait un effet de + 6 / - 5 % sur la valeur recouvrable. La variation de + / - 1 % du coût du capital aurait un effet de - 8 / + 10 % sur la valeur recouvrable.

3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2011	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2012
Valeur brute					
Terrains et constructions	43.228	930	-	73	44.231
Matériel informatique	18.811	539	-	11	19.361
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	42.341	957	-382	16	42.932
Immobilisations corporelles en cours	21	-	-	-17	4
Total	104.401	2.426	-382	83	106.528
Amortissements - Dépréciations					
Constructions	-19.536	-830	-	-1	-20.367
Matériel informatique	-16.896	-1.241	-	-11	-18.148
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	-29.113	-2.658	260	-1	-31.512
Total	-65.545	-4.729	260	-13	-70.027
Valeur nette comptable	38.856	-2.303	-122	70	36.501

3.10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	31.12.2011	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	31.12.2012
Valeur brute					
Portefeuille de contrats et autres droits contractuels	12.320	-	-	-	12.320
Autres immobilisations incorporelles	72.754	9.507	-7.080	251	75.432
Immobilisations incorporelles en cours	3.601	2.765	-104	-214	6.048
Total	88.675	12.272	-7.184	37	93.800
Amortissements - Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	-65.110	-11.678	6.695	-31	-70.124
Total	-65.110	-11.678	6.695	-31	-70.124
Valeur nette comptable	23.565	594	-489	6	23.676

Les portefeuilles de contrats ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel, sans nécessité de les déprécier.

3.11. ÉCARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Valeur brute en début de période	71.710	72.513
Acquisitions et autres augmentations	5.725	227
Cessions et autres diminutions	-	-703
Change	47	-327
Valeur brute en fin de période	77.482	71.710
Dépréciations	-	-
Perte de valeur	-	-
Dépréciations en fin de période	-	-
Valeur nette en fin de période	77.482	71.710

Dans le cadre de la réorganisation de l'activité de private equity luxembourgeoise, anciennement détenue par Edmond de Rothschild S.A., le Groupe a notamment enregistré un écart d'acquisition de 5,4 millions d'euros sur les sociétés de gestion de ce pôle.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation individuel. Ce test est effectué au même moment chaque année ou dès que survient un indice de perte de valeur.

Les valorisations retenues sont sensibles, au-delà des résultats nets des structures concernées, aux niveaux des multiples d'actifs sous gestion (base des transactions observées sur les marchés de banque privée et de gestion d'actifs sur les 15 derniers mois) et multiples de résultat net d'un échantillon de banques privées et asset managers cotés.

3.12. PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Instruments de taux d'intérêt – Contrats fermes	12.530	11.966
Instruments de taux d'intérêt – Contrats conditionnels	-	-
Instruments de change – Contrats fermes	360	-
Instruments de change – Contrats conditionnels	-	-
Instruments sur actions et indices – Contrats fermes	41.104	97.482
Instruments sur actions et indices – Contrats conditionnels	-	-
Sous-total	53.994	109.448
Dettes rattachées sur instruments dérivés de transaction	2.719	3.215
Sous-total du portefeuille de transaction	56.713	112.663
Dettes auprès des établissements de crédit	4.951	815
Dettes auprès de la clientèle	14.955	10.009
Sous-total	19.906	10.824
Dettes rattachées	42	14
Sous-total des dettes à la juste valeur sur option par résultat	19.948	10.838
Titres de créances négociables	272.664	360.670
Obligations	192	4.263
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Sous-total	272.856	364.933
Dettes rattachées	21	253
Sous-total des dettes représentées par un titre à la juste valeur par résultat	272.877	365.186
Sous-total des passifs financiers à la juste valeur sur option	292.825	376.024
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	349.538	488.687

En milliers d'euros	31.12.2012		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	292.825	295.855	3.030

En milliers d'euros	31.12.2011		
	Juste valeur	Montant remboursable à maturité	Différence entre la juste valeur et le montant remboursable à maturité
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	376.024	379.580	3.556

3.13. INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

En milliers d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive
Couverture de valeur d'instruments financiers non dérivés	10.465	-	8.628	-
- Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
- Instruments dérivés de taux d'intérêt	10.465	-	8.628	-
Couverture de résultats futurs d'instruments financiers non dérivés	-	-	-	-
- Instruments dérivés de cours de change	-	-	-	-
- Instruments dérivés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Dérivés utilisés en couverture	10.465	-	8.628	-

3.14. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Dettes envers les établissements de crédit		
- A vue	12.493	50.519
- A terme	250.000	-
Sous-total	262.493	50.519
Dettes rattachées	2.262	4
Total des dettes envers les établissements de crédit	264.755	50.523

3.16. PROVISIONS

En milliers d'euros	Restructuration	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde au 31.12.2011	-	-	15.797	-	-	45.581	61.378
Dotations	9.057	2.500	91	-	-	3.670	15.318
Montants utilisés	-	-	-5.600	-	-	-3.626	-9.226
Montants non utilisés repris au cours de la période	-	-	-7.424	-	-	-25.760	-33.184
Autres mouvements	-	-	2.634	-	-	1.190	3.824
Solde au 31.12.2012	9.057	2.500	5.498	-	-	21.055	38.110

- Une dotation de 2,5 millions d'euros a été enregistrée au cours de l'exercice 2012 au titre des risques légaux et fiscaux. En effet, des contrôles fiscaux ont été, soit menés, soit initiés, sur la Banque et deux de ses filiales.
- Les autres provisions comprennent notamment les provisions relatives aux charges de fidélisation à long terme des collaborateurs et les provisions pour litiges avec des tiers (cf note 6.1.C. Rémunérations différées).
- Les fusions intervenues sur les structures de gestion d'actifs ont conduit le Groupe à constater une dotation de 9,1 millions d'euros au titre des impacts du PSE, qui s'achèvera à la fin du premier trimestre 2013.
- Les flux relatifs à la retraite « sur complémentaire » sont détaillés dans la note 6.1.A.
- Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

3.15. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	19	38.504	38.523	60	60.710	60.770
- Dettes rattachées	-	-	-	1	-	1
Sous-total	19	38.504	38.523	61	60.710	60.771
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	925.024	-	925.024	595.691	-	595.691
- Comptes créditeurs à terme	-	84.635	84.635	-	79.104	79.104
- Titres donnés en pension livrée	91.000	66.611	157.611	836.452	81.345	917.797
- Autres dettes diverses	15	-	15	-	-	-
- Dettes rattachées	4	529	533	17	307	324
Sous-total	1.016.043	151.775	1.167.818	1.432.160	160.756	1.592.916
Total	1.016.062	190.279	1.206.341	1.432.221	221.466	1.653.687
Juste valeur des dettes envers la clientèle			1.217.847			1.664.926

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en oeuvre, tant par la société de gestion EdRIM Gestion, que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement. Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

3.17. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Dettes subordonnées à terme	-	107.759
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-
Sous-total	-	107.759
Dettes rattachées	-	110
Total des dettes subordonnées	-	107.869

Dans le cadre du programme EMTN, la Banque a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007, qui a fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros en 2009.

Ce titre disposant d'une fenêtre de sortie exerçable pour la première fois le 15 juin 2012, la Banque a procédé à cette date au remboursement total de l'encours nominal restant.

3.18. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES : TITRE SUPER SUBORDONNÉ

En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers, à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs.

Le « TSS » est assorti de covenants financiers :

- non-paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non-respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Compte tenu du caractère discrétionnaire de la décision de versement de la rémunération de ce titre super subordonné, lié au versement d'un dividende, il a été classé parmi les instruments de capitaux propres et réserves liées.

Les principales caractéristiques financières de ce « TSS » sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
Juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36% ⁽¹⁾	Euribor 3 mois + 2,65 %	+ 100 points de base

⁽¹⁾ Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %.

NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2012	2011
Intérêts et produits sur prêts et créances sur établissements de crédit	3.017	10.241
- Comptes à vue et prêts interbancaires	2.486	5.788
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	531	4.453
Intérêts et produits sur prêts et créances sur clientèle	5.998	10.817
- Comptes à vue et prêts à la clientèle	5.986	10.814
- Produits sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	12	3
Intérêts sur instruments financiers	31.945	35.602
- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
- Actifs financiers disponibles à la vente	84	76
- Actifs financiers en option juste valeur par résultat	3.965	5.698
- Intérêts sur dérivés	27.896	29.828
Total des intérêts et produits assimilés	40.960	56.660

4.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2012	2011
Intérêts et charges sur emprunts et dettes sur établissements de crédit	-2.648	-593
- Comptes à vue et emprunts interbancaires	-2.648	-579
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	-	-14
Intérêts et charges sur dettes envers la clientèle	-3.901	-4.705
- Comptes à vue et emprunts de la clientèle	-3.194	-528
- Charges sur engagements de garantie ou de financement	-	-
- Opérations de pension	-707	-4.177
Intérêts sur instruments financiers	-31.247	-46.458
- Dettes représentées par un titre	13.019	-18.686
- Intérêts sur dérivés	-44.266	-27.772
Total des intérêts et charges assimilées	-37.796	-51.756

4.3. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2012		2011	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	-94	-	-78
Opérations avec la clientèle	316	-	338	-
Opérations sur titres	-	-	-	-
Opérations de change	14	-	13	-
Opérations de hors-bilan				
- Engagements sur titres	119	-	119	-
- Instruments financiers à terme	3.769	-1.995	9.721	-4.776
Prestations de services financiers	386.802	-86.413	475.113	-109.250
Dotations / Reprises liées aux provisions	251	-	-	-20
Total des commissions	391.271	-88.502	485.304	-114.124

4.4. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers d'euros	2012		2011	
	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option	Portefeuille de transaction	Portefeuille évalué en JV sur option
Gains ou pertes nets sur actifs financiers en juste valeur par résultat	-	3.565	-	-6.302
Gains ou pertes nets sur passifs financiers en juste valeur par résultat	-	-65.503	-	48.334
Gains ou pertes nets sur dérivés	64.206	-	-38.422	-
Résultats sur opérations de change	9.141	-	11.343	-
Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	73.347	-61.938	-27.079	42.032

4.5. GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

En milliers d'euros	2012	2011
Gains ou pertes nets sur obligations et autres titres à revenu fixe disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets sur titres détenus à long terme disponibles à la vente	5.670	1.409
Dépréciations durables sur titres détenus à long terme	-	-
Gains ou pertes nets sur autres titres à revenu variable disponibles à la vente	2.082	4.563
Dépréciations durables sur titres à revenu variable	-2.031	-782
Total des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.721	5.190

Les produits d'intérêts relatifs aux titres à revenu fixe disponibles à la vente sont compris dans la « Marge d'intérêts » (notes 4.1. et 4.2.) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « Coût du risque » (note 4.8.).

4.6. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers d'euros	2012	2011
Refacturations de charges	2.009	3.094
Autres produits accessoires	3.290	3.180
Divers	3.896	7.254
Produits des autres activités	9.195	13.528
Rétrocession de produits	-6.634	-7.597
Divers	-2.719	-1.837
Charges des autres activités	-9.353	-9.434

4.7. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2012	2011
Salaires et traitements	-103.672	-120.849
Charges de retraite	-9.397	-10.342
Charges sociales	-29.228	-35.833
Intéressement des salariés	-151	-1.455
Participation des salariés	-3.731	-4.118
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-11.804	-7.871
Dotations aux provisions pour frais de personnel	-11.386	-12.028
Reprises de provisions pour frais de personnel	28.830	8.528
Sous-total des frais de personnel	-140.539	-183.968
Impôts et taxes	-6.965	-9.119
Locations	-20.766	-20.030
Services extérieurs	-78.437	-76.442
Transports et déplacements	-3.161	-3.344
Autres charges diverses d'exploitation	-145	-58
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	-	-
Sous-total des frais administratifs	-109.474	-108.993
Total des charges générales d'exploitation	-250.013	-292.961

4.8. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2012	2011
Dotations pour dépréciation au titre du risque de crédit	-244	-15
Pertes nettes sur créances irrécupérables	-716	-
Reprises pour dépréciation au titre du risque de crédit	107	67
Reprises liées aux provisions	-	-
Récupérations sur créances amorties	16	25
Total du coût du risque	-837	77

4.9. GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros	2012	2011
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-468	-17
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	6	29
Résultat de cession de titres de participation consolidés	-	658
Total des gains ou pertes nets sur autres actifs	-462	670

4.10. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers d'euros	2012	2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	30.348	58.664
Impôts sur les bénéfices	23.033	35.932
Résultat avant impôt	53.381	94.596
Provisions et charges non déductibles	8.141	12.716
Régime des sociétés mères / filiales et retraitements liés	519	1.135
Quote-part du résultat net dans les entreprises mises en équivalence	1.806	-2.928
Retraitements de consolidation non fiscalisés	209	-2.406
Produits divers non imposables et autres déductions	-5.042	-488
Éléments imposés à taux réduit	2.383	-1.010
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	61.397	101.615
Taux d'impôt	36,10%	36,10%
Impôt théorique au taux de droit commun	22.164	36.684
Résultat avant impôt soumis au taux réduit	-2.383	1.010
Taux d'impôt	0,00%	0,00%
Impôt théorique au taux réduit	-	-
Résultat avant impôt soumis au taux réduit	-	-
Taux d'impôt	16,25%	16,25%
Impôt théorique au taux réduit	-	-
Impôt théorique	22.164	36.684
Création de déficits non comptabilisés	2.820	1.776
Utilisation de déficits non comptabilisés	-2.054	-880
Dotations / reprises de provisions de nature fiscale	2.500	-
Crédits d'impôt	-106	-367
Effet de la différence sur le taux d'impôt des entités étrangères	-2.885	-1.380
Divers	594	99
Impôt sur les bénéfices calculé	23.033	35.932
- Dont impôt exigible	30.353	31.912
- Dont impôt différé	-7.320	4.020
- Dont dotations / reprises de provisions de nature fiscale	-	-
Résultat avant impôt	53.381	94.596
Impôt sur les bénéfices	23.033	35.932
Taux d'impôt effectif moyen	43,15%	37,98%
Taux de droit commun de l'impôt en France (incluant la contribution de 5 %)	36,10%	36,10%
Effet des différences permanentes	3,81%	3,06%
Effet de l'imposition à taux réduit	1,61%	-0,39%
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères	-5,40%	-1,46%
Effet des pertes de l'exercice et de l'utilisation des reports déficitaires	1,44%	0,95%
Effet des autres éléments	5,59%	-0,28%
Taux d'impôt effectif moyen	43,15%	37,98%

NOTE 5 – NOTE SUR ENGAGEMENTS

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Engagements donnés		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	139.788	103.079
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	256.736	436.321
Engagements reçus		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissement de crédit	12.174	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	20.312	27.955
Engagements reçus de la clientèle	-	-

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.) ou des sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions, les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans. Ces contrats sont décrits plus en détails en note 6.2.. Depuis décembre 2005, EdR S.A. et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont convenu que EdR S.A. serait systématiquement substituée à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque dans l'exécution de ces contrats, EdR S.A. se réservant la faculté de se substituer un tiers. Le contrat liant La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et EdR S.A. couvre également les autres engagements de rachats d'intérêts minoritaires existant au sein du Groupe.

Ce tableau mentionne le nombre de titres des sociétés émettrices devant faire l'objet d'une liquidité sur les plans échus.

Sociétés émettrices	Nombre de titres
La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque	159.002
Edmond de Rothschild Asset Management	62.462

NOTE 6 – ENGAGEMENTS SOCIAUX ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

6.1. AVANTAGES AU PERSONNEL « IAS 19 »

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IAS, le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2006 les règles de comptabilisation et d'évaluation des avantages au personnel définis par la norme IAS 19.

Le Groupe a opté lors de la première application des normes IFRS pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2006, l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

6.1.A. CHARGE DE RETRAITE – RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES

Le régime de retraite « sur complémentaire » mis en place en décembre 2004 a été fermé au 31 décembre 2012, le dispositif étant maintenu pour ses bénéficiaires nés avant le 31 décembre 1953.

Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories. Ce dispositif entre dans le cadre des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

Le versement des prestations est conditionné à l'achèvement de la carrière du participant dans l'entreprise. Au départ à la retraite, le régime prévoit un « achat de rente » afin de liquider l'engagement vis-à-vis du bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des cadres dirigeants, des membres du Comité de Direction Générale, des cadres supérieurs, définis par l'accord sur les 35 heures comme étant des cadres hors classification.

Les rémunérations servant de base à la détermination de la rémunération de référence et au calcul de la retraite supplémentaire sont les rémunérations annuelles brutes majorées du bonus effectivement perçu avant toute retenue, notamment d'ordre fiscal ou social.

Le montant de la retraite supplémentaire garanti est égal à 10 % de la rémunération de référence, comprise entre quatre et huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale en vigueur à la date de la liquidation de la retraite, plus 20 % de la fraction de la rémunération de référence comprise entre huit et vingt-deux fois ledit plafond.

Ce supplément s'ajoute à la retraite de Sécurité Sociale et aux retraites complémentaires et supplémentaires à adhésion obligatoire. Les écarts résultant de sa première application sont traités selon les dispositions relatives aux changements de méthode.

Le Groupe a donc imputé sur ses capitaux propres, à la date de sa première application, l'impact net de fiscalité différée de ce changement de méthode pour un total de 8,381 millions d'euros. Ceci résulte de la reconnaissance d'avantages postérieurs à l'emploi, non antérieurement comptabilisés, pour un montant avant impôt de 12,825 millions d'euros, les engagements ont été actualisés au taux de 4,25 %.

Le montant des engagements au 31 décembre 2012 a été déterminé par des actuaires qualifiés avec les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation de 3 % selon la durée du régime (3,5 ans) ;
- taux d'inflation de 2 % selon la durée du régime (3,5 ans) ;
- taux de rendement attendu des actifs du régime de 3 % ;
- taux de croissance net d'inflation des salaires attendus de 2 %.

Le taux d'actualisation a été choisi en fonction des taux de rendement moyen constatés sur les obligations des sociétés cotées AA de la zone euro et de maturité 10 ans et plus. La référence est l'iBoxx € corporates, ce taux a été modifié par rapport à celui pris pour l'évaluation du 31 décembre 2011 : il passe de 4,75 % à 3 %.

Taxes et contributions sur les rentes : l'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de Sécurité Sociale, à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a instauré le doublement de la taxe assise sur les montants de rente dépassant 1/3 du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Cette taxe est passée de 8 % à 16 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2011 a ensuite modifié l'assiette d'application de cette taxe. Désormais la franchise est supprimée, la taxe de 16% est donc appliquée dès le 1^{er} euro de rente pour toute rente liquidée après le 1^{er} janvier 2001.

Le Groupe avait fait le choix de l'option de taxation sur les rentes. En fin d'année 2011, la société a opté pour un changement d'option, ouvert par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 sur les régimes à prestations définies de type L.137-11. Elle est passée à la taxe de 12 % assise sur toutes les cotisations versées au fonds.

Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1^{er} janvier 2010 a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009.

Au 31 décembre 2012, après fermeture du régime (qui entraîne un produit de 8,350 millions d'euros), le montant des engagements s'élève à 22,646 millions d'euros avant impôt, la juste valeur des actifs est de 23,279 millions d'euros, le gain net résiduel des services passés est de 299 milliers d'euros, soit un montant payé d'avance de 334 milliers d'euros.

• Actifs financiers en représentation des engagements (retraite sur-complémentaire)

Structure du portefeuille	31.12.2012	31.12.2011
Actions	27,54%	27,80%
Obligations	61,25%	63,10%
Immobilier	5,73%	6,20%
Monétaires & Autres	5,48%	2,90%
Taux de rendement des actifs du régime	3,00%	4,75%

• Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire)

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Valeur actuelle de l'obligation	22,646	28,347
- Valeur des actifs du régime	-23,279	-17,287
Situation financière du régime	-633	11,060
- Coût des services passés non reconnus	299	452
Provision	-334	11,512

6.1.B. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les indemnités de fin de carrière constituent un avantage postérieur à l'emploi et entrent dans la catégorie des régimes à prestations définies.

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont définis par les conventions collectives suivantes :

- la Convention Collective Nationale de la Banque (n° 1361) pour toutes les sociétés ;
- la Convention Collective Nationale des Entreprises de Courtage d'Assurances et/ou de Réassurances (n° 3110) pour la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine.

L'assiette de rémunération prise en compte dans le calcul d'indemnité de départ en retraite est la suivante :

- pour la CCN de la Banque, 1/13^e de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois, à l'exclusion de toute prime fixe ou exceptionnelle ainsi que tout élément variable ;
- pour la CCN des bureaux d'études, 1/12^e de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze

derniers mois, à l'exclusion des primes, gratifications et majorations pour heures supplémentaires, déplacements et détachements;

— pour la CCN du Courtage d'Assurances, 1/12^e de la rémunération que l'intéressé a ou aurait perçu au cours des douze derniers mois.

Cette indemnité ne peut être inférieure à l'indemnité légale de départ à la retraite telle que prévue par le Code du travail.

Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la méthode des Unités de Crédits Projetés.

Les pertes et gains actuariels au titre du régime d'indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sur les capitaux propres. Le Groupe a en effet décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 autorisant la reconnaissance des pertes ou gains actuariels liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèse sur fonds propres (méthode dite du « SoRIE »). Le taux d'actualisation retenu est basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé à la date de l'évaluation (taux iBoxx corporate AA de la zone euro de maturité 10 ans et plus), le taux au 31 décembre 2012 est de 3 % contre 4,75 % au 31 décembre 2011.

Le montant brut des engagements s'élève à 4,151 millions d'euros au 31 décembre 2011 et à 5,673 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le coût des services en 2012 est de 413 milliers d'euros, le coût d'actualisation est de 188 milliers d'euros, les prestations réellement versées s'élèvent à 718 milliers d'euros et le gain actuariel constaté au titre de 2012 est de 1,729 million d'euros.

• Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Détail de la charge comptabilisée	31.12.2012	31.12.2011
<i>En milliers d'euros</i>		
Coût des services rendus de l'exercice	-469	-1.545
Coût financier	-1.305	-1.618
Rendement attendu des actifs du régime	720	959
Ecart actuariels	-	-
Amortissement du coût des services passés	46	2.431
Amortissement des écarts actuariels	-	-
Effet de toute réduction ou liquidation de régime	8.278	-
Effet du surfinancement	-	-
Charge nette comptabilisée	7.270	227

• Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Principales hypothèses actuarielles (IFC)	31.12.2012	31.12.2011
Taux d'actualisation	3,00%	4,75%
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires		
- Employés	3%	3%
- Cadres	3,50%	3,50%
- Cadres supérieurs	4%	4%
Taux de charges sociales et fiscales patronales	59,30%	58,90%
Table de mortalité	INSEE 2008-2010	INSEE 2007-2009

Principales hypothèses actuarielles (retraite sur-complémentaire)	31.12.2012	31.12.2011
Taux d'actualisation	3,00%	4,75%
Taux du rendement attendu des actifs du régime	3,00%	4,75%
Taux de rendement attendu des droits à remboursement	2%	2%
Taux de croissance net d'inflation des masses salariales	2%	2%
Durée de vie active moyenne résiduelle des salariés	3,5 ans	13,9 ans
Table de mortalité	TGHF05	TGHF05

• Analyse des sensibilités des engagements des régimes postérieurs à l'emploi aux variations des principales hypothèses actuarielles

Impact de la variation (Retraite sur-complémentaire)	31.12.2012
Variation - 0,50 % du taux d'actualisation : 2,50 % (3,00 % - 0,50 %)	
- Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2012	0,27%
- Impact sur le total net des charges 2012	-11,67%
Variation + 0,50 % du taux d'actualisation : 3,50 % (3,00 % + 0,50 %)	
- Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre 2012	-0,26%
- Impact sur le total net des charges 2012	11,63%

• Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)

Evolution de la provision	31.12.2012	31.12.2011
En milliers d'euros		
Provision / Actif en début de période	15.663	18.172
- Charges inscrites au compte de résultat	-6.553	95
- Cotisations patronales aux actifs de financement	-	-
- Prestations directement payées par l'employeur (non financées)	-6.318	-3.554
- Variations de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
- Perte ou gain actuariel	2.636	950
- Autres mouvements	-90	-
Provision / Actif en fin de période	5.338	15.663

• **Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies (retraite sur-complémentaire et IFC)**

Tableau de comptabilisation des engagements

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Variation de la valeur des engagements		
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	32.497	34.483
- Coût des services rendus	1.187	1.867
- Coût de l'actualisation	1.305	1.619
- Cotisations versées par les employés	-	-
- Gains ou pertes actuariels	3.591	-315
- Prestations payées par l'employeur et /ou le fonds	-2.001	-1.995
- Réduction ou liquidation de régime	50	-
- Modification du régime	-8.311	-3.161
- Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
- Autres mouvements	-	-
Valeur actuelle totale de l'engagement en fin de période (A)	28.318	32.498
Variation des actifs de couverture et des droits à remboursement		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	17.287	16.033
- Produits financiers sur actifs de couverture	720	959
- Gains ou pertes actuariels	955	-1.264
- Cotisations versées par l'employeur	5.000	2.000
- Cotisations versées par les employés	-	-
- Réduction ou liquidation de régime	-	-
- Modification du régime	-	-
- Variation de périmètre (acquisitions, cessions)	-	-
- Autres mouvements (écarts de conversion)	-	-
- Prestations versées par le fonds	-683	-441
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période (B)	23.279	17.287
Couverture financière		
Situation financière (A) – (B)	5.039	15.211
- Gains ou pertes actuariels non reconnus	-	-
- Coût des services passés non reconnu	299	452
- Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
Provision / Actif	5.338	15.663

6.1.C. RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRÉES

La Banque a mis fin au précédent dispositif de rémunération différée en numéraire, ce qui a entraîné une reprise de provision de 24,960 millions d'euros, hors effet de désactualisation.

En application, d'une part, de l'arrêté ministériel du 3 novembre 2009, relatif aux rémunérations des personnels dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'exposition aux risques des établissements de crédit et, d'autre part, des normes professionnelles de la FBF du 5 novembre 2009, le Groupe a formalisé sa politique de rémunération.

Cette politique de rémunération a été approuvée par le Conseil de surveillance de la Banque du 23 mars 2010 après l'avis favorable du Comité de rémunération.

Elle a été adaptée aux nouvelles dispositions de l'arrêté du 13 décembre 2010.

Le Groupe, applique les normes professionnelles susmentionnées en tenant compte des performances individuelles des collaborateurs, de la compétition sur ses marchés, des objectifs à long terme et de l'intérêt des actionnaires.

Le contexte réglementaire

L'arrêté du 3 novembre 2009 et les normes professionnelles de la Fédération Bancaire Française ont imposé aux établissements financiers de réglementer les pratiques de versement des rémunérations variables des professionnels des marchés financiers et des dirigeants, afin de garantir un niveau de fonds propres qui ne les mettrait pas en situation de risque.

L'arrêté du 13 décembre 2010 élargit les normes FBF du 5 novembre 2009 réservées aux dirigeants et aux professionnels des marchés financiers (définis comme des collaborateurs dont la performance et donc la rémunération sont liées à des instruments de marché), aux professionnels des risques et, à l'ensemble des collaborateurs ayant un niveau de rémunération global équivalent et dont l'activité est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque de l'entreprise. Il a également repris les critères de versement de la rémunération variable des collaborateurs concernés, fixés par la FBF.

Par ailleurs, l'AFG, l'AFIC et l'AS PIM ont publié des dispositions communes sur les politiques de rémunération des sociétés de gestion le 23 novembre 2010.

Gouvernance et formalisation des pratiques existantes

En application des textes précités, un rapport annuel relatif aux rémunérations variables des collaborateurs concernés est adressé à l'Autorité de Contrôle Prudenciel. Le processus de détermination des rémunérations ainsi que les enveloppes auxquelles il conduit doivent chaque année être examinés par le Comité de rémunération de la Banque.

Le dispositif de la Banque

1 – Collaborateurs « preneurs de risques »

Les collaborateurs concernés sont :

- ceux qui traitent sur les marchés financiers, quels qu'ils soient, des opérations portant sur des instruments ou des contrats financiers. Il s'agit, dans le Groupe, des opérateurs de marchés et des négociateurs ;
- les mandataires sociaux ;
- les professionnels des fonctions de contrôle interne et de contrôle des risques.

Activités concernées

- Direction Centrale des Risques et fonctions de contrôle interne et risques de la Banque
- Direction des Marchés de Capitaux : opérateurs de marchés et négociateurs
- Ensemble du Groupe : mandataires sociaux.

Le calcul des enveloppes de rémunérations variables des collaborateurs « preneurs de risques » respectera, les principes suivants :

Sur le plan global

L'enveloppe de bonus de chaque entité et département de la Banque est proposée par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Financière, après consultation de la Direction Centrale des Risques et de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, qui déterminent un coefficient d'ajustement de l'enveloppe en fonction des résultats de l'entité et du Groupe. 50 % de l'enveloppe globale de bonus attribués aux collaborateurs « preneurs de risques » devra être versée en différé, soit en actions du Groupe, soit en numéraire.

Sur le plan individuel

Les bonus versés aux collaborateurs « preneurs de risques » devront être différés de façon linéaire sur 3 ans minimum dès lors qu'ils atteindront un certain niveau de salaire de base. Chaque année, le seuil de bonus au-delà duquel le versement est réalisé en différé est arrêté par le Directoire sur proposition de la Direction des Ressources Humaines, après avis de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent.

Pour les bonus réglés en 2013, au titre de l'année 2012, le versement sera réalisé en numéraire, en différé en trois fois, dès lors que le bonus est supérieur à 100 % du salaire annuel de base. La part de bonus à différer sera de 40 à 60 % en fonction du niveau de salaire.

Des exceptions pourront être aménagées en cas de risque de perte d'hommes clef.

2 – Gérants, commerciaux des sociétés de gestion

Les sociétés concernées sont Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Investment Partners et Edmond de Rothschild Capital Partners, car adhérentes à l'AFG, à l'AFIC et à l'AS PIM (arrêté du 23 novembre 2010).

Le calcul des enveloppes de rémunérations variables des gérants, commerciaux des sociétés de gestion respectera, les principes suivants :

Analyse des propositions d'attributions **individuelles** destinées et identification, le cas échéant, des situations particulières par la Direction des Ressources Humaines, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et la Direction Centrale des Risques.

Une liste des collaborateurs concernés est tenue à jour chaque année.

Le bonus **exceptionnel** variera selon :

- La performance du collaborateur (selon des objectifs quantitatifs individuels définis).
- Un critère supplémentaire est appliqué à la mesure de la performance des postes suivants :
 - . gérants : la mesure de la performance pluriannuelle des produits gérés ;
 - . commerciaux : la capacité à nouer une relation de confiance durable avec les clients.
- Les résultats de son entité (département de la Banque ou filiale) et du Groupe ;
- La satisfaction des objectifs quantitatifs et des objectifs qualitatifs de comportement, au regard du contrôle des risques et du contrôle interne.

Le versement des éventuels bonus de surperformance des gérants, pouvant augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société, est soumis aux règles suivantes :
- Une fraction de ce bonus sera versée en différé, dès lors que le niveau de ce bonus dépassera substantiellement le salaire fixe du collaborateur concerné ;
- Le bonus différé versé en cash sera échelonné sur trois exercices. Des exceptions pourront être aménagées en cas de risque de perte d'hommes clef.

6.2. PLANS D'AVANTAGES EN ACTION « IFRS 2 »

6.2.A. DESCRIPTION DES PLANS D'OPTIONS ET D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Année	2008	2008	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2010
Type de plan	Attributions gratuites	Options de souscription	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Options de souscription	Attributions gratuites	Options de souscription	Options de souscription	Attributions gratuites
	15	18	20	21	22	24	25	26	27
Date du Directoire	30/06/08	01/10/08	05/01/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/10
Date d'attribution	30/06/08	01/10/08	05/01/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/09	01/07/10
Attribution immédiate									
Durée d'indisponibilité	3 ans	55 mois	2 ans	2 ans	5 ans	2 ans	4 ans	4 ans	2 ans
Date de départ de l'exercice des options / date d'attribution définitive des actions	30/06/11	01/05/13	05/01/11	01/07/11	01/07/13	01/07/11	01/07/13	01/07/13	01/07/12
Durée de la période d'incessibilité	2 ans		2 ans	2 ans		2 ans			2 ans
Date d'expiration des options		30/09/2013			30/09/2013		30/09/2013	30/09/2013	
Modalités de règlement	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB
Nombre de bénéficiaires au 31/12/2012	11	2	14	18	0	1	1	1	380
Bénéficiaire	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB
Nombre d'options attribuées ⁽¹⁾	5.046	49.905	25.169	12.135	3.501	3.340	7.500	20.000	53.458
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	209,26	124,24	110,00	114,24	571,20	149,71	149,71	149,71	117,00
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :									
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Perte
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2011	4.812		24.644			3.340			427
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2012									50.333
Annulées depuis l'origine ou non exercées	234	15.295	525	1.750	3.501				2.698
Annulées et remplacées		20.120							
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2008	5.046	49.905							
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2009	5.046	49.905	24.644	12.135	3.501	3.340	7.500	20.000	
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2010	4.812	29.785	24.644	10.385	3.501	3.340	7.500	20.000	53.200
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2011		18.515			3.501		7.500	20.000	50.976
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2012		14.490					7.500	20.000	
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	76,77%	30,38%	89,25%	86,17%		88,87%	42,82%		90,22%
Méthode de valorisation utilisée		Black & Scholes			Black & Scholes		Black & Scholes	Black & Scholes	

⁽¹⁾ A la date d'attribution

2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
Attributions gratuites	Attributions gratuites	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat
27	27	28	28 Bis	28 Ter	29	29 Bis	29 Ter	30	30 Bis	30 Ter
01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
2 ans	2 ans	4ans	5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans
01/07/12	01/07/12	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16
2 ans	2 ans									
		30/09/14	30/09/15	30/09/16	30/09/14	30/09/15	30/09/16	30/09/14	30/09/15	30/09/16
Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM
27	19	32	32	32	0	0	0	1	1	1
Salariés ASHP - EDREP EDRCF	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM
4.770	45.072	19.580	19.580	19.592	2.591	2.591	2.590	863	863	864
117,00	117,00	117,00	117,00	117,00	579,00	579,00	579,00	115,80	115,80	115,80
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
4.620	45.072									
150		2.667	2.667	2.666	2.591	2.591	2.590			
4.727	45.072	19.580	19.580	19.592	2.591	2.591	2.590	863	863	864
4.727	45.072	19.580	19.580	19.592	2.591	2.591	2.590	863	863	864
		16.913	16.913	16.926				863	863	864
90,22%	90,22%	24,07%	25,99%	27,41%				24,07%	25,99%	27,41%
		Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes

Année	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
Type de plan	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription
	31	31	31	32	32 Bis	32 Ter	33	33 Bis	33 Ter
Date du Directoire	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
Date d'attribution	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10	01/07/10
Attribution immédiate									
Durée d'indisponibilité	2 ans	2 ans	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	4 ans	5 ans	6 ans
Date de départ de l'exercice des options / date d'attribution définitive des actions	01/07/12	01/07/12	01/07/12	01/07/14	01/07/15	01/07/16	01/07/14	01/07/15	01/07/16
Durée de la période d'incessibilité	2 ans	2 ans	2 ans						
Date d'expiration des options				30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016
Modalités de règlement	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM
Nombre de bénéficiaires au 31/12/2012	32	1	1	59	59	59	8	8	8
Bénéficiaire	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM H-K	Salariés EDRAM Chili	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM
Nombre d'options attribuées ⁽¹⁾	30.405	2.160	865	20.375	20.375	20.405	9.733	9.733	9.729
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	115,80	115,80	115,80	146,00	146,00	146,00	146,00	146,00	146,00
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Conditions en cas de départ du Groupe :									
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Retraite	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2011									
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2012	27.855	2.160	865						
Annulées depuis l'origine ou non exercées	2.550			4.595	4.595	4.602	5.277	5.277	5.278
Annulées et remplacées									
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2008									
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2009									
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2010	29.110	2.160	865	20.204	20.204	20.234	8.063	8.063	8.059
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2011	27.855	2.160	865	19.362	19.362	19.388	7.456	7.456	7.451
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2012				15.780	15.780	15.803	4.456	4.456	4.451
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	87,06%	87,06%	87,06%	24,07%	25,99%	27,41%	24,07%	25,99%	27,41%
Méthode de valorisation utilisée				Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes

⁽¹⁾ A la date d'attribution

2010	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	
Attributions gratuites	Attributions gratuites	Attributions gratuites	Options d'achat	Options d'achat	Options d'achat	Attributions gratuites	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	Options de souscription	
34	35	35	36	36 Bis	36 Ter	37	38	39	39 bis	39 ter	
01/07/10	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	
01/07/10	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	01/07/11	30/11/10	30/11/10	30/11/10	30/11/10	
OUI											
2 ans	2 ans	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans	1 an	4 ans	5 ans	6 ans	
01/07/12	01/07/13	01/07/13	01/07/15	01/07/16	01/07/17	01/07/13	30/11/13	30/06/14	30/06/15	30/06/16	
2 ans	2 ans	2 ans					2 ans				
		30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017							
Titres EDRAM	Titres LCFEDRB	Titres LCFRFB	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRAM	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	
17	8	1	1	1	1	46	2	13	13	13	
Salariés EDRAM	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRCF	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRAM	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	
15.512	18.327	709	1.527	1.527	1.526	33.540	53.602	12.685	12.685	12.686	
146,00	141,00	141,00	158,20	158,20	158,20	158,20	352.817	352.817	352.817	352.817	
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	
Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	
15.512											
3.799		737		737	736	9.225					
15.512											
15.512	18.327	709	1.525	1.525	1.530	33.290	53.602	12.685	12.685	12.686	
	14.528	709	790	790	790	24.315	53.602	12.685	12.685	12.686	
91,99%	91,83%	91,83%	19,45%	20,92%	22,00%	88,28%	28,75%	23,09%	23,90%	24,30%	
			Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes		Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes	

Année	2011	2011	2011	2012	2012	2012	
Type de plan	Options de souscription 40	Options de souscription 40 bis	Options de souscription 40 ter	Attributions gratuites 41	Attributions gratuites 41 bis	Attributions gratuites 42	
Date du Directoire	30/11/10	30/11/10	30/11/10	01/07/12	01/07/12	01/07/12	
Date d'attribution	30/11/10	30/11/10	30/11/10	01/07/12	01/07/12	01/07/12	
Attribution immédiate							
Durée d'indisponibilité	4 ans	5 ans	6 ans	2 ans	2 ans	2 ans	
Date de départ de l'exercice des options / date d'attribution définitive des actions	30/06/14	30/06/15	30/06/16	01/07/14	01/07/14	01/07/14	
Durée de la période d'incessibilité							
Date d'expiration des options							
Modalités de règlement	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres EDRIS	Titres LCFEDRB	Titres LCFEDRB	Titres EDRAM	
Nombre de bénéficiaires au 31.12.2012	0	0	0	4	3	50	
Bénéficiaire	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés EDRIS	Salariés LCFEDRB	Salariés LCFEDRB	Salariés EDRAM	
Nombre d'options attribuées ⁽¹⁾	3.037	3.037	3.038	8.181	3.242	24.085	586.046
Prix d'exercice (ou valeur de l'action au jour de l'attribution)	352,82	352,82	352,82	128,00	128,00	136,20	
Conditions de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Conditions en cas de départ du Groupe :							
- Démission	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
- Licenciement	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	Perte	
- Retraite	Maintien	Maintien	Maintien	Perte	Perte	Perte	
- Décès	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	Maintien	
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2011							427
Nombre d'options levées ou d'actions gratuites définitivement attribuées en 2012							146.417
Annulées depuis l'origine ou non exercées				4.977		985	90.786
Annulées et remplacées							20.120
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2008							49.905
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2009							80.906
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2010							365.373
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2011							494.836
Nombre d'options ou d'actions gratuites existantes au 31/12/2012	3.037	3.037	3.038	3.204	3.242	23.100	328.296
Juste valeur (en % du prix à l'attribution)	23,09%	23,90%	24,30%	91,23%	91,23%	87,06%	
Méthode de valorisation utilisée	Black & Scholes	Black & Scholes	Black & Scholes				

⁽¹⁾ A la date d'attribution

6.2.B. MONTANT DE LA CHARGE ENREGISTRÉE EN RÉSULTAT

La charge mentionnée ci-contre porte sur les plans d'options d'achat d'actions, d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions attribués depuis le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis à la date de transition aux normes IFRS (1^{er} janvier 2006). Tous ces plans sont intégralement réglés en titres, de la société mère ou des filiales.

En milliers d'euros	2012	2011
Charges nettes provenant des plans d'option d'achat d'actions	277	-1.101
Charges nettes provenant des plans d'option de souscription d'actions	-194	-837
Charges nettes provenant des plans d'attribution gratuite d'actions	-4.336	-10.070
Montant total de la charge enregistrée en résultat	-4.253	-12.008

6.2.C. STATISTIQUES SUR LES PLANS D' ACTIONS

Statistiques des plans	Nombre d'options Plans 2008	Nombre d'options Plan 2009	Nombre d'options Plan 2010	Nombre d'options Plan 2011	Nombre d'options Plan 2012	Total
Options existantes au 31 décembre 2010	18.515	31.001	296.756	148.564	-	494.836
- attribuées en 2012	-	-	-	-	44.620	44.620
- annulées en 2012	-4.025	-3.501	-36.271	-14.984	-5.962	-64.743
- annulées et remplacées en 2012	-	-	-	-	-	-
- exercées en 2012	-	-	-146.417	-	-	-146.417
- expirées en 2012	-	-	-	-	-	-
Options existantes au 31 décembre 2012	14.490	27.500	114.068	133.580	38.658	328.296

Durée résiduelle contractuelle moyenne pondérée : 18,22 mois.

Juste valeur moyenne des options existantes pondérée à l'attribution : 56,30 euros.

Prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice : 123,98 euros.

• Principales hypothèses retenues pour la valorisation des plans

Principales Hypothèses	31.12.2012	31.12.2011
Durée de vie moyenne (en mois)	52	53
Taux d'intérêt sans risque	2,19%	2,20%
Taux de perte des droits	16,04%	15,55%
Taux de dividende estimé	5,75%	6,04%
Volatilité à la date d'attribution	35,15%	34,00%

6.2.D. VALEUR DONNÉE AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES ET AUX OPTIONS ATTRIBUÉES

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2, les attributions gratuites d'actions et options octroyées sont évaluées à l'attribution à leur juste valeur, sans modification ultérieure. Seules les hypothèses relatives à la population de bénéficiaires (perte de droits) peuvent faire l'objet d'une révision au cours de la période d'acquisition des droits et donner lieu à un réajustement de la charge.

En cas de remplacement d'un plan par un nouveau, le Groupe comptabilise les effets marginaux des augmentations de la juste valeur totale ou de toute autre modification favorable au membre du personnel.

• Actions gratuites

Le Groupe pratique un amortissement linéaire du prix de l'attribution gratuite de l'action sur la période d'acquisition à la valeur courante de l'action, au moment de l'attribution et actualisée à un taux égal au taux moyen de dividende constaté sur les trois exercices les plus récents.

• Stock options

Le Groupe valorise selon le modèle Black & Scholes une option (call européen) selon les paramètres suivants :

- de strike : prix d'exercice du stock option ;
- de cours de référence : valeur courante de l'action ;
- de volatilité : en fonction de l'échantillon représentatif ;
- de taux d'intérêt du marché sur la période considérée ;
- de taux de dividende : moyenne sur 3 ans plafonnée au taux d'intérêt retenu ;
- de période : période entre la date d'attribution du stock option et la première date d'exercice possible.

NOTE 7 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	% d'intérêts		% de contrôle	
	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2011
Intégration globale				
Sociétés de Portefeuille				
• Financière Boréale **	100,00	100,00	100,00	100,00
• LCF Amorçage	-	100,00	-	100,00
• Edmond de Rothschild Real Estate Management Cie SàRL *	62,73	62,73	62,73	62,73
• CFSH Luxembourg *	100,00	-	100,00	-
• CFSH Secondary Opportunities SàRL *	98,00	-	98,00	-
• Edmond de Rothschild Euroopportunities RCI II SàRL *	99,38	-	99,38	-
• ERES RCI SàRL *	99,35	-	99,35	-
• Câblinvest SàRL *	99,90	-	100,00	-
• Câblinvest II SàRL *	99,90	-	100,00	-
Entreprises d'Investissement				
• EDRIM Solutions ⁽¹⁾	-	95,77	-	95,77
• Edmond de Rothschild Asia Securities Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
Sociétés de Gestion				
• Edmond de Rothschild Asset Management **	98,29	97,92	98,29	97,92
• EDRIM Gestion ⁽¹⁾	-	95,77	-	100,00
• Edmond de Rothschild S.G.R. SpA *	75,00	75,00	75,00	75,00
• Edmond de Rothschild Private Equity Partners **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Euroopportunities Management SàRL	100,00	-	100,00	-
• Edmond de Rothschild Euroopportunities Management II SàRL	60,00	-	60,00	-
• Edmond de Rothschild Investment Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• Edmond de Rothschild Capital Partners	60,00	60,00	60,00	60,00
• EdR Real Estate (Eastern Europe) Management SàRL *	100,00	100,00	100,00	100,00
• LCFR UK PEP Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Hong Kong Limited *	98,29	97,92	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asset Management Chile S.A. *	98,29	97,92	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Private Equity China Management SàRL *	60,00	60,00	60,00	60,00
Sociétés de Conseil				
• Edmond de Rothschild Corporate Finance **	100,00	99,99	100,00	99,99
• Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales **	100,00	100,00	100,00	100,00
• EDREP Transactions **	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investment Services Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Asia Private Investors Limited *	99,67	99,67	99,67	99,67
• Edmond de Rothschild Asia Limited *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild China Limited *	99,67	99,67	100,00	100,00
Société d'Assurance				
• Assurances Saint-Honoré Patrimoine	90,00	90,00	90,00	90,00
Divers				
• ERS **	100,00	99,49	100,00	99,49
• Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd *	100,00	100,00	100,00	100,00
• Groupement Immobilière Financière	100,00	100,00	100,00	100,00
• Edmond de Rothschild Investors Assistance	100,00	100,00	100,00	100,00
Mises en équivalence				
Banque				
• Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	42,77	42,77	42,77	42,77
Entreprise d'Investissement				
• Edmond de Rothschild Limited *	20,00	20,00	20,00	20,00
Sociétés de Gestion				
• Zhonghai Fund Management Co. Ltd *	25,00	25,00	25,00	25,00
Divers				
• Omega Financial Solutions	19,66	19,15	20,00	20,00

* Société étrangère.

** Société intégrée fiscalement en 2012.

⁽¹⁾ Cette société a fait l'objet d'une fusion avec Edmond de Rothschild Asset Management en 2012.

7.2. EFFECTIF MOYEN

	2012	2011
Effectif moyen des sociétés françaises	849	837
- Techniciens	175	168
- Cadres	674	669
Effectif moyen des sociétés étrangères	155	158
Effectif moyen global	1.004	995

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce, est communiquée la ventilation par catégorie de l'effectif moyen, salarié et mis à disposition du groupe pendant l'exercice. L'effectif employé à temps partiel ou pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

7.3. EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2012.

Les comptes consolidés annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 13 mars 2013 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 30 mai 2013.

7.4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En application du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'appréciation du respect du ratio de solvabilité s'effectue au niveau de Edmond de Rothschild S.A., cette dernière se conformant aux exigences en matière de capital.

Le capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque s'élève au 31 décembre 2012 à 83.075.820 euros composé de 5.538.388 actions d'un nominal de 15 euros.

7.5. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2012.

<i>En milliers d'euros</i>	2012	2011
Honoraires relatifs au commissariat aux comptes, à la certification et à l'examen des comptes individuels et consolidés	980	799
Honoraires relatifs aux autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	246	258
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	64	-
Total	1.290	1.057

NOTE 8 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les activités du Groupe s'articulent autour de deux pôles d'activités stratégiques (Banque privée et Gestion d'actifs) auxquels s'ajoute un autre pôle (Autres activités et Gestion propre).

La Banque privée regroupe une offre de services comprenant :

- la gestion de portefeuille et de patrimoine, l'ingénierie patrimoniale et le family office ;
- une activité de conseil aux entreprises à actionnariat familial.

Le pôle de la Gestion d'actifs recouvre les quatre lignes de gestion suivantes :

- la gestion actions, gestion diversifiée et obligations convertibles;
- la multigestion, traditionnelle et alternative ;
- la gestion taux et crédit et les gestions structurée, quantitative et alternative directe ;
- la gestion de fonds de private equity.

Le pôle « Autres activités et Gestion propre » comprend :

- en Autres activités, d'une part, le conseil aux entreprises logé au sein de la filiale dédiée Edmond de Rothschild Corporate Finance, et dont les domaines d'intervention regroupent le conseil en opérations de cessions ou d'acquisitions, l'évaluation d'entreprises et l'ingénierie financière, d'autre part, la Direction des Marchés de Capitaux pour son activité propre ;
- en Gestion propre, les activités de gestion patrimoniale du Groupe (en particulier le portefeuille titres), la fonction de centrale financière de la Banque auprès de ses différents métiers, les frais liés aux activités propres de ce pôle et à son rôle de pilotage du Groupe et des produits et charges ne relevant pas directement de l'activité des autres pôles d'activité.

• Remarques méthodologiques

Les comptes de gestion de chaque pôle d'activité ont été établis avec pour objectifs de :

- déterminer les résultats de chacun de ces pôles comme s'il s'agissait d'entités autonomes ;
- donner une image représentative de leurs résultats et de leurs rentabilités au cours de l'exercice.

Les principales conventions retenues pour l'établissement de ces comptes sont les suivantes :

- le produit net bancaire de chacun des pôles correspond aux revenus générés par son activité, nets de rétrocessions de commissions versées aux apporteurs ;

- les frais de gestion des pôles d'activité comprennent leurs frais directs, la partie qui leur incombe des charges du support logistique et opérationnel apporté par la Banque et une quote-part des frais de structure du Groupe ;
- les provisions sont imputées aux différents pôles de façon à refléter pour chacun d'eux la charge du risque inhérente à son activité. Les provisions qui ne peuvent pas être affectées à un pôle d'activité sont imputées à la Gestion propre.

L'analyse détaillée des résultats de chacun de ces pôles et de leur contribution à la rentabilité du Groupe est présentée ci-après.

En milliers d'euros	Banque Privée		Gestion d'actifs		Autres activités et Gestion propre		Groupe	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Produit net bancaire récurrent	83.395	93.939	194.101	239.805	46.994	66.577	324.490	400.321
Frais de gestion récurrents	-76.995	-83.294	-165.229	-181.272	-34.224	-44.607	-276.448	-309.173
Frais de personnel	-48.874	-55.176	-88.300	-97.313	-20.460	-31.479	-157.634	-183.968
- directs	-38.396	-44.237	-71.845	-78.329	-14.246	-24.020	-124.487	-146.586
- indirects	-10.478	-10.939	-16.455	-18.984	-6.214	-7.459	-33.147	-37.382
Autres charges d'exploitation	-23.695	-24.053	-67.328	-74.788	-11.385	-10.152	-102.408	-108.993
Dotations aux amortissements	-4.426	-4.065	-9.601	-9.171	-2.379	-2.976	-16.406	-16.212
Résultat brut d'exploitation récurrent	6.400	10.645	28.872	58.533	12.770	21.970	48.042	91.148
Coût du risque	118	30	-688	-	-267	47	-837	77
Résultat d'exploitation récurrent	6.518	10.675	28.184	58.533	12.503	22.017	47.205	91.225
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	2.289	2.160	-69	768	-	-	2.220	2.928
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-463	670	-463	670
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-227	-	-227
Résultat courant avant impôt récurrent	8.807	12.835	28.115	59.301	12.040	22.460	48.962	94.596
Impôt sur les bénéfices	-2.126	-3.748	-8.977	-21.297	-8.308	-10.887	-19.411	-35.932
Résultat net récurrent	6.681	9.087	19.138	38.004	3.732	11.573	29.551	58.664

NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est une filiale de Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.), elle-même filiale de Edmond de Rothschild Holding S.A. (EdRH), l'actionnaire ultime étant le Baron Benjamin de Rothschild.

Toutes les transactions ont été effectuées dans le cadre ordinaire des activités et à des conditions comparables à celles appliquées aux transactions avec des personnes similaires ou, le cas échéant, aux transactions avec d'autres salariés

Les parties liées au groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque sont les sociétés consolidées au sein du groupe de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, et celles du groupe EdRH. Ont été également retenues comme parties liées au sens de la norme IAS 24 les administrateurs (membres du Conseil de surveillance) et dirigeants (membres du Directoire) de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, ainsi que leurs conjoint et enfants rattachés à leur foyer.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

La liste des sociétés consolidées par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est présentée dans la note 7.1. Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau suivant les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

• Transactions avec les sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est présentée dans la note 3.8.

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	1	4
Actif	1	4
Dettes envers les établissements de crédit	340	1.991
Comptes de régularisation et passifs divers	421	336
Passif	761	2.327
<hr/>		
+ Intérêts et produits assimilés	-	1
- Intérêts et charges assimilés	-	-2
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges)	-1.440	-1.547
Produit net bancaire	-1.440	-1.548

• Transactions avec la société mère

Les relations entre La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et son principal actionnaire, Edmond de Rothschild S.A. (EdR S.A.), sont de trois types :

- une relation d'affaires : EdR S.A. a joué par le passé un rôle de développement des activités du Groupe, notamment dans le cadre de l'amorçage des fonds. Elle pourrait, à la demande de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, continuer à jouer ce rôle dans le futur, mais dans une moindre mesure.
- une relation de contrôle : EdR S.A. détient, une participation de 86,25 % dans le capital de la Banque.
- une relation de prestations de services dans le cadre d'une convention d'assistance et de gestion : aux termes de cette convention en date du 7 octobre 1997 modifiée par un avenant en date du 30 décembre 1999, EdR S.A. a confié à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque une mission générale d'assistance et de gestion comprenant notamment (i) la gestion de son portefeuille de valeurs mobilières selon les orientations et directives données périodiquement par les organes de direction de EdR S.A., (ii) la présentation d'études et d'analyses au Directoire et au Conseil de surveillance de EdR S.A. en vue de leur proposer des investissements, (iii) toutes opérations de gestion courante, tant administrative, juridique, fiscale et financière.

En particulier, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque met à la disposition de EdR S.A. le personnel nécessaire à la mission décrite au paragraphe précédent.

Cette convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une des parties avant le 30 juin de chaque année. Plus généralement, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture l'ensemble des prestations fournies à EdR S.A. au cours de l'exercice (arrêté à chaque clôture de l'exercice de EdR S.A.).

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	3.121
Comptes de régularisation et actifs divers	2.243	3.857
Actif	2.243	6.978

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Dettes envers la clientèle	76.964	9
Comptes de régularisation et passifs divers	544	-
Passif	76.964	9

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
+ Intérêts et produits assimilés	115	459
- Intérêts et charges assimilés	-21	-
+ Commissions (produits)	15	15
- Commissions (charges)	-545	-
+ Produits des autres activités	1.902	3.256
- Charges des autres activités	-	-
Produit net bancaire	1.466	3.730
- Charges générales d'exploitation	-11	-
Résultat brut d'exploitation	1.466	3.730

• Transactions avec les autres parties liées

Elles concernent les transactions avec EdRH et ses filiales ainsi que celles conclues avec les filiales de EdR S.A.

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédits	10.375	277
Prêts et créances sur la clientèle	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	10.108	6.108
Actif	20.483	6.385

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7.584	7.720
Dettes envers les établissements de crédit	8.083	16.400
Dettes envers la clientèle	4.933	1.585
Comptes de régularisation et passifs divers	1.049	2.023
Provisions	1.362	1.291
Passif	23.011	29.019

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
+ Intérêts et produits assimilés	76	99
- Intérêts et charges assimilés	-74	-126
+ Commissions (produits)	8.133	4.966
- Commissions (charges)	-4.045	-7.425
+ Produits des autres activités	240	322
- Charges des autres activités	-143	-139
Produit net bancaire	4.187	-2.303
- Charges générales d'exploitation	-2.070	-2.743
Résultat brut d'exploitation	2.117	-5.046

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Comptes et Prêts	19338	20110
Actif	19338	20110

En milliers d'euros	2012	2011
+ Intérêts et produits assimilés	256	447
Produit net bancaire	256	447
Résultat brut d'exploitation	256	447

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des mandataires sociaux est déterminée selon des modalités proposées par le Comité des rémunérations et adoptées par le Conseil de surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération est déterminée au regard du résultat net consolidé. La rémunération variable est versée au cours de l'exercice suivant, en cash et/ou en titres de la société.

Les rémunérations des membres du Directoire sont prises en charge, pour partie, par les entités du Groupe auxquelles leurs activités sont plus directement dédiées.

• Avantages en nature

Les principaux avantages en nature correspondent aux véhicules de fonction. Chaque membre du Directoire dispose d'une voiture.

• Avantages postérieurs à l'emploi

Les principaux avantages postérieurs à l'emploi sont constitués par les indemnités de fin de carrière et le plan de retraites supplémentaires de la Banque.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient, au titre de leur contrat de travail, des dispositions applicables aux collaborateurs de la Banque en matière d'indemnités de fin de carrière. Il s'agit, selon le cas, du régime légal ou du régime relevant de la convention collective Banque.

Régimes de retraite

Les prestations de retraite sur-complémentaire sont externalisées auprès de la compagnie AXA. Le cabinet de courtage en charge est la société Eparinter, dont Siaci Saint-Honoré est le gestionnaire et le conseil.

Régimes de prévoyance – santé

Les membres du Directoire bénéficient des dispositifs de prévoyance ouverts à tous les collaborateurs du Groupe en matière d'assurance décès, invalidité et de santé. Ils bénéficient également du dispositif de la Garantie Vie Professionnelle Accidents (assurance décès et invalidité) qui couvre l'ensemble des salariés.

• Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

<i>En milliers d'euros</i>	2012	2011
Montants des rémunérations allouées (*)	4.455	6.009
Avantages à court terme	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	355	105
Autres avantages à long terme	-	-
Paiement fondé sur des actions (**)	582	2.775
Total	5.392	8.889

(*) charges patronales comprises

(**) charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre d'IFRS2

En nombre d'options	2012	2011
Options d'achats d'actions	-	-
Options de souscriptions d'actions	-	-
Actions gratuites	-	12.097
Total	-	12.097

NOTE 10 – INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES ET LES INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE 1

REVUE GENERALE DES DISPOSITIFS DE CONTROLE

SECTION 1 – DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

La Banque, en ligne avec les attentes des régulateurs qui l'encadrent, a mis en place une organisation de contrôle interne qui lui permet un pilotage consolidé de ses risques.

Les différentes composantes de ce dispositif ont pour mission permanente de fournir aux organes sociaux et au Comité d'audit une vision pertinente des risques afin d'en permettre le pilotage.

L'expérience acquise dans cette démarche par les équipes de contrôle et la forte implication des organes sociaux permettent aujourd'hui une vision consolidée des risques pour la Banque elle-même, mais aussi pour ses clients.

Ce dispositif de contrôle interne se structure en trois niveaux :

- *Premier niveau* : Outre les opérationnels et leurs responsables hiérarchiques, un réseau de contrôleur et de correspondants au sein des départements ou filiales opérationnels constitue le premier niveau de contrôle,
- *Deuxième niveau* : la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent s'assure de la bonne mise en œuvre des actions de contrôle interne de premier niveau, et la Direction Centrale des Risques assure une surveillance consolidée des risques financiers des activités
- *Troisième Niveau* : L'Inspection Générale, exerce un contrôle de troisième niveau sur l'ensemble des structures du groupe de la Banque. Lors de missions spécifiques ou transversales, elle rend compte de la qualité du contrôle interne, de l'optimisation et de la sécurité des processus. La maturité de l'approche des risques et des contrôles, déployés par les entités de contrôle de deuxième niveau, permet à l'Inspection générale de s'appuyer sur un socle éprouvé pour mener ses propres investigations et en rendre compte directement au Comité d'audit.

SECTION 2 – DESCRIPTION DES ENTITES DE DEUXIEME NIVEAU

La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent et la Direction Centrale des Risques, entités centrales de deuxième niveau, sont chacune fortement impliquées dans leur ligne métier respective de correspondants de premier niveau, pour fixer les

objectifs, faire évoluer en permanence les méthodes et outils et coordonner les démarches de contrôle.

Plus précisément :

- La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent est en charge de la mise en œuvre des contrôles permanents, ainsi que du suivi du Risque Opérationnel.
- A) Au titre du contrôle permanent, située au deuxième niveau de contrôle, elle s'assure de la mise en œuvre du premier niveau de contrôle par les services opérationnels et exerce une mission d'assistance auprès des lignes de métier. Il s'agit d'informer et de former les collaborateurs afin que ceux-ci disposent d'une connaissance satisfaisante des dispositions réglementaires et des procédures internes régissant leur activité. Elle veille également au respect des principes déontologiques applicables aux collaborateurs et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- B) Au titre du risque opérationnel, elle met en place une cartographie du risque opérationnel des entités, consolide les incidents survenus, puis planifie les actions nécessaires à l'amélioration des chaînes opérationnelles.
- La Direction Centrale des Risques (DCR), maillon essentiel du dispositif de contrôle interne de deuxième niveau, est composée de deux services ayant comme mission de surveiller les risques de contrepartie, de liquidité et de marché (Contrôle Financier) ainsi que les risques liés à la gestion pour compte de tiers portés par les gérants d'actifs de la Banque et ses filiales de gestion (Risques pour compte de tiers).

La Direction Centrale des Risques, en plus de son rôle propre de suivi des risques financiers, a aussi en charge l'animation de la filière Risques, avec en particulier l'organisation de comités transverses qui assurent une revue de l'ensemble des risques inhérents aux activités de la Banque.

La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, s'assure quant à elle du fonctionnement conforme de cette filière Risques.

SECTION 3 – UNE DEMARCHE DE CONTROLE CONSOLIDÉE AU NIVEAU GROUPE EdR

L'année 2012 a été marquée par une accélération de l'harmonisation de la démarche d'audit et de contrôle des risques entre les entités française et suisse du Groupe Edmond de Rothschild. Elle a abouti à des méthodologies de calcul et d'appréciation du risque homogène qui permette une consolidation des Risques au niveau de l'entité suisse faitière.

Le dispositif de contrôle consolidé dont le Groupe Edmond de Rothschild entend se doter passe par une intensification de la communication entre les équipes et par la fixation de modalités sans cesse améliorées de remontée de l'information.

PARTIE 2

GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

Le risque de crédit-contrepartie correspond au risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une contrepartie à honorer ses obligations financières. Ce risque comprend, entre autres, le risque de règlement encouru au cours de la période séparant le moment où l'instruction de paiement ou de livraison d'un instrument financier vendu ne peut plus être annulée unilatéralement par la Banque et la réception définitive de l'instrument financier acheté ou des espèces correspondantes.

SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Les risques de crédit-contrepartie encourus par le Groupe trouvent leur origine dans :

1. les opérations conclues avec la clientèle privée et avec les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe, et notamment dans les opérations suivantes :

- octroi de crédits ou d'engagements à la clientèle privée ;
- découverts sur comptes à vue en faveur des particuliers ;
- découverts ponctuels présentés par les OPCVM gérés par les sociétés de gestion du Groupe et déposés auprès de la Banque (débits en compte résultant du décalage ponctuel lié à l'achat et à la vente de titres) ;
- garanties en capital délivrées à certains OPCVM, notamment les « fonds à coussin » (le « coussin » désigne le niveau de perte maximale admissible ; il correspond à tout instant à l'écart entre la valeur actualisée des engagements de garantie du fonds et la valeur de l'actif net de celui-ci). Le modèle de gestion des OPCVM bénéficiaires de la garantie en capital délivrée par la Banque vise à donner l'assurance que la valeur liquidative demeurera supérieure ou égale à la valeur garantie, de sorte que la Banque ne sera pas appelée en garantie. Si toutefois, certains risques opérationnels (comme des erreurs dans l'application du modèle de gestion ou une indisponibilité de l'équipe de gestion) survenaient, la valeur liquidative pourrait se révéler inférieure à la valeur en capital garantie, de sorte que l'engagement de garantie délivré par la Banque serait alors activé ;
- opérations de change conclues avec certains OPCVM Maison dans le cadre de la couverture contre le risque de change résultant de positions en devises étrangères.

2. les opérations de marché de gré à gré conclues dans le cadre de l'activité de gestion pour compte propre, principalement avec des contreparties bancaires ou des entreprises de grande taille présentant une notation satisfaisante.

SECTION 2 – PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

PROCÉDURES D'OCTROI DES AUTORISATIONS

De manière générale, l'acceptation de tout risque de crédit est subordonnée à une rémunération attendue couvrant de manière satisfaisante le risque de perte dans l'hypothèse d'un défaut du client ou de la contrepartie. La recherche de garanties est certes généralisée mais elle ne se substitue en aucun cas à une analyse de risques existants.

Les règles et les modes opératoires sont déclinés différemment s'agissant respectivement des engagements sur la clientèle et des opérations de marché.

• S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Dans la majorité des cas, l'octroi d'un concours à la clientèle (crédit ou engagement par signature) ressort de la compétence du Comité des engagements dont la fréquence des réunions est hebdomadaire ; ce comité est présidé par le Directeur Général ou un autre membre du Directoire de la Banque. Préalablement, le service des engagements a procédé à l'examen de la demande de concours présentée par l'attaché de clientèle concerné (ou par une société de gestion du Groupe lorsque le bénéficiaire est un OPCVM géré). Ce service rédige un avis motivé sur la qualité du risque proposé et transmet l'ensemble du dossier au Comité des engagements pour décision, laquelle sera matérialisée par un visa formel du président du comité.

En outre, des concours peuvent également être consentis dans le cadre de la délégation accordée au Directeur Général de la Clientèle Privée et des sous-délégations que celui-ci a consenties au bénéfice de certains collaborateurs de la Direction de la Clientèle Privée. La délégation et les sous-délégations précitées font l'objet de plafonds strictement définis et sont régies par une procédure interne ad hoc. Enfin, les concours délivrés par délégation ou sous-délégation sont systématiquement portés à la connaissance du Comité des engagements et sont mentionnés sur le procès-verbal établi à l'issue de tout comité.

• S'agissant des opérations de marché de gré à gré

Les contreparties bancaires font l'objet d'un examen semestriel dans le cadre d'un comité spécifique, dit « Comité des contreparties », qui est présidé par le Directeur Général de la Banque et composé notamment du responsable de la Direction des Marchés de Capitaux, du Directeur Central des Risques et du responsable du Contrôle Financier. Etant donné la dégradation brutale de la situation de nombre de contreparties bancaires, le Contrôle Financier a renforcé en 2008 les moyens de suivi quotidien en collectant et analysant l'information fournie par les spreads sur CDS (credit default swap). Cet état de surveillance a

été étendu à une trentaine de signatures corporate et aux souverains. Afin de compléter ce dispositif et conformément au règlement CRBF n° 97-02 du 21 février 1997, la DCR a mis en œuvre en 2011 une méthodologie propre d'évaluation du risque de crédit suivant une approche par score d'expertise, en complément d'un recours aux notations externes. Ce modèle interne permet de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur par des techniques d'analyse financière et de scoring.

Les contreparties commerciales (grandes entreprises du secteur public notamment) font également l'objet d'autorisations formelles, au sein du même comité, et sont revues selon une périodicité semestrielle. Cette enveloppe de risques est essentiellement destinée aux OPCVM monétaires et garantis pour lesquels la Banque exerce un droit de regard sur le risque émetteur que ces OPCVM supportent. Pour l'ensemble des contreparties de marché (contreparties bancaires et contreparties commerciales), le Comité des contreparties précité arrête les limites de risques individuelles, lesquelles sont ensuite soumises à la validation du Conseil de surveillance de la Banque. Ces limites individuelles sont le cas échéant complétées par des limites dites de groupe, encadrant les expositions sur un ensemble de tiers jugé comme même bénéficiaire au sens de l'article 3 du règlement n° 93-05 relatif au contrôle des grands risques. L'attribution des limites d'investissement s'appuie sur le rating interne établi par la DCR et sur une étude de la solvabilité des contreparties individuelles.

Deux types de limites sont ainsi définis :

- les limites en montant : il s'agit du montant maximal de risque (en bilan et hors-bilan cumulés) que la Banque accepte de prendre sur une contrepartie (ou un groupe de contreparties liées) ;
- les limites en durée : elles déterminent la durée maximale des opérations négociées. Cette durée est corrélée entre autres à la qualité du rating de la contrepartie ou de l'émetteur.

Toute dégradation jugée significative de la qualité d'une contrepartie ou évolution des contraintes réglementaires déclenche le réexamen immédiat des autorisations accordées à cette entité lors de chaque Comité des engagements tenu hebdomadairement.

PROCESSUS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RISQUES

• S'agissant de l'octroi de crédits ou d'engagements par signature à la Clientèle Privée

Le suivi des dépassements

Au quotidien, les attachés de clientèle sont responsables du suivi des comptes présentant un solde débiteur ou, le cas échéant, un débit en compte excédant le découvert autorisé. Aux fins d'exercer ce contrôle, les attachés reçoivent chaque matin un état des dépassements.

En outre, le service des engagements examine, chaque semaine, les états de dépassement présentant un seuil de matérialité, pour l'ensemble des comptes ouverts dans les livres de la Banque, et, dans l'hypothèse d'un dépassement qui tend à perdurer, adresse une note au chargé de clientèle (avec copie au responsable hiérarchique de celui-ci) afin que des mesures appropriées soient définies et mises en œuvre. Lorsqu'il estime que la situation le justifie, le service des engagements adresse une note au Comité des engagements afin de porter ladite situation à la connaissance dudit comité.

Enfin, chaque trimestre, le service des engagements prépare un tableau récapitulatif des comptes présentant une « anomalie » et transmet celui-ci aux responsables de groupes commerciaux au sein de la Direction de la Clientèle Privée ainsi qu'aux membres du Directoire de la Banque.

Le suivi des garanties

Usuellement, les concours octroyés par la Banque sont assortis de garanties, notamment sous la forme de nantissements de comptes d'instruments financiers ou de délégations de contrats d'assurance-vie. Le service des engagements procède régulièrement à l'examen de la valeur des garanties ainsi constituées aux fins de s'assurer du maintien de cette valeur par rapport au montant du concours octroyé. Une note trimestrielle est établie à destination de la Direction de la Clientèle Privée et de la Direction Générale qui présente les situations en anomalie. Cependant, lorsqu'une situation le justifie, le service des engagements peut également adresser une note au Comité des engagements sans attendre la fin du trimestre et porter ladite situation à la connaissance dudit comité pour que les actions soient entreprises.

Le traitement des encours douteux

Les concours présentant un caractère douteux sont transférés à la direction des services juridiques, qui en assure le suivi. Ces concours font l'objet d'un examen trimestriel au cours du comité des créances douteuses, présidé par le Directeur Général de la Banque et composé du Secrétaire Général, du Directeur des services juridiques, du Directeur Administratif et Financier de la Direction de la Clientèle Privée, du Directeur de la Comptabilité et de l'Inspecteur Général de la Banque. Ce comité examine également l'ensemble des litiges que le Groupe pourrait connaître.

• S'agissant des opérations de marché de gré à gré

La gestion des risques de crédit associés aux opérations de marché repose, en premier lieu, sur une sélection rigoureuse des contreparties autorisées. Elle repose également sur l'utilisation de techniques de réduction ou de suppression du risque, techniques que le Groupe a retenues avec ses principales contreparties : mise en place de contrats cadres et de collatéraux, d'une part, recours au système Continuous Link Settlement (CLS), d'autre part. Enfin, cette gestion comporte un suivi quotidien du respect des limites de risques ainsi qu'un suivi des contreparties de marché.

La mise en place de contrats cadres et de collatéraux

Afin de réduire le risque de contrepartie sur les opérations de hors-bilan, la mise en place de contrats cadres a été systématisée depuis plusieurs années. Ainsi, au 31 décembre 2012, 61 % des risques hors-bilan bruts étaient couverts par de tels contrats pour nos contreparties de marchés. Il est à noter que plus de 52,5 % des risques non couverts par un contrat-cadre concernaient à cette date des transactions avec des entités du Groupe, le reliquat se rapportant essentiellement à des opérations de change à terme ou d'options avec des sociétés commerciales.

Par ailleurs, la Banque a conclu des accords de collatéraux avec 70 de ses principales contreparties (correspondant à 53 groupes), dont 61 étaient actifs au 31 décembre 2012. Les caractéristiques de ces contrats sont renseignées dans la base OSACAS. Le Back Office produits structurés est chargé du suivi et du traitement administratif des collatéraux. Le collatéral à ce jour admis par la Banque est exclusivement constitué d'espèces. L'outil KTP calcule quotidiennement un appel de marge « théorique » pour chaque contrepartie active. Ces informations sont ensuite déversées automatiquement dans l'outil DSI Collatéral pour affectation d'un premier statut provisoire. Une notification de paiement est adressée à la contrepartie lorsque le statut mentionne un appel de marge à recevoir. Une fois le paiement effectué, le collatéral reçu est interfacé dans l'outil de gestion du risque de contrepartie Fermat. En cas de désaccord avec la contrepartie, aucun flux n'est échangé et le statut est mis à jour à « abandon ». Un état d'incidents recensant l'ensemble des appels de marges « abandonnés » est adressé au Contrôle Financier.

Enfin, avant signature, tout contrat cadre ou tout contrat de collatéral est examiné par un juriste spécialisé en opérations de marché et les montants de franchises sont validés par la DCR.

Le recours au système CLS pour les opérations de change

Depuis mars 2006, la Banque est adhérente au système CLS, qui permet d'éliminer le risque de règlement usuellement associé aux opérations de change de gré à gré. Ainsi, le risque de règlement livraison sur les opérations de change en devises a considérablement diminué puisque, au 31 décembre 2012, 72,6 % des flux de change au comptant et à terme effectués avec des contreparties externes transitent par ce canal sécurisé.

Le suivi du respect des limites de risques

Les expositions sont réévaluées quotidiennement en marked to market auquel est rajouté un add-on, soit un montant additionnel censé couvrir le risque de dégradation potentiel d'ici à l'échéance de chaque contrat. Ces add-ons dépendent de la nature des contrats et de leur maturité. Le suivi est intégralement automatisé sur une plateforme logicielle nouvelle et satisfait aux meilleurs critères de place (GEM, Fermat, en production depuis juin 2008).

Les responsables de desks prennent quotidiennement connaissance des encours et des utilisations de limites de contreparties. Tout opérateur a la responsabilité de respecter strictement les limites de risques qui sont attribuées à son centre de profit. En cas de dépassement, il doit informer immédiatement sa hiérarchie.

Le Contrôle Financier contrôle quotidiennement le respect des limites de contrepartie pour l'ensemble des activités de marché du Groupe. En cas de dépassement, il alerte le Directoire de la Banque.

En outre, le Comité des risques examine une fois par mois les expositions aux risques, les dépassements éventuels de limites ainsi que les modalités de résorption de tout dépassement. Par ailleurs, le Comité des risques suit la mise en place des contrats cadres et de collatéraux.

Le suivi des contreparties de marché

Une surveillance des engagements est effectuée et un suivi permanent des contreparties de marché est organisé par la Direction Centrale des Risques afin d'identifier avec anticipation un risque éventuel de défaillance. Le Contrôle Financier doit présenter en Comité des engagements les contreparties qui connaissent des événements significatifs, tels qu'un changement d'actionnariat, une dégradation de rating interne ou encore la publication de pertes. En tout état de cause, une revue systématique de la totalité des limites sur les contreparties bancaires est effectuée deux fois par an en tenant compte des données financières, des données macroéconomiques et des ratings. Les risques de crédit envers les institutions financières et les entités souveraines ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est jugée irréprochable. Un dispositif d'alerte sur le niveau des spreads CDS a été mis en place début septembre 2008. Les données sur les CDS sont fournies par CMA Datavision, société indépendante basée à Londres et à New York. L'évaluation des spreads s'effectue sur la base d'un modèle combinant les cotations de marché pertinentes sur les CDS collectées auprès de contributeurs fiables, les ratings et d'autres données sectorielles. L'analyse des spreads CDS 1 an et 5 ans a permis de compléter le dispositif de surveillance et d'anticiper les difficultés de certaines contreparties. Les spreads CDS participent à l'évaluation du rating interne des contreparties de marché suivant une méthodologie propriétaire établie et validée en 2011.

SECTION 3 – EXPOSITIONS AUX RISQUES DE CRÉDIT-CONTREPARTIE

• Engagements du Groupe sur la clientèle

La clientèle du Groupe regroupe la Clientèle Privée, le groupe Edmond de Rothschild S.A. (hors Banque et ses filiales) ainsi que les OPCVM gérés par le Groupe. Les tableaux ci-dessous détaillent les engagements du Groupe sur la clientèle.

• Evolution des engagements du Groupe sur la clientèle

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Crédits (bilan)	294	402
Cautions	257	436
Ouvertures de crédits non utilisées	104	82
Total	655	920

La réduction significative des engagements s'explique par la baisse des garanties accordées aux OPCVM ainsi que par la réduction des positions débitrices d'OPCVM.

• Qualité des engagements sur la clientèle

Division des encours

Les encours sont relativement divisés.

La plupart des crédits bilan sont inférieurs à 1 million d'euros. Environ une vingtaine de clients seulement (en notion de bénéficiaires liés) présente un niveau d'encours supérieur à 3 millions d'euros.

Au niveau du hors-bilan, 3 clients totalisent 45 millions d'euros, soit un peu plus de la moitié de l'encours de cautions délivrées pour la DCP.

Précisons enfin que La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque n'a plus d'opérations de marché significatives en cours. Seules quelques opérations de change à terme ont été conclues sur l'exercice 2012.

Enfin, aucun concours à la clientèle privée n'a été déclaré en grands risques au titre de 2012.

Part des créances sur la clientèle privée excédant l'autorisation délivrée

Les dépassements d'autorisation sont très limités. Ils représentent généralement moins de 5 % des encours et sont régularisés rapidement.

Part des créances sur la clientèle privée couvertes par le nantissement d'un compte d'instruments financiers ou la délégation d'un contrat d'assurance-vie

Environ 90 % des créances sur la clientèle privée sont garanties par le nantissement d'un compte d'instruments financiers, la délégation d'un contrat d'assurance-vie ou une garantie bancaire (en général Groupe). Les portefeuilles financiers constituant l'assiette des nantissements sont diversifiés, investis en titres de sociétés cotées, et pour la plupart gérés sous mandat.

Part des créances sur la clientèle privée présentant un caractère douteux et provisions constituées à ce titre

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Créances sur la Clientèle Privée présentant un caractère douteux	3.093	3.220
dont les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation	2.876	3.004
Montant net	216	216
Pourcentage des concours à la clientèle	0,07%	0,05%

Dès lors qu'une créance présente un caractère douteux, les conditions de solvabilité de la contrepartie et les risques de non-recouvrement de la créance font l'objet d'une appréciation par la Banque qui décide du principe de la constitution d'une dotation pour dépréciation et de son montant.

• Encours dépréciés ou non présentant des impayés et garanties reçues au titre de ces encours

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés), des encours douteux dépréciés, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces actifs.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie plafonnée au montant des actifs couverts.

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2012							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	216	216	216
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	216	216	216

En milliers d'euros	Arriérés de paiement				Encours douteux (actifs dépréciés et engagements provisionnés)	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	≤ 90 jours	> 90 jours ≤ 180 jours	> 180 jours ≤ 1 an	> 1 an			
31 décembre 2011							
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	216	216	216
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	-	-	-	-	216	216	216
Engagements de financement donnés	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de garantie financière donnés	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	216	216	216

• Exposition au risque de crédit

Le tableau ci-contre présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit, avant effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux, correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Cette exposition ne tient pas compte de l'effet de l'application des contrats cadres de compensation en vigueur au 31 décembre 2012 et des collatéraux sur les instruments financiers à terme, négociés de gré à gré. Au 31 décembre 2012, cet effet, calculé sur la base des compensations admises sur le plan prudentiel, réduirait l'exposition du Groupe au risque de crédit de 50,7 millions d'euros.

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Exposition maximale au risque de crédit		
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)	346.777	251.334
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	78.660	82.324
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	417.354	1.543.531
Prêts et créances émis sur la clientèle	294.220	401.544
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Exposition des engagements au bilan nets de dépréciation	1.137.011	2.278.733
Engagements de financement donnés	139.788	103.079
Engagements de garantie financière donnés	256.736	436.321
Provisions pour engagements par signature	-	-
Exposition des engagements hors bilan nets de dépréciation	396.524	539.400
Total de l'exposition nette	1.533.535	2.818.133

• Répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle utilisé pour leur valorisation

La répartition des instruments financiers par nature de prix de marché ou de modèle donnée dans le tableau ci-dessous est établie conformément aux catégories d'instruments définies précédemment.

En milliers d'euros	31.12.2012				31.12.2011			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	28	49.715	-	49.743	28	41.343	-	41.371
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	88.331	208.731	-	297.062	127.638	82.353	-	209.991
Total actifs financiers à la juste valeur par résultat	88.359	258.446	-	346.805	127.666	123.696	-	251.362
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transactions	360	56.353	-	56.713	-	112.663	-	112.663
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	-	19.499	273.326	292.825	-	10.389	365.635	376.024
Total passifs financiers à la juste valeur par résultat	360	75.852	273.326	349.538	-	123.052	365.635	488.687

• Expositions aux risques de crédit-contrepartie au titre des opérations de marché

Les expositions aux risques de crédit figurant ci-dessous comprennent, outre les risques issus de l'activité de compte propre, les risques émetteurs encourus par les OPCVM garantis (lorsque la Banque est le garant) et les OPCVM monétaires afin de refléter l'exposition globale de la Banque.

Au 31 décembre 2012, 21,7 % des risques de crédit au titre des opérations de marché sont encourus sur des contreparties bancaires dont la notation (externe) est supérieure ou égale à AA. Par rapport au 31 décembre 2011, la proportion a augmenté sous l'effet d'une politique d'investissement plus conservatrice. Il convient, par ailleurs, de souligner, que la proportion de

contreparties dont la notation est supérieure ou égale à A s'élève à 99,95%. Ainsi, la totalité de nos expositions portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité.

Répartition des engagements bruts sur les contreparties bancaires par rating

Ainsi, au 31 décembre 2012, les engagements bancaires bruts (y compris les engagements hors-bilan) ont augmenté tout en demeurant maîtrisés (627,4 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 412,9 millions d'euros au 31 décembre 2011) sous l'effet d'une politique de sélectivité accrue des contreparties :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2012		31.12.2011		31.12.2010	
Rating par tranche	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	1.3	0,2%	12	0,2%	5.6	0,008
AA	134.7	21,5%	61.6	14,9%	240.3	34,5%
A	491.7	78,3%	350.7	84,9%	450	64,6%
BBB	-	-	-	-	-	-
<BBB	-	-	-	-	-	-
Non noté	0.29	0,0005	-	-	0.1	0,1%

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

La répartition par rating des engagements sur contreparties bancaires démontre la bonne qualité du portefeuille. Elle se concentre quasi-exclusivement sur des contreparties Investment Grade (près de 99,95 % de notre exposition).

Répartition des engagements bruts sur les contreparties souveraines par rating

Le tableau ci-dessous présente la répartition par échelon de qualité de crédit des encours bruts relatifs au portefeuille des crédits et engagements sur les contreparties souveraines. Cette exposition représente 939,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 1.312,6 millions d'euros au 31 décembre 2011 :

En millions d'euros	Equivalent risque brut					
	31.12.2012		31.12.2011		31.12.2010	
Rating	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AAA	69.3	7,4%	1311	99,9%	950.2	92,2%
AA	870.3	92,6%	1.6	0,1%	19.9	1,9%
A	-	-	-	-	49.7	5,0%
BBB	-	-	-	-	-	-
<BBB	-	-	-	-	9.2	0,009
Non noté	-	-	-	-	-	-

Méthodologie : Ratings externes présentés en équivalent Standard & Poor's, engagements évalués à leur valeur de remplacement (Marked to Market + Add-On) sans prise en compte des effets de compensation et des collatéraux.

La diminution de la part des souverains notés AAA résulte de la dégradation de la note souveraine française par Standard & Poor's le 13 janvier 2012.

Ainsi, la totalité de nos expositions souveraines, essentiellement constituées de créances émises ou garanties par des états de la zone euro, portent sur des contreparties dont les risques sont considérés comme de bonne, voire d'excellente qualité. Au 31 décembre 2012, la Banque ne détient pas de titres de dette publique des états périphériques (Espagne, Grèce, Irlande, Portugal, Italie).

PARTIE 3

GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché sont des risques de pertes encourus sous l'effet de la variation défavorable de paramètres de marché (taux d'intérêt, cours des devises, cours des actions ou cours des matières premières notamment), à l'exception des mouvements de prix qui résulteraient de la dégradation de la situation financière d'un émetteur.

SECTION 1 – ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

Au sein du Groupe, les risques de marché résultent :

- d'une part, des activités de compte propre conduites par la Direction des Marchés de Capitaux de la Banque, notamment les desks « trésorerie euro et devises » et « change » ;
- d'autre part, de la détention de produits gérés par les sociétés de gestion du Groupe (OPCVM) ou par EDRIM Solutions (EMTN ou OPCVM structurés), soit dans le cadre de la politique d'amorçage, soit au titre de l'animation du marché secondaire. Dans ce dernier cas, une filiale de la Banque, Financière Boréale, se porte contrepartie des cessions de la clientèle quand elles interviennent avant l'échéance contractuelle du produit. Cette exposition au marché

secondaire d'EDRIM Solutions a vocation à être débouclée dès qu'elle atteint une taille d'encours suffisante.

Les risques pris par la Direction des Marchés de Capitaux ne sont donc pas générés par des opérations spéculatives mais résultent essentiellement d'opérations de placement de la trésorerie ou d'intermédiation clients.

Les activités « Produits structurés » d'EDRIM Solutions ou de sa filiale EDRIM Gestion n'induisent pour leur part pas de risques de marché significatifs. En effet, l'instrument dérivé permettant l'indexation de la performance (contrat de swap notamment) s'adosse en règle générale de manière stricte, soit à un instrument aux caractéristiques identiques contracté avec l'OPCVM, soit à l'engagement de rémunération attendu par le client investisseur dans l'EMTN. Des écarts d'adossement peuvent survenir en période de lancement de fonds à formules mais ceux-ci restent exceptionnels et n'ont pas vocation à perdurer.

L'octroi de concours à la clientèle (crédits ou engagements de financement) n'induit pas, de manière usuelle une exposition à des risques de marché (risque de taux d'intérêt ou risque de change), un mécanisme de cessions ou de transactions internes transférant ladite exposition à la salle des marchés placée sous la Direction des Marchés de Capitaux.

En d'autres termes, l'ensemble des risques de marché, qu'ils soient associés initialement aux opérations avec la clientèle ou qu'ils proviennent des activités de compte propre, est centralisé et géré par la salle des marchés de la Banque ou, dans le cas spécifique de l'animation du marché secondaire des produits structurés, par le front office d'EDRIM Solutions.

Il faut noter qu'EDRIM Solutions a exercé ses activités jusqu'au 1er décembre 2012, date à laquelle son expertise a été intégrée au sein de la Banque, dans le cadre du chantier global de restructuration des entités de gestion d'actifs et de leurs filiales. Le dispositif de contrôle d'EDRIM Solutions a été également intégré au sein de la Banque, et articulé autour de son dispositif de contrôle usuel.

SECTION 2 – MÉTHODES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

• Principes d'approbation des risques de marché

Des autorisations d'exposition maximale aux différents risques de marché sont accordées par le Directoire et soumises à la ratification du Conseil de surveillance.

Ces limites sont exprimées de quatre manières :

- en montant absolu de portage : cette limite correspond au montant maximum acceptable, dans une devise déterminée, de la position nette dans ladite devise dans le cadre des activités de change ;
- en sensibilité : la sensibilité est définie comme le montant de perte potentielle pour une variation spécifique d'un risque (taux d'intérêt, cours de change) ;
- en *stop loss* : il s'agit des montants de pertes cumulées sur une période donnée (calculés en jours, mois ou années) qui ne peuvent être dépassés, sauf à liquider immédiatement la position. Les limites en *stop loss* sont également fixées par les desks trésorerie et change ;
- en perte potentielle maximale : il s'agit du montant de perte estimée à horizon d'un an résultant du portage de produits structurés. La limite est définie à partir d'un scénario d'évolution défavorable des prix qui tient compte des protections généralement associées à cette catégorie d'actif financier.

SECTION 3 – EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition des activités de marché aux risques de change, de taux et sur actions au cours des deux derniers exercices.

En milliers d'euros	Limites définies début		Fin d'année		Moyenne		Minimum		Maximum	
	2012	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	
Risque de change *	480	68	158	105	93	29	27	367	310	
Risque de taux **	1.150	480	354	343	196	52	60	843	390	
Risque sur actions ***	4.000	88	281	185	662	45	251	307	1.090	

* sensibilité à 8 % des positions de change opérationnelles, sans prise en compte des corrélations.

** sensibilité à 1 % à une variation uniforme et parallèle des taux des portefeuilles de trésorerie, sans prise en compte des corrélations.

*** perte potentielle maximale estimée sur le portefeuille de produits structurés de Financière Boréale plus écarts d'adossements résiduels constatés sur les montages.

Le Groupe estime que son exposition globale aux risques de marché est très modeste, conformément à la politique de gestion des risques qu'il a définie et mise en oeuvre. La plupart des opérations sont réalisées pour le compte de la clientèle et couvertes immédiatement et intégralement auprès d'une contrepartie de marché.

• Le suivi du respect des limites de risques de marché

Les opérateurs de la Direction des Marchés de Capitaux et du *front office* de structuration d'EDRIM Solutions ont l'obligation de respecter, en permanence, l'ensemble des limites de risques de marché.

En outre, le Contrôle Financier de la Banque (qui fait partie de la Direction Centrale des Risques et qui est strictement indépendant du *front office*) vérifie le respect des limites de marché pour l'ensemble des activités de la Direction des Marchés de Capitaux sur la base de reportings quotidiens. Le contrôle du respect des limites de marché pour l'activité d'EDRIM Solutions est effectué sur une base hebdomadaire.

S'agissant spécifiquement des opérations initiées de gré à gré avec un client, le Contrôle Financier vérifie le parfait adossement (nature et sens des options, nature du sous-jacent, prix d'exercice, échéance de l'opération) auprès d'une contrepartie de marché (étant précisé que les opérations sur options sont systématiquement réalisées en *back to back* c'est-à-dire que toute opération option conclue avec un client est systématiquement et immédiatement retournée dans le marché, par conclusion d'une opération de sens inverse avec une contrepartie de marché).

Notons toutefois qu'aucune opération d'option n'a été effectuée en 2012.

PARTIE 4

GESTION DE LIQUIDITÉ ET DU FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque pour le Groupe de ne pas être en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance ou encore de ne pouvoir dénouer une position en raison de la situation du marché. Le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements peut résulter à la fois de la transformation d'échéances (emprunt sur des échéances courtes pour prêter sur des échéances plus longues) et d'une impossibilité de contracter de nouveaux emprunts, à un prix acceptable, que ce soit sous l'effet de conditions générales du marché ou de facteurs spécifiques au Groupe.

SECTION 1 – LA LIQUIDITÉ DES EMPLOIS

La liquidité des emplois, c'est-à-dire leur disponibilité immédiate ou la possibilité de les céder rapidement à un coût raisonnable, pour faire face, notamment, à des retraits ou à des remboursements anticipés et imprévus des ressources, constitue l'un des fondements de la politique de trésorerie et de gestion actif-passif de la Banque. Celle-ci accepte, par là même, que cette attitude de prudence, voire conservatrice, réduise les opportunités d'optimisation de la rentabilité des emplois dont une maturité plus longue permettrait d'obtenir des marges additionnelles.

La maîtrise de cette politique repose, en premier lieu, sur la centralisation des décisions d'emplois :

- au niveau de la Direction des Marchés de Capitaux pour la trésorerie courante ;
- au niveau de la Direction Financière, sur décision du Directoire, pour les portefeuilles de titres.

Le refinancement du portefeuille de crédits à la clientèle est lui-même assuré de manière centralisée à la salle des marchés, par l'intermédiaire de contrats internes.

Le Comité de gestion actif-passif auquel siège la DCR s'assure du respect de cette politique de manière périodique (trois à quatre fois par an). Depuis septembre 2007 et l'émergence de la crise de liquidité interbancaire, le Contrôle Financier établit un état de liquidité opérationnelle sur base quotidienne. En outre, le Contrôle Financier a développé un stress scénario en matière de liquidité révisé en mars 2012 afin de tester selon une fréquence mensuelle la robustesse du bilan à un choc conduisant notamment au retrait de l'essentiel des ressources clientèles. Les résultats de ce stress

test sont très positifs puisque la Banque conserve en tout état de cause un solde de liquidité créditeur. Le Groupe n'est donc pas a priori dépendant du marché pour faire face à ses engagements. En septembre 2009, la méthodologie relative à la mesure du risque de liquidité a évolué de façon à tenir compte, de manière plus fine :

- d'une part, de l'impact de l'environnement externe (dégradation des Bourses de valeur, appréciation brutale du dollar par rapport à l'euro) sur la valorisation des produits dérivés et donc du volume de collatéraux versés ;
- d'autre part, de la répercussion de rachats massifs sur le montant des découverts accordés aux OPCVM impactant par là-même la trésorerie disponible.

Les résultats ont confirmé, là encore, la bonne résistance du bilan.

Plusieurs indicateurs attestent de la liquidité des emplois :

- le volume des emplois de trésorerie « disponible », comprenant notamment la trésorerie au jour le jour et les titres mobilisables à court terme, a été généralement supérieur à 800 millions d'euros pendant l'exercice 2012. Il ressort à 906 millions d'euros au 31 décembre 2012, s'inscrivant en nette augmentation par rapport à l'année dernière ;
- les emplois de trésorerie à terme, sous forme de prêts à terme et de titres de créances négociables, s'inscrivent dans le cadre de critères stricts : signature de premier plan, sélectionnée de manière rigoureuse par le Comité des engagements, et durée d'investissement limitée. Ces emplois étaient évalués à 170 millions d'euros au 31 décembre 2012, demeurant relativement stable par rapport à l'année dernière ;
- les concours à la clientèle sous forme de crédits échéancés ressortent à 80,5 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit 3,4 % du total du bilan. La durée moyenne restant à courir pondérée de la part du montant est de 10 mois au 31 décembre 2012 ;
- le portefeuille titres de placement (hors participations dans les entreprises mises en équivalence) est également limité dans son montant et dans son objet. Au 31 décembre 2012, il se compose de 107 millions d'euros de titres à revenu variable (hors OPCVM monétaires utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie des filiales), pour l'essentiel sous la forme de lignes d'OPCVM maison acquises dans le cadre de la politique d'amorçage. Depuis mars 2010, le portefeuille titres est encadré par un système de limites visant à encourager une diversification satisfaisante et à favoriser la détention d'actifs liquides. Le statut de ces derniers titres (à céder ou à conserver) est examiné périodiquement par le Comité de gestion actif-passif qui ne valide le maintien de ces valeurs en portefeuille qu'aux fins de soutenir le développement du produit ou de la gamme de produit. En octobre 2012, ce dispositif a été complété par un suivi des risques en portefeuille suivant une méthodologie VAR avec un intervalle de confiance à 95 %.

Il en résulte un coefficient de liquidité (tel que défini par la Réglementation Bancaire Française) très conservateur qui s'affiche à 315 % au 31 décembre 2012, contre 308 % au 31 décembre 2011.

• **Exposition au risque de liquidité au titre des fonds**

Les indicateurs de liquidité des fonds sensibles sont suivis quotidiennement par le Contrôle des risques premier niveau et sur une base mensuelle lors des comités de risques premier niveau des filiales, auxquels assiste le Responsable Contrôle pour compte de tiers de la DCR. Les éléments consolidés au niveau de toutes les filiales sont remontés mensuellement lors du Comité des Risques Financiers.

En 2012 aucun fonds n'a eu à suspendre ses rachats à titre temporaire pour faire face à des rachats. Aucune « gate » n'a été activée sur les fonds de fonds alternatifs.

SECTION 2 - LIMITATION DE LA TRANSFORMATION D'ÉCHÉANCES

La Banque a décidé – toujours par prudence – de conserver une situation structurelle de transformation « inverse » dans laquelle des ressources d'échéances longues (principalement les capitaux permanents, titres subordonnés remboursables et EMTN dans le cadre d'émissions de produits structurés) couvrent largement des emplois de courte durée.

Les tableaux qui suivent présentent le bilan par date d'échéance contractuelle :

Au 31 décembre 2012						
En milliers d'euros	De 1 à 3 Mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	635.308	-	-	-	-	635.308
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	208.135	79.712	51.681	7.277	-	346.805
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	161.496	-	162.596	53.332	-	377.424
Prêts et créances sur établissements de crédit	430.436	-13.082	-	-	-	417.354
Prêts et créances sur la clientèle	233.605	48.396	11.779	440	-	294.220
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers par échéance	1.668.980	115.026	226.056	61.049	-	2.071.111
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	37.166	96.722	197.605	18.045	-	349.538
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	10.465	-	10.465
Dettes envers les établissements de crédit	12.627	2.128	250.000	-	-	264.755
Dettes envers la clientèle	1.101.703	38.828	54.803	11.007	-	1.206.341
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.151.496	137.678	502.408	39.517	-	1.831.099

Au 31 décembre 2011

En milliers d'euros	De 1 à 3 Mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminée	TOTAL
Caisse, Banques centrales et CCP	21.371	-	-	-	-	21.371
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	81.795	117.050	37.034	15.483	-	251.362
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	121.613	586	106.007	90.493	-	318.699
Prêts et créances sur établissements de crédit	1.518.867	24.664	-	-	-	1.543.531
Prêts et créances sur la clientèle	339.719	43.037	18.219	569	-	401.544
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers par échéance	2.083.365	185.337	161.260	106.545	-	2.536.507
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	82.745	146.884	254.726	4.332	-	488.687
Instruments financiers dérivés de couverture	-	-	-	8.628	-	8.628
Dettes envers les établissements de crédit	50.523	-	-	-	-	50.523
Dettes envers la clientèle	1.511.327	62.375	66.077	13.908	-	1.653.687
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-	107.869	-	107.869
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	1.644.595	209.259	320.803	134.737	-	2.309.394

L'évaluation et le suivi opérationnel de la transformation s'effectuent mensuellement sur la base d'impasses de liquidité déterminées à partir du bilan social. Ce périmètre s'avère pertinent dans la mesure où la Banque a centralisé en son sein le pôle de refinancement de ses filiales qui, par ailleurs, développent des activités peu consommatrices en ressources. La gestion du risque de liquidité structurel est encadrée par deux limites revues périodiquement en Comité de gestion actif-passif. Le tableau ci-dessous détaille les montants constitutifs de ces impasses au 31 décembre 2012.

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	834	820	831	805	527	486	445	429

En dépit d'une politique prudente en matière de gestion financière, la Banque n'écarte pas la possibilité d'un remboursement anticipé significatif des ressources de sa clientèle. Ainsi, un scénario particulièrement défavorable a été développé dans ce sens. Il est également produit mensuellement pour être reporté en Comité des Risques puis en Comité de gestion actif-passif. Il ressort de ce scénario que la Banque pourrait satisfaire aisément aux contraintes fortes retenues à titre d'hypothèses, à savoir :

- assurer le remboursement immédiat des ressources à terme de maturité inférieure à un an ;
- rembourser la moitié des ressources longues provenant de l'activité de détail ;
- honorer ses engagements suite à la raréfaction des ressources à vue (hypothèse de diminution de moitié des dépôts à vue).

Dans l'éventualité d'une crise de liquidité grave affectant la Banque, un plan de financement d'urgence a été déterminé. Celui-ci prévoit trois possibilités de financement afin de parer à une insuffisance de liquidités :

- utilisation des lignes de financement disponibles auprès des correspondants bancaires ;
- mobilisation des actifs éligibles auprès de la BCE ;
- cession des actifs liquides non éligibles auprès de la BCE.

SECTION 3 - DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

Eu égard à ses métiers de base, les ressources de la clientèle et interbancaires de la Banque ne résultent pas d'une politique active de recherche de moyens pour assurer le financement de ses emplois, mais sont le reflet de son activité de gestion d'actifs (dépôts de la Clientèle Privée, émissions de produits structurés, opérations de pension avec les OPCVM), et de l'animation de la signature de la Banque au sein du marché monétaire. De même, l'émission de titres super subordonnés (« TSS ») et de titres subordonnés remboursables (« TSR ») réalisée en 2007 s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds propres réglementaires de la Banque et non dans celui de l'allongement de la maturité de ses ressources.

La Banque apporte, néanmoins, une attention particulière à la diversification de ses sources de financement qui constitue l'un des socles de sa politique de gestion du risque de liquidité. Le tableau suivant fournit une indication de la diversité de ses sources de financement au 31 décembre 2012 :

En millions d'euros	Banques		Particuliers*		Autres		Total	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Emprunts de trésorerie	268,8	12	7,4	6	NA	-	274,2	18
Comptes à terme	NA	-	28,2	43	50,6	17	78,8	60
Certificats de dépôts	NA	-	19,1	24	5,5	-	24,6	25
EMTN structurés	35,2	14	135,7	35	80,1	22	251	71

* La colonne « Particuliers » recouvre, pour les émissions de produits structurés, les données relatives aux clients de la Direction de la Clientèle Privée. Il est par contre difficile d'estimer avec précision le nombre d'investisseurs qui ont souscrit par l'intermédiaire d'autres canaux de distribution.

PARTIE 5

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL

SECTION 1 - DÉFINITION ET ORIGINE DU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux d'intérêt global correspond au risque de pertes encouru au titre de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors-bilan à taux fixe (à l'exception des instruments de taux du portefeuille de trading, relevant des risques de marché), sous l'effet d'un déplacement parallèle et uniforme de la courbe des taux d'intérêts.

La sensibilité calculée par la Banque est définie comme la variation de la valeur actuelle nette des positions résiduelles à taux fixe futures sous l'effet d'une hausse uniforme et parallèle de la courbe des taux d'intérêts. La sensibilité et son évolution sont calculées à l'aide d'un logiciel ad hoc (RiskPro), sur la base d'une variation des taux d'intérêts à hauteur de 1 % et 2 %.

SECTION 2 - EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX GLOBAL

Le risque de taux global, auquel le Groupe est exposé, est structurellement faible. En effet, les concours à la clientèle sont principalement accordés selon des références de taux variables (notamment EONIA) et « refinancés » en interne (avec la salle des marchés) selon des références de même nature.

Le Groupe gère son exposition au risque de taux d'intérêt global dans le cadre d'une limite en sensibilité traduisant la valeur actuelle nette de la perte encourue en cas de variation défavorable uniforme de 200 points de base des différentes courbes de taux.

Le tableau ci-dessous rapporte les niveaux d'impasse globale à taux fixe par période future, à partir du 31 décembre 2012, sous hypothèse d'un écoulement contractuel du stock des actifs et passifs, sans production nouvelle :

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
En millions d'euros	241,8	321,2	300,8	304,9	72,1	55	23,3	5

Le signe - signifie l'existence d'un excédent de ressources à taux fixe et donc une sensibilité du bilan à la baisse des taux.

L'impasse à moyen terme résulte uniquement de la non-couverture des titres super subordonnés émis en juin 2007 pour 50 millions d'euros et de la participation à la deuxième opération de refinancement à trois ans (LTRO) organisée par la BCE. Il en résulte que la sensibilité à une variation uniforme de 100 points de base de la courbe des taux d'intérêt est limitée à 8,55 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Un scénario de stress (2 %) est également produit tous les mois, qui permet de démontrer la faible convexité du bilan (la sensibilité à 2 % est égale à 2,1 fois la sensibilité à 1 % au 31 décembre 2012).

PARTIE 6

GESTION DU RISQUE STRUCTUREL DE CHANGE

La position de change structurelle du portefeuille d'investissement de la Banque est liée à ses investissements en devises. Elle résulte, pour l'essentiel, d'achats de parts de fonds libellés en monnaies étrangères, réalisés dans le cadre de la politique d'amorçage. Ces encours sont généralement faibles comme l'atteste le tableau suivant arrêté au 31 décembre 2012 :

Devise	Montant (en milliers d'euros)
ARS	20,2
ILS	2010,4
USD	86,5
CHF	61,1

Pour des montants de participations significatives, la Banque peut être amenée à immuniser l'investissement contre le risque de change en empruntant la devise pour un montant équivalent. Les encours ci-dessus ont été financés dès l'origine par l'achat de devises. Le risque de change sur la position en Nouveau Shekel Israélien (ILS) est faible car les actifs des fonds sont libellés en devises tierces, principalement en euro (risque nul) et en dollar, avant d'être convertis en Nouveau Shekel Israélien dans le cadre du calcul de la valeur liquidative.

Renseignements concernant les filiales et participations

Au 31 décembre 2012 (en euro)

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %
I - RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS (Participations supérieures à 1 % du capital de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque)			
A - Filiales (50 % au moins du capital)			
Financière Boréale	1.739.944	-298.808	100,00%
Edmond de Rothschild Asset Management	10.990.299	44.902.714	98,29%
Edmond de Rothschild Corporate Finance	660.000	2.471.201	100,00%
ERS	2.000.000	-71.895	100,00%
Edmond de Rothschild S.G.R. SpA	5.000.000	1.373.959	75,00%
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	2.700.000	927.587	100,00%
Assurances Saint-Honoré Patrimoine	7.034.410	* 2.636.515	90,00%
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	50.000	1.110.638	100,00%
Edmond de Rothschild Asia Limited	1.300.000	4.261.501	100,00%
Edmond de Rothschild Investment Services Ltd	**** 81.000	**** 1.070.000	100,00%
CFSH Luxembourg	12.000.000	41.745.267	100,00%
B - Participations (10 à 50 % du capital)			
Banque de Gestion Edmond de Rothschild Monaco	12.000.000	30.650.728	42,77%
Edmond de Rothschild Limited	** 1.000.000	**/**** 26.735.000	20,00%
Zhonghai Fund Management Co., Ltd.	*** 146.666.700	*** 275.135.808	25,00%
Edmond de Rothschild Private Equity China Investment S.C.A.	13.069.000	1.075.117	22,63%
EDRRIT Limited	**/**** 278.000	**/**** 8.000	10,00%
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX			
A - Filiales non reprises au § I. ci-dessus			
	-	-	-
B - Participations non reprises au § I. ci-dessus			
Sociétés françaises (ensemble)	-	-	-
Sociétés étrangères (ensemble)	-	-	-

* Hors acompte sur dividendes versé en 2012.

** En livres sterling.

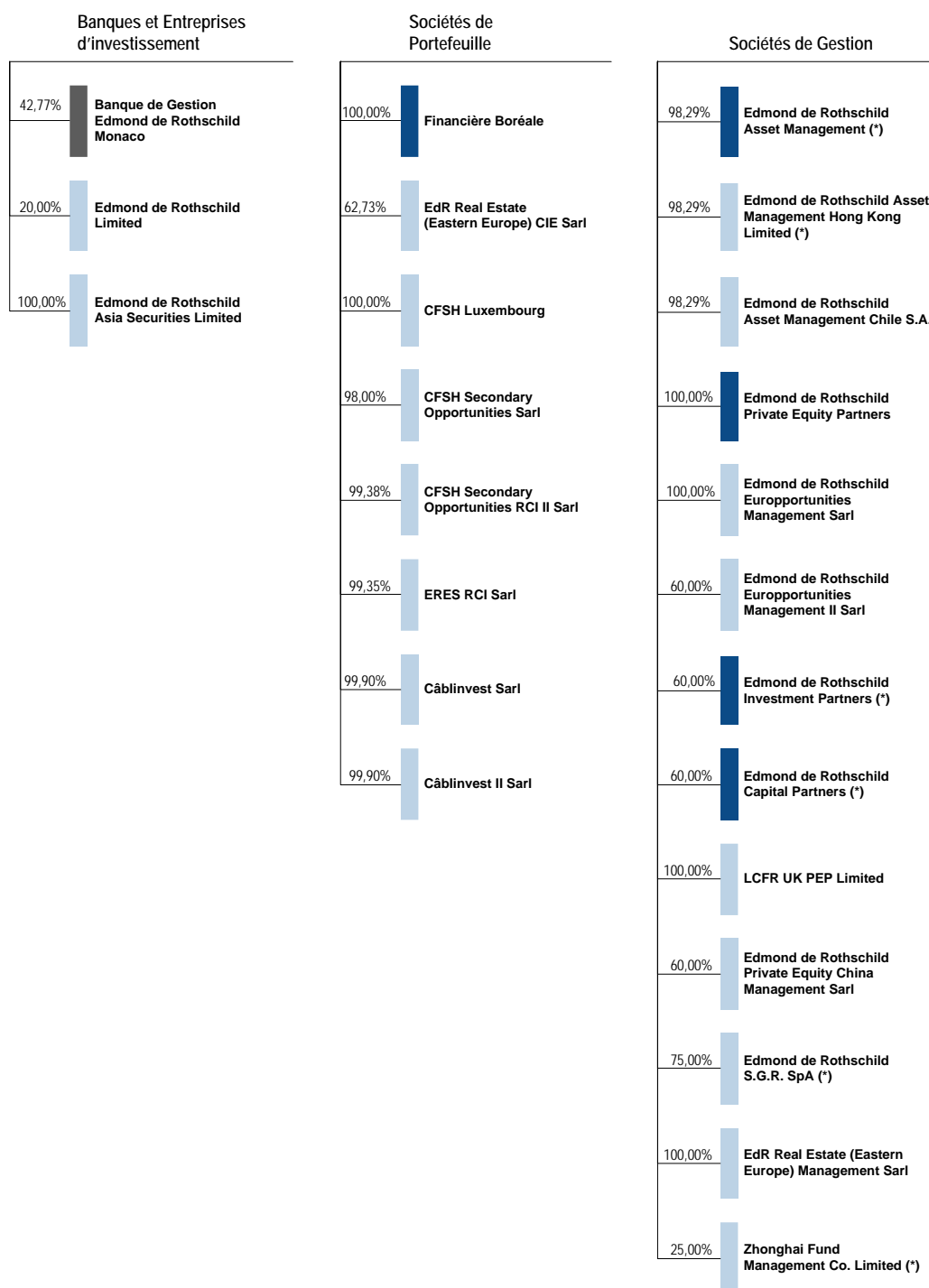
*** En Renminbi.

**** Arrondis au millier le plus proche.

Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Banque et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Banque	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice
Brute	Nette					
2.100.550	2.100.550	79.487.934	-	3.405.692	36.074	-
57.125.942	57.125.942	-	83.948	256.381.502	10.625.979	9.887.807
1.874.063	1.874.063	-	-	3.335.375	-3.981.113	-
1.999.932	1.999.932	-	-	966.859	-199.761	-
3.750.000	3.750.000	8.607.168	-	7.558.117	-1.107.051	-
2.700.014	2.700.014	3.287.544	-	-	3.017.861	-
24.300.004	24.300.004	-	-	22.357.499	6.309.224	6.014.422
6.215.949	6.215.949	-	57.900	2.873.594	-450.797	-
1.300.000	1.300.000	2.500.000	-	20.113	-2.267.086	-
31.813.119	31.813.119	6.146.451	-	**** 17.755.000	**** 5.131.000	-
66.840.000	66.840.000	-	-	76.493	9.972.051	-
4.895.687	4.895.687	-	-	39 446 229	5 351 277	1.379.354
2.163.678	2.163.678	-	-	**/**** 16.073.000	**/**** 1.090.000	512.623
31.517.330	28.313.330	-	-	*** 183.288.385	*** 26.146.320	-
2.959.500	2.959.500	-	-	-	2 305 445	7.526
3.094.016	3.094.016	-	-	**/**** 11.000	**/**** 4.000	-
622.134	363.907	17.448.732	-	-	-	60.010
10.967.486	9.382.145	-	-	-	-	211.211
176.221	176.221	-	-	-	-	51.865

Organigramme des participations consolidées

Par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild
Banque au 31 décembre 2012



% d'intérêts Groupe

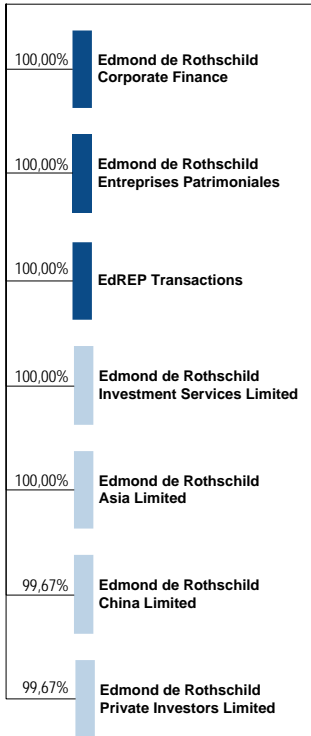
■ Intégration globale

■ Mise en équivalence

■ Sociétés étrangères

* Sociétés de gestion agréées

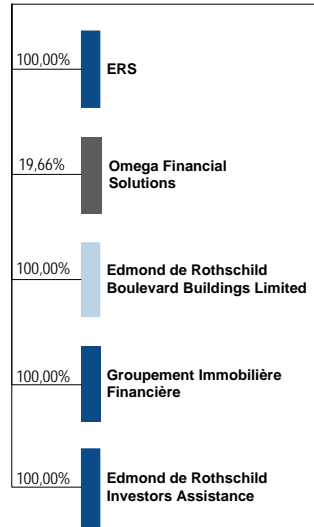
Sociétés de Conseil



Sociétés d'Assurances



Divers



Comptes sociaux et annexes

BILAN ET HORS BILAN DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En milliers d'euros

Actif		31.12.2012	31.12.2011
Caisse, Banques centrales, CCP		635.306	21.367
Effets publics et valeurs assimilées	2.1	-	44
Créances sur les établissements de crédit	2.2	578.821	1.599.428
Opérations avec la clientèle	2.3	411.565	525.802
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.4	76.277	114.676
Actions et autres titres à revenu variable	2.5	97.502	111.682
Participations et autres titres détenus à long terme	2.6	50.985	52.435
Parts dans les entreprises liées	2.7	200.383	127.194
Immobilisations incorporelles	2.8	17.419	14.041
Immobilisations corporelles	2.9	22.465	25.458
Actions propres	2.10	-	3.779
Autres actifs	2.11	100.771	224.866
Comptes de régularisation	2.12	162.061	252.036
Total de l'actif		2.353.555	3.072.808

Passif		31.12.2012	31.12.2011
Dettes envers les établissements de crédit	2.14	265.213	47.823
Opérations avec la clientèle	2.15	1.242.255	1.705.174
Dettes représentées par un titre	2.16	292.412	454.674
Autres passifs	2.11	113.080	136.231
Comptes de régularisation	2.12	132.606	241.769
Provisions	2.17	18.078	61.535
Dettes subordonnées	2.18	51.719	160.122
Capitaux propres (hors FRBG)	2.20	238.192	265.480
. <i>Capital souscrit</i>		<i>83.076</i>	<i>83.076</i>
. <i>Primes d'émission</i>		<i>98.244</i>	<i>98.244</i>
. <i>Réserves</i>	2.19	<i>32.278</i>	<i>32.278</i>
. <i>Report à nouveau (+/-)</i>		<i>9.765</i>	<i>8.687</i>
. <i>Résultat de l'exercice (+/-)</i>		<i>14.829</i>	<i>43.195</i>
Total du passif		2.353.555	3.072.808

Hors-bilan		31.12.2012	31.12.2011
Engagements donnés			
Engagements de financement		109.662	84.252
Engagements de garantie		256.878	436.401
Engagements sur titres		34.522	31.517
Engagements reçus			
Engagements de garantie		20.312	27.955
Engagements sur titres		860	-

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En milliers d'euros

		2012	2011
+ Intérêts et produits assimilés	3.1	54.455	115.874
- Intérêts et charges assimilées	3.2	-53.467	-102.651
+ Revenus des titres à revenu variable	3.3	21.004	66.313
+ Commissions (produits)	3.4	119.562	159.435
- Commissions (charges)	3.4	-19.783	-28.582
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3.5	9.831	11.590
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3.6	332	2.762
+ Autres produits d'exploitation bancaire	3.7	48.736	51.743
- Autres charges d'exploitation bancaire	3.8	-41.100	-61.714
Produit net bancaire		139.570	214.770
- Charges générales d'exploitation	3.9	-121.212	-157.313
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-8.275	-8.311
Résultat brut d'exploitation		10.083	49.146
+/- Coût du risque	3.10	118	-17.159
Résultat d'exploitation		10.201	31.987
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3.11	1.970	2.826
Résultat courant avant impôt		12.171	34.813
+/- Résultat exceptionnel	3.12	84	-2
- Impôt sur les bénéfices	3.13	2.574	8.384
Résultat net		14.829	43.195

Note annexes aux comptes de la société mère

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1.1. GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ils sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par le règlement n° 2005-04 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

• Conversion des opérations en devises

Celles-ci sont converties aux cours de change indicatifs publiés par la Banque de France à la date de clôture de l'exercice.

Les titres de participation et de filiales libellés en devises et financés en euro sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur en devises convertie au cours de la devise à la date d'acquisition ou de souscription. Les écarts de conversion constatés sur ces titres ne sont pas pris en compte dans le résultat.

• Crédits à la clientèle

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002, modifié par le règlement n° 2005-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 3 novembre 2005, et de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2002-04 du 28 mars 2002 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. L'application de ce règlement a pour conséquence de développer l'information financière en matière de risque de contrepartie et conduit à créer de nouvelles catégories de créances en comptabilité.

— Créances saines : les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale.

— Créances impayées : les échéances impayées pendant un délai inférieur ou égal à trois mois (ou moins de six mois pour les crédits immobiliers) sont maintenues dans leur poste d'origine. Au-delà de ces délais, les crédits – pour l'intégralité des concours consentis au client – sont transférés en créances douteuses.

— Créances restructurées : les créances restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sain si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de la restructuration.

Les encours restructurés à des conditions hors marché sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte au moment de la restructuration. Tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales, et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire, fait l'objet, pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque ; cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Si le débiteur, après un retour en encours sain, ne respecte pas les échéances fixées, les encours restructurés sont immédiatement déclassés.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque définit les créances restructurées comme étant des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc...), afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées :

- . les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas de problèmes d'insolvabilité ;
- . les créances dont le tableau d'amortissement théorique est modifié du fait de l'application d'une option ou clause contractuelle prévue initialement au contrat (exemple : pause et report d'échéance).

— Créances douteuses : les éléments de bilan et les engagements par signatures relatifs à une contrepartie sont identifiés comme encours douteux au sein du système d'information comptable de la Banque dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions. Les éléments concernés sont identifiés soit par enregistrement comptable au sein des comptes créés à cet effet, soit au moyen d'attributs.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque classe en encours douteux les encours et engagements présentant un risque de crédit avéré au titre de chacune des situations suivantes :

. lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur les preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur les collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits). Il ne peut être dérogé à cette règle que lorsque des circonstances particulières démontrent que les impayés sont dus à des causes non liées à la situation du débiteur,

. lorsque la situation de la contrepartie, à une opération de crédit ou à un engagement de hors bilan, présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque la Banque a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non-recouvrement (existence de procédure d'alerte, par exemple),

. s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie. Au titre des procédures contentieuses à prendre en considération, on peut citer les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Parmi les encours douteux, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis :

. les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

. les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles les conditions de solvabilité de la contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. L'identification intervient à la échéance du terme ou, en matière de crédit-bail, à la résiliation du contrat.

. Dans le cas de créances à durée indéterminée, l'exigibilité intervient à la clôture des relations notifiée à la contrepartie selon les procédures prévues par le contrat. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

Lorsqu'après un retour en encours sain, le débiteur ne respecte pas les échéances fixées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis.

Les intérêts ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis. Les créances litigieuses sont les créances faisant l'objet de contestations tenant soit à la nature, soit au montant, sans que la solvabilité de la contrepartie ne soit en cause. Elles sont comptabilisées dans les mêmes comptes que les créances douteuses non compromises.

Provisionnement du risque de crédit avéré : lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, total ou partiel, apparaît avéré, les créances font individuellement l'objet de dépréciations constituées par dotation au compte de résultat et portées en déduction des actifs.

Conformément aux dispositions relatives à la date d'application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 modifié relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique la méthode d'actualisation des flux prévisionnels décrite à l'article 13 de ce règlement du Comité de la Réglementation Comptable lors de l'évaluation de la dépréciation.

• Portefeuille titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières – à revenu fixe ou à revenu variable ,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, au règlement n° 2008-07 du 3 avril 2008 afférent à la comptabilisation des frais d'acquisition de titres et au règlement n° 2008-17 du 10 décembre 2008 afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « titre de transaction » et hors de la catégorie « titres de placement » et à la comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés, ainsi qu'au règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 en matière de détermination du risque de crédit et de la dépréciation concernant les titres à revenu fixe, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

. Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les frais d'acquisition sont comptabilisés directement en charges. Ils sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de six mois.

. Les titres de placement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres de placement. Ils sont acquis avec un objectif de détention de plus de six mois, tout en étant, en principe, destinés à la revente à plus ou moins brève échéance.

. Les titres d'investissement sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont rattachés au prix d'acquisition des titres d'investissement. Ils sont acquis avec une intention de détention durable et font l'objet d'une couverture spécifique du risque de taux ou de ressources affectées à leur financement.

La différence entre leur prix d'acquisition et leur valeur de remboursement est amortie sur leur durée de vie résiduelle.

. Les titres de l'activité de portefeuille, les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix

d'acquisition. Ces titres sont acquis en vue d'une détention durable. Sont retenues dans cette catégorie les participations supérieures à 5 % ou, éventuellement, inférieures à 5 %, lorsqu'elles sont assorties d'éléments tels que la présence de représentants dans les organes de gestion ou l'existence d'une autre détention indirecte par le Groupe.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- effets publics et valeurs assimilées,
- obligations et autres titres à revenu fixe,
- actions et autres titres à revenu variable,
- participations et autres titres détenus à long terme,
- parts dans les entreprises liées,
- actions propres.

• Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent, pour l'essentiel, aux logiciels acquis dont la durée d'amortissement varie de un à trois ans.

Les amortissements concernant le matériel et le mobilier de bureau, le matériel informatique, les agencements et les installations ainsi que le matériel de transport s'établissent de la façon suivante :

- linéaire au taux de 10 à 25 %,
- dégressif aux taux de 37,5 % et 40 % (ou, respectivement, 62,5 % et 60 % pour les biens acquis entre le 1er février 1996 et le 31 janvier 1997).

L'immeuble de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est amorti sur une durée de vingt-cinq ans.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004, applicable au 1er janvier 2005, a supprimé la possibilité de constater à l'actif des charges différées ou à étaler dans le cadre de la convergence des règles françaises vers les normes I.F.R.S. (International Financial Reporting Standards).

Désormais, les charges différées sont obligatoirement comptabilisées :

- à l'actif si elles respectent les critères généraux de définition et de comptabilisation des actifs ou qu'elles sont attribuables au coût d'entrée des actifs,
- en charges dans le cas contraire.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque applique les dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-10 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2003-07 du 12 décembre 2003 relatif à

l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et du règlement Comité de la Réglementation Comptable n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires directs).

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels informatiques. Ces derniers demeurent en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la date de leur mise en service.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables correspond à la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise.

• Actions propres

Les actions propres de la Banque sont comptabilisées en titres de placement.

La société applique les nouvelles dispositions issues de l'avis n° 2008-17 du 06 novembre 2008 du Conseil National de la Comptabilité relatives au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution gratuite d'actions aux employés.

La mise en oeuvre des nouvelles règles n'a pas d'impact sur nos comptes, en effet, la société appliquait déjà les principes énoncés aux comptes individuels.

Les dotations, reprises et charges relatives aux plans sont désormais présentées dans les charges de personnel.

Les actions propres affectées à un plan font l'objet d'une provision pour charges étalée sur la période d'attribution et ajustée en fonction du nombre d'actions attribuées aux bénéficiaires. Les actions propres non affectées à un plan sont éventuellement dépréciées si leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle de l'action à la date d'arrêt des comptes, comme pour les autres titres de placement.

• Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont également comptabilisées, pour l'essentiel, prorata temporis.

• Évaluation du portefeuille-titres

L'évaluation des titres de la Banque à la clôture de l'exercice repose sur les principes suivants :

— les titres de transaction font l'objet d'une valorisation au prix de marché constaté en date d'arrêt, les différences d'évaluation positives ou négatives étant inscrites en compte de résultat,

— les titres de placement sont évalués au plus bas de leur valeur d'entrée et de leur valeur boursière (cours de bourse à la clôture du mois de décembre), ou de leur valeur probable de négociation en cas de titres non cotés,

— aucune compensation n'est opérée entre les plus-values et moins-values latentes ainsi constatées, seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation du portefeuille titres,

— les titres d'investissement, couverts en risque de taux, ne font pas l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées,

— les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Lorsqu'il s'agit de titres cotés, le cours boursier n'en constitue pas le seul critère d'appréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values donnent lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres.

• Résultats sur instruments financiers à terme

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité.

Ces principes reposent essentiellement sur la nature des opérations effectuées, leur qualification et le type de marché sur lequel elles sont traitées :

— opérations d'échange de conditions d'intérêts («swaps de taux»)

Les résultats de ces instruments, utilisés dans le cadre de la couverture d'opérations identifiées dès l'origine, font l'objet d'une inscription en compte de résultat d'une manière identique à la comptabilisation des produits et charges des éléments couverts.

— opérations sur contrats à terme portant sur des taux d'intérêt (notionnel, « Euribor », etc.)

Les gains ou pertes en couverture d'opérations sur le marché physique des capitaux sont répartis sur la durée restant à courir des opérations couvertes.

Lorsque les contrats ne sont pas dénoués, deux méthodes de comptabilisation sont retenues :

. marchés organisés et assimilés : les gains ou pertes, résultant de l'évaluation des contrats sont enregistrés en résultat,

. gré à gré : seules les moins-values latentes sont provisionnées.

— contrats de garantie de taux (« FRA »)

Les produits et charges de FRA en couverture sont portés en compte de résultat de façon symétrique aux produits et charges de l'instrument couvert. Dans le cas d'opérations de marché, les gains et pertes sont constatés dans le compte de résultat lors du dénouement de l'opération.

— options (de change, de taux, sur indices, sur actions)

Les primes sont enregistrées en compte d'attente à l'initiation des contrats. A leur dénouement, s'il s'agit d'opérations de couverture, elles sont rapportées de façon symétrique aux résultats des opérations couvertes.

S'il s'agit d'opérations de marché, elles sont inscrites en compte de résultat. Pour les contrats non dénoués dans le cadre d'opérations de marché, les options sont revalorisées en date de situation.

L'écart de valorisation est porté en compte de résultat dans le cas de produits traités sur un marché organisé.

Pour les marchés de gré à gré, seules les moins-values latentes sont provisionnées.

• Engagements de retraite et autres engagements sociaux

L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Désormais, les banques adhèrent aux régimes Agirc et Arrco.

La caisse de retraite (CRPB) à laquelle adhère la Banque subsiste et assume le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape, d'abord au moyen de ses réserves et complétées, en tant que de besoin, par des cotisations annuelles à la charge de la Banque, dont le taux moyen sur les dix prochaines années est plafonné à 4 % de la masse salariale.

Aucune provision n'a été constituée au titre des engagements financiers liés à ce régime de retraite sur la base des informations disponibles. En effet, le montant des actifs en représentation de ces engagements est supérieur à l'engagement de la CRPB.

La société n'applique pas la méthode préférentielle visant à provisionner les avantages postérieurs à l'emploi portant sur des régimes à prestations définies : engagement de retraite, plan de retraite supplémentaire et indemnité de fin de carrière.

• Provision pour gratifications d'ancienneté

Dans le cadre de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2003-R.01 du 1er avril 2003 et du règlement n° 2000-06 sur les passifs, une provision correspondant aux versements probables destinés à récompenser certains salariés présents dans l'entreprise (gratifications prévues lors de l'octroi de médailles d'honneur du travail) a été constituée à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2012, cette provision s'élève à un total de 1.155 milliers d'euros.

• Impôt sur les bénéfices

Il est calculé selon les règles du régime d'intégration fiscale de groupe constitué par La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque (société mère) et certaines de ses filiales. Conformément aux conventions signées, la société mère enregistre en compte de résultat l'impact de ce régime de groupe. Le périmètre du Groupe comprend, en 2012, huit filiales.

• Participation des salariés

Une provision a été constituée sur la base d'un accord conclu au sein de l'Unité Economique et Sociale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

• Transactions avec les parties liées

En application du règlement CRB n° 91-01 modifié, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque présente les transactions avec les parties liées à la note 9 de l'annexe.

NOTE 2 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

2.1. EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Placement	-	45
Sous-total	-	45
Dépréciations	-	-1
Total net	-	44

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés est de 44 milliers d'euros en 2011.

2.2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires débiteurs	59.973	-	59.973	93.249	-	93.249
Comptes et prêts	-	200.000	200.000	620.000	75.000	695.000
Titres reçus en pension livrée	-	318.837	318.837	-	810.734	810.734
Sous-total	59.973	518.837	578.810	713.249	885.734	1.598.983
Créances rattachées	-	11	11	19	426	445
Total	59.973	518.848	578.821	713.268	886.160	1.599.428

2.3. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Autres concours à la clientèle		
- Crédits	91.076	81.518
- Titres reçus en pension livrée	66.617	93.651
Sous-total	157.693	175.169
Comptes ordinaires débiteurs	253.656	350.417
Total brut	411.349	525.586
Créances douteuses ⁽¹⁾	3.090	3.220
Dépréciations créances douteuses ⁽¹⁾	-2.874	-3.004
Total ⁽²⁾	411.565	525.802

⁽¹⁾ Les encours douteux compromis s'élevaient à 3.090 milliers d'euros au 31 décembre 2012, provisionnés à hauteur de 2.874 milliers d'euros, soit un montant net de 216 milliers d'euros.

⁽²⁾ Y compris des créances rattachées pour, respectivement, 1.574 milliers d'euros en 31 décembre 2012 et 3.122 milliers d'euros en 2011.

Aucune créance n'est éligible au refinancement de la Banque Centrale au 31 décembre 2012.

Aucun dossier, classé en créances douteuses au 31 décembre 2011, n'a fait l'objet, au cours de l'exercice 2012, d'un reclassement en créances saines.

2.4. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Placement	74.511	82.503
Investissement	-	30.500
Sous-total	74.511	113.003
Créances rattachées	1.766	1.673
Total brut	76.277	114.676
Dépréciations	-	-
Total net	76.277	114.676

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres non cotés est de 76,28 millions d'euros.

La rubrique « Titres de placement » enregistre un montant de 2,13 millions d'euros de titres subordonnés à durée indéterminée émis par Financière Eurafrique.

La différence entre la valeur nette comptable des titres d'investissement et leur valeur de remboursement est nulle.

2.5. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Transaction	Placement	Total	Transaction	Placement	Total
Titres détenus	28	102.207	102.235	28	119.366	119.394
Dépréciations	-	-4.733	-4.733	-	-7.712	-7.712
Total net	28	97.474	97.502	28	111.654	111.682
Plus-values latentes ⁽¹⁾	-	7.800	7.800	-	13.349	13.349

⁽¹⁾ Entre la valeur d'acquisition des titres et leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, aucun transfert n'a été effectué entre catégories.

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 8.414 milliers d'euros et 89.088 milliers d'euros.

Parmi les titres de placement, les actions et parts d'OPCVM se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Français	Etranger	Total	Français	Etranger	Total
OPCVM de capitalisation	71.711	25.711	97.422	86.249	25.404	111.653
Autres OPCVM	-	-	-	-	-	-
Total	71.711	25.711	97.422	86.249	25.404	111.653

2.6. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Titres de participation						
- Etablissements de crédit	7.152	-	7.152	6.851	-	6.851
- Autres entreprises	48.267	-4.789	43.478	45.330	-	45.330
Sous-total	55.419	-4.789	50.630	52.181	-	52.181
Ecart de conversion	355	-	355	254	-	254
Total	55.774	-4.789	50.985	52.435	-	52.435

Le montant total de la valeur nette comptable des titres cotés et des titres non cotés est respectivement de 9,17 millions d'euros et 41,82 millions d'euros.

Le détail des participations les plus significatives figure dans le tableau « Renseignements concernant les filiales et participations ».

2.7. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Entreprises à caractère financier et non financier	200.626	-258	200.368	127.439	-258	127.181
Ecart de conversion	15	-	15	13	-	13
Total	200.641	-258	200.383	127.452	-258	127.194

Le montant total de la valeur nette comptable des titres est constitué de titres non cotés.

Liste des entreprises liées :

- Edmond de Rothschild Asset Management
- Financière Boréale
- Edmond de Rothschild Corporate Finance
- ERS
- Edmond de Rothschild S.G.R. SpA
- Edmond de Rothschild Private Equity Partners
- Edmond de Rothschild Investment Partners
- Edmond de Rothschild Investment Services Ltd
- Assurances Saint-Honoré Patrimoine
- Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales
- Edmond de Rothschild ASIA Limited
- Edmond de Rothschild Boulevard Buildings Ltd
- Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) - CIE SàRL - A
- Edmond de Rothschild Real Estate (Eastern Europe) - CIE SàRL - B
- CFSH Luxembourg

2.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Fonds commercial (dont droit au bail)	3.881	-	-	-	3.881
Autres immobilisations incorporelles	45.000	4.976	-	253	50.229
Immobilisations incorporelles en cours	3.471	2.762	-	-253	5.980
Total	52.352	7.738	-	-	60.090
Amortissements - Dépréciations					
Autres immobilisations incorporelles	-38.311	-4.360	-	-	-42.671
Total	-38.311	-4.360	-	-	-42.671
Valeur nette comptable	14.041	3.378	-	-	17.419

2.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Remboursements / cessions	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Terrains	11.434	-	-	-	11.434
Constructions	20.974	-	-	-	20.974
Matériel informatique	17.609	518	-	8	18.135
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	34.833	406	-49	13	35.203
Immobilisations corporelles en cours	21	-	-	-21	-
Total	84.871	924	-49	-	85.746
Amortissements - Dépréciations					
Constructions	-19.401	-830	-	-	-20.231
Matériel informatique	-15.875	-1.105	-	-	-16.980
Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	-24.137	-1.980	47	-	-26.070
Total	-59.413	-3.915	47	-	-63.281
Valeur nette comptable	25.458	-2.991	-2	-	22.465

2.10. ACTIONS PROPRES, PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS ET D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Banque ne détient plus d'actions propres.

Au 31 décembre 2012 :

- 100.025 actions gratuites attribuées le 1er juillet 2010, qui ont été définitivement acquises le 1er juillet 2012, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 1.607,44 milliers d'euros et finalement d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 11.154,63 milliers d'euros.

- 15.237 actions gratuites attribuées le 1er juillet 2011, qui seront définitivement acquises le 1er juillet 2013, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 185,58 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 762,38 milliers d'euros.
- 6.446 actions gratuites attribuées le 1er juillet 2012, qui seront définitivement acquises le 1er juillet 2014, ont fait l'objet d'une dotation aux provisions pour charges d'un montant de 588,83 milliers d'euros.
- 50.752 options d'achat d'actions attribuées le 1er juillet 2010, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 146,82 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 294,69 milliers d'euros.

Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, étalées sur les périodes d'attribution, correspondent au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 128 euros) pour 17.094 actions. Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, qui ne font pas l'objet d'un étalement, correspondent au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 128 euros) pour 4.589 actions.

Les dotations sur les options d'achat d'actions, étalées sur les périodes d'options, correspondent à la différence entre le prix fixé lors de leurs attributions (117 euros par option) et le prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 128 euros).

Les actions propres ont fait l'objet, durant l'exercice 2012, des mouvements suivants :

	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant (en milliers d'euros)
Position au 31.12.2011	47.220	80,03	3.779
Attributions gratuites d'actions	-23.048	80,03	-1.845
Transfert EDRRIT	-24.172	80,03	-1.934
Position au 31.12.2012	-	-	-
dont :			
Actions propres affectées	-	-	-

2.11. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Appels de marge	25.363	23.654	73.873	65.533
Dépôts de garantie	32.318	27.773	99.614	7.150
Divers	43.090	61.653	51.379	63.548
Total	100.771	113.080	224.866	136.231

2.12. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

En milliers d'euros	31.12.2012		31.12.2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Valeurs à l'encaissement	507	-	6.471	-
Charges constatées d'avance	29.748	-	42.779	-
Produits à recevoir	115.077	-	191.212	-
Produits constatés d'avance	-	22.216	-	33.906
Charges à payer	-	101.120	-	201.360
Divers	16.729	9.270	11.574	6.503
Total	162.061	132.606	252.036	241.769

2.13. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers d'euros	Début exercice	Acquisitions / dotations	Cessions / reprises	Autres variations	Fin exercice
Valeur brute					
Obligations et autres titres à revenu fixe	30.500	20.771	-51.271	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	52.435	3.551	-212	-	55.774
Participations dans les entreprises liées	127.452	111.856	-38.667	-	200.641
Total	210.387	136.178	-90.150	-	256.415
Dépréciations					
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-4.789	-	-	-4.789
Participations dans les entreprises liées	-258	-	-	-	-258
Total	-258	-4.789	-	-	-5.047
Valeur nette comptable					
Obligations et autres titres à revenu fixe	30.500	20.771	-51.271	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	52.435	-1.238	-212	-	50.985
Participations dans les entreprises liées	127.194	111.856	-38.667	-	200.383
Total	210.129	131.389	-90.150	-	251.368

2.14. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	6.573	-	6.573	31.778	-	31.778
Comptes et emprunts	5.927	250.450	256.377	15.212	815	16.027
Sous-total	12.500	250.450	262.950	46.990	815	47.805
Dettes rattachées	135	2.128	2.263	4	14	18
Total	12.635	252.578	265.213	46.994	829	47.823

2.15. OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	19	38.504	38.523	61	60.710	60.771
- Dettes rattachées	-	-	-	1	-	1
Sous-total	19	38.504	38.523	62	60.710	60.772
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	945.963	-	945.963	637.166	-	637.166
- Comptes créditeurs à terme	-	99.127	99.127	-	89.036	89.036
- Titres donnés en pension livrée	91.000	66.611	157.611	836.452	81.345	917.797
- Autres dettes diverses	-	456	456	-	79	79
- Dettes rattachées	4	571	575	17	307	324
Sous-total	1.036.967	166.765	1.203.732	1.473.635	170.767	1.644.402
Total	1.036.986	205.269	1.242.255	1.473.697	231.477	1.705.174

2.16. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Titres du marché interbancaire et créances négociables	291.929	450.121
Emprunts obligataires	190	4.213
Sous-total	292.119	454.334
Dettes rattachées	293	340
Total	292.412	454.674

2.17. PROVISIONS

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises disponibles	Autres variations	Fin exercice
Provisions pour charges						
Provisions pour médailles du travail	928	302	-75	-	-	1.155
Provisions pour charges sur actions propres ⁽¹⁾	12.441	2.529	-10.538	-1.674	-	2.758
Autres provisions pour charges sur litiges	251	-	-	-251	-	-
Autres provisions pour charges ⁽²⁾	42.152	1	-9.521	-25.058	-	7.574
Sous-total	55.772	2.832	-20.134	-26.983	-	11.487
Provisions pour risques						
Provisions pour litiges ⁽³⁾	4.471	2.020	-1.008	-255	-	5.228
Autres provisions pour risques	1.292	71	-	-	-	1.363
Sous-total	5.763	2.091	-1.008	-255	-	6.591
Total	61.535	4.923	-21.142	-27.238	-	18.078

(1) Actions propres détenues en portefeuille faisant l'objet d'attribution gratuite d'actions et plans d'options d'achat d'actions :

- 100.025 actions gratuites attribuées le 1er juillet 2010, qui ont été définitivement acquises le 1er juillet 2012, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 1.607,44 milliers d'euros et finalement d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 11.154,63 milliers d'euros.
- 15.237 actions gratuites attribuées le 1er juillet 2011, qui seront définitivement acquises le 1er juillet 2013, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 185,58 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 762,38 milliers d'euros.
- 6.446 actions gratuites attribuées le 1er juillet 2012, qui seront définitivement acquises le 1er juillet 2014, ont fait l'objet d'une dotation aux provisions pour charges d'un montant de 588,83 milliers d'euros.
- 50.752 options d'achat d'actions attribués le 1er juillet 2010, ont fait l'objet d'un complément de dotations aux provisions pour charges d'un montant de 146,82 milliers d'euros mais aussi d'une reprise de provisions pour charges d'un montant de 294,69 milliers d'euros

Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, étalées sur les périodes d'attribution, correspondent au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 128 euros) pour 17.094 actions. Les dotations sur les attributions d'actions gratuites, qui ne font pas l'objet d'un étalement, correspondent au prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 128 euros) pour 4.589 actions.

Les dotations sur les options d'achat d'actions, étalées sur les périodes d'options, correspondent à la différence entre le prix fixé lors de leurs attributions (117 euros par option) et le prix estimé d'acquisition (dernière valeur connue : 128 euros).

(2) Des reprises et des dotations aux provisions pour charges de fidélisation à long terme des collaborateurs, constituent pour l'essentiel les « Autres provisions pour charges », les reprises de provisions disponibles provenant de l'évolution du dispositif de rémunération à long terme.

(3) Les dotations aux provisions pour risques sont destinées, pour l'essentiel, à faire face à des litiges avec des tiers. Les reprises de provisions portent pour l'essentiel sur les litiges.

Le régime de retraite « sur complémentaire » mis en place en décembre 2004 a été fermé au 31 décembre 2012, le dispositif étant maintenu pour ses bénéficiaires nés avant le 31 décembre 1953.

Il s'applique à une catégorie de cadres auxquels les régimes obligatoires et complémentaires existants apportent un taux de remplacement sensiblement inférieur à celui des autres catégories. Ce dispositif entre dans le champ d'application des régimes à prestations définies exprimés sous forme différentielle (limitée dans le temps) ou additive en régime de base.

La dette actuarielle au taux de 3,00% au 31 décembre 2012 est passée de 28.347 milliers d'euros à 22.646 milliers d'euros.

Taxes et contributions sur les rentes : L'article 113 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites modifie les modalités d'assujettissement aux cotisations de sécurité sociale, à la contribution sociale généralisée et à la contribution au remboursement de la dette sociale des contributions des employeurs destinées au financement de prestations. En contrepartie de l'exonération de charges sociales, une taxe payable exclusivement par l'entreprise a été instaurée.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2010 a instauré le doublement de la taxe assise sur les montants de rente dépassant 1/3 du plafond annuel de la Sécurité Sociale. Cette taxe est passée de 8 % à 16 %.

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2011 a ensuite modifié l'assiette d'application de cette taxe. Désormais la franchise est supprimée, la taxe de 16 % est donc appliquée dès le 1er euro de rente pour toute rente liquidée après le 1er janvier 2001.

Le Groupe avait fait le choix de l'option de taxation sur les rentes. En fin d'année 2011, la société a opté pour un changement d'option, ouvert par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2011 sur les régimes à prestations définies de type L.137-11. Elle est passée à la taxe de 12 % assise sur toutes les cotisations versées au fonds.

Indépendamment de la taxe précédente, une contribution additionnelle de 30 % dès le premier euro, à la charge de l'employeur, sur les rentes excédant huit fois le plafond annuel et liquidées à compter du 1er janvier 2010, a été également instaurée. Ces impacts ont été évalués en 2009.

Le calcul de la couverture financière fait ressortir qu'aucun montant n'aurait été provisionné en 2012, en application de la méthode préférentielle (non retenue par la Banque), contre 11.512 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les actifs du régime sont valorisés à 23.279 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et le gain net résiduel des services passés est de 299 milliers d'euros.

Les provisions ne comprennent pas les indemnités de fin de carrière pour un montant de 3.937 milliers d'euros en 2012 contre 2.972 milliers d'euros en 2011.

Les provisions pour risques bancaires s'élèvent à 3.911 milliers d'euros en 2012, contre 3.708 milliers d'euros en 2011.

Concernant l'affaire Madoff, le Groupe n'a aucune position pour compte propre sur les fonds de la galaxie Madoff.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de gestion pour compte de tiers et/ou dépositaire, le Groupe estime que le risque de contentieux auquel il pourrait être exposé n'est pas significatif. En effet, l'examen du processus d'investissement mis en oeuvre, tant par la société de gestion EdRIM Gestion, que par la Direction de la Clientèle Privée a fait ressortir que la première avait appliqué de manière satisfaisante les procédures internes de « due

diligence » régissant la sélection des fonds sous-jacents et que les décisions de gestion prises par la seconde étaient généralement en accord avec le mandat conféré à la Banque, en termes à la fois d'éligibilité des instruments acquis et des limites d'investissement.

Il est rappelé qu'au titre de ces activités le montant total des expositions sur des fonds Madoff ressort à 42,9 millions d'euros.

2.18. DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Titres subordonnés à durée indéterminée (1)	50.000	50.000
Titres subordonnés à terme (2)	-	108.300
Dettes rattachées	1.719	1.822
Total	51.719	160.122

(1) En juin 2007, la Banque a émis un titre super subordonné (« TSS ») d'un montant de 50 millions d'euros. En cas de liquidation de la société émettrice, ce titre subordonné à maturité indéterminée n'est remboursable qu'après le désintéressement des autres créanciers à l'exclusion des titulaires de prêts participatifs ou de titres participatifs. Le TSS est assorti de covenants financiers :

- non paiement des intérêts en cas d'insuffisance de capital liée au non respect du ratio prudentiel d'adéquation des fonds propres ou à la détérioration de la situation financière de la Banque ;
- réduction des intérêts courus à payer et ensuite du nominal de l'émission si l'émetteur n'a pas, dans un délai déterminé, remédié à l'insuffisance de capital constatée.

Les principales caractéristiques financières de ce TSS sont les suivantes :

Date d'émission	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux jusqu'à la date de remboursement anticipé	Taux à partir de la date de remboursement anticipé	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
juin 2007	Juin 2017 puis trimestriellement	6,36 % (*)	Euribor + 2,65 %	+ 100 points de base

(*) Taux fixé par référence au taux de swap 10 ans en euro relevé le 4 juin 2007 : 4,71 % + 1,65 %

(2) La Banque a émis un titre subordonné remboursable (« TSR ») d'un montant de 120 millions d'euros à 10 ans en juin 2007, qui a fait l'objet d'un rachat partiel pour un nominal de 11,7 millions d'euros en 2009 puis d'un remboursement total de la dette pour le montant restant de 108,3 millions d'euros, le 15 juin 2012, au titre de la clause de "call option" prévue au contrat.

Ce titre est assimilable à une créance de rang subordonné simple dont le remboursement avant l'échéance contractuelle interviendrait, en cas de liquidation de la société émettrice, après les autres créanciers mais avant les souscripteurs du titre super subordonné.

Date d'émission	Date d'échéance	Date de remboursement anticipé (call option)	Taux	Majoration d'intérêt (step up) à partir de la date d'option de remboursement
juin 2007	juin 2017	Juin 2012 puis trimestriellement	Euribor 3 mois + 0,67 %	+ 50 points de base

2.19. RÉSERVES

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Réserve légale	8.308	8.308
Réserves réglementées	152	152
Autres réserves	23.818	23.818
Total	32.278	32.278

2.20. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
Position au début de l'exercice	83.076	98.244	32.278	8.687	43.195	265.480
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice (avant affectation)	-	-	-	-	14.829	14.829
Distribution de l'exercice	-	-	-	1.078	-43.195	-42.117
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Position à la clôture de l'exercice	83.076	98.244	32.278	9.765	14.829	238.192

Le capital social de 83.075.820,00 euros, divisé en 5.538.388 actions de 15 euros de nominal chacune, se répartit comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêt
Edmond de Rothschild S.A.	4.777.033	86,25%
Caisse de Dépôt et Placement du Québec	577.063	10,42%
EdRRIT Limited	24.172	0,44%
Divers actionnaires salariés du Groupe	143.704	2,59%
Autres actionnaires minoritaires	16.416	0,30%
Total	5.538.388	100,00%

Le bénéfice distribuable, en euro, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2012	14.828.872,31
Report à nouveau à la clôture de l'exercice	9.765.149,45
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	24.594.021,76

Le bénéfice distribuable est affecté de la façon suivante (*) :

Report à nouveau :	24.594.021,76
--------------------	---------------

(*) Sous réserve du vote de cette résolution par l'Assemblée Générale du 30 mai 2013.

2.21. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Actif		
Opérations avec la clientèle (hors créances rattachées)	117.478	124.085
Passif		
Opérations avec la clientèle (hors dettes rattachées)	19.096	41.141

2.22. VENTILATION DE CERTAINS ACTIFS / PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Actif					
Créances sur les établissements de crédit	578.821				578.821
Opérations avec la clientèle	283.255	55.511	61.358	11.441	411.565
Obligations et autres titres à revenu fixe	33.766	40.000		2.511	76.277
Total	895.842	95.511	61.358	13.952	1.066.663
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	14.763	7	250.000	443	265.213
Opérations avec la clientèle	1.129.242	39.628	54.804	18.581	1.242.255
Dettes représentées par un titre	30.172	93.920	163.320	5.000	292.412
- Titres du marché interbancaire / T.C.N.	30.172	93.920	163.128	5.000	292.220
- Emprunts obligataires	-	-	192	-	192
Total	1.174.177	133.555	468.124	24.024	1.799.880

NOTE 3 – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2012	2011
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	40.466	34.475
Produits sur opérations avec la clientèle	6.949	12.879
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	731	439
Autres intérêts et produits assimilés	6.309	68.081
Total	54.455	115.874

3.2. INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

En milliers d'euros	2012	2011
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	-15.467	-73.366
Charges sur opérations avec la clientèle	-3.724	-4.678
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-28.376	-13.958
Autres intérêts et charges assimilées	-5.900	-10.649
Total	-53.467	-102.651

3.3. REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	2012	2011
Actions et autres titres à revenu variable	2.878	2.025
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	2.224	3.015
Parts dans les entreprises liées	15.902	61.273
Total	21.004	66.313

3.4. COMMISSIONS

En milliers d'euros	2012		2011	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	-46	-	-48
Opérations avec la clientèle	41	-	51	-
Opérations sur titres	-	-408	-	-167
Opérations de change	14	-	13	-
Opérations de hors-bilan				
. Opérations sur titres	119	-	119	-
. Opérations sur instruments financiers à terme	3.769	-1.995	8.072	-4.791
Prestations de services financiers	115.368	-17.334	151.180	-23.576
Dotations / Reprises liées aux provisions	251	-	-	-
Total	119.562	-19.783	159.435	-28.582

3.5. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

En milliers d'euros	2012			2011		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Titres de transaction	9	-1	8	-	-5	-5
Opérations de change	237.578	-227.719	9.859	293.740	-281.484	12.256
Instruments financiers à terme	1	-37	-36	2	-667	-665
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	-	-	4	-	4
Total	237.588	-227.757	9.831	293.746	-282.156	11.590

3.6. GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

En milliers d'euros	2012			2011		
	Produits	Charges	Solde	Produits	Charges	Solde
Moins-values de cession	-	-3.704	-3.704	-	-324	-324
Plus-values de cession	1.057	-	1.057	35	-	35
Dotations / Reprises liées aux dépréciations	4.595	-1.616	2.979	3.890	-839	3.051
Total	5.652	-5.320	332	3.925	-1.163	2.762

3.7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2012	2011
Refacturation de charges	17.659	17.882
Autres produits accessoires	28.564	29.957
Divers	2.513	3.587
Dotations / Reprises liées aux provisions	-	317
Total	48.736	51.743

3.8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2012	2011
Rétrocessions de produits	-39.887	-60.015
Divers	-830	-871
Dotations / Reprises liées aux provisions	-383	-828
Total	-41.100	-61.714

3.9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2012	2011
Salaires et traitements	-62.389	-57.357
Charges sociales	-23.043	-26.307
Intéressement des salariés	-223	-730
Participation des salariés	-2.218	-2.524
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-7.934	-4.469
Dotations aux provisions pour frais de personnel	-4.253	-17.596
Reprises de provisions pour frais de personnel	40.732	6.902
Sous-total frais de personnel	-59.328	-102.081
Impôts et taxes	-3.379	-3.790
Locations	-17.046	-16.641
Services extérieurs	-40.068	-33.489
Transports et déplacements	-1.391	-1.312
Autres charges diverses d'exploitation	-	-
Dotations aux provisions pour frais administratifs	-	-
Reprises de provisions pour frais administratifs	-	-
Sous-total frais administratifs	-61.884	-55.232
Total	-121.212	-157.313

3.10. COÛT DU RISQUE

En milliers d'euros	2012	2011
Dotations sur dépréciations sur créances douteuses	-	-1
Dotations aux provisions	-	-
Pertes nettes sur créances irrécupérables	-28	-21.101
Reprises sur dépréciations sur créances douteuses devenues disponibles	143	66
Reprises liées aux provisions	-	3.867
Récupérations sur créances amorties	3	10
Total	118	-17.159

3.11. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2012	2011
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1	1
Plus-values de cession sur immobilisations financières	6.648	3.828
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	110	-782
Dotations aux provisions pour dépréciation sur immobilisations financières	-4.789	-258
Reprises sur dépréciations des immobilisations financières	-	37
Total	1.970	2.826

3.12. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel pour 2012 est de 84 milliers d'euros.

3.13. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices, calculé dans le cadre du régime d'intégration fiscale, présente un solde négatif de 2.803 milliers d'euros.

Si elle avait été imposée séparément, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, hors impôt différé, n'aurait pas été imposable, car elle présente un déficit fiscal.

NOTE 4 – INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

Analyse des agrégats du produit net bancaire

L'analyse du produit net bancaire, par grand secteur d'activité, qui s'extrait de la présentation purement comptable du compte de résultat publiable, peut être résumée, très globalement, comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
- Gestion d'actifs	68.498	83.192
- Activité à marge	3.985	9.739
- Opérations de marchés	13.183	16.860
- Conseil aux entreprises	200	180
- Portefeuille titres et revenus divers	53.704	104.799
Produit net bancaire	139.570	214.770

Le produit net bancaire de l'exercice 2012 s'affiche en baisse de - 35,0% pour s'établir à 139,6 millions d'euros contre 214,8 millions d'euros en 2011.

Cette baisse de - 75,2 millions d'euros s'explique notamment par le recul de - 51,1 millions d'euros, soit - 48,8 %, des recettes du **portefeuille titres et revenus divers** et, en particulier, la diminution des dividendes –acomptes et compléments- versés en 2012 par les filiales, notamment de gestion collective, conséquence et de la baisse de l'activité ainsi que du plan de restructuration de la filière de gestion d'actifs.

De plus, une plus faible activité boursière et la baisse des actifs sous gestion moyens en 2012 par rapport à 2011 conduisent à une baisse **des commissions financières** de - 17,7 %, soit 68,5 millions d'euros pour 2012 à comparer à 83,2 millions d'euros pour 2011.

Les **opérations de marchés** ont, quant à elles, été impactées par un environnement de taux historiquement bas, par une moindre activité sur 2012 par rapport à 2011 ainsi que par la participation de la Banque au programme LTRO de la BCE de février 2012.

Ainsi, ce poste est en diminution de - 3,7 millions d'euros entre 2011 et 2012.

NOTE 5 – NOTES SUR LE HORS-BILAN

5.1. OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros	2012	2011
Engagements donnés		
Engagements de financement	6.000	6.057
Engagements de garantie	142	164

5.2. ENGAGEMENT DE LIQUIDITÉ

Les bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions et des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mis en œuvre au niveau de Edmond de Rothschild S.A. ou des Sociétés du Groupe ont conclu, avec les sociétés émettrices concernées, des contrats de liquidité aux termes desquels ces sociétés émettrices s'engagent à acheter et les bénéficiaires à vendre, sous certaines conditions, les actions émises ou attribuées dans le cadre de ces plans.

Depuis décembre 2005, Edmond de Rothschild S.A. et la Banque ont convenu que Edmond de Rothschild S.A. serait systématiquement substituée à la Banque dans l'exécution de ces contrats, Edmond de Rothschild S.A. se réservant la faculté de se substituer un tiers.

5.3. OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les opérations sur les instruments de taux d'intérêt sont classées en portefeuille de micro-couverture. Les opérations conditionnelles sur instruments de cours de change peuvent être effectuées dans le cadre de la gestion spécialisée d'un portefeuille ou font l'objet d'un adossement. Les engagements sur instruments financiers à terme – dont la valeur nominale des contrats est exprimée en milliers d'euros – se décomposent de la manière suivante :

Au 31 décembre 2012	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
En milliers d'euros	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
« Swaps de devises » ⁽¹⁾	5.615.112	5.612.900	-	-	5.615.112	5.612.900
Total	5.615.112	5.612.900	-	-	5.615.112	5.612.900
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » ⁽¹⁾	458.525	445.396	-	-	458.525	445.396
Sous-total	458.525	445.396	-	-	458.525	445.396
Total	458.525	445.396	-	-	458.525	445.396

⁽¹⁾ dont entreprises liées pour un montant de 79.829 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011	Micro couverture		Portefeuille de transaction		Total	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés						
Contrats fermes						
« Swaps de devises » ⁽¹⁾	4.474.590	4.475.180	-	-	4.474.590	4.475.180
Total	4.474.590	4.475.180	-	-	4.474.590	4.475.180
Marchés de gré à gré						
Contrats fermes						
« Swaps de taux » et « Swaps d'indices » ⁽¹⁾	609.624	597.813	-	-	609.624	597.813
Sous-total	609.624	597.813	-	-	609.624	597.813
Total	609.624	597.813	-	-	609.624	597.813

⁽¹⁾ dont entreprises liées pour un montant de 85.829 milliers d'euros

La ventilation par durée résiduelle des engagements ci-dessus se présente ainsi (en milliers d'euros) :

Au 31 décembre 2012	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	5.607.487	5.605.279	7.625	7.621	-	-
Marchés de gré à gré	124.611	282.056	287.868	127.338	46.046	36.002

Au 31 décembre 2011	0 à 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
<i>En milliers d'euros</i>						
Marchés organisés et assimilés	4.469.992	4.472.881	4.598	2.299	-	-
Marchés de gré à gré	180.961	408.654	322.977	83.543	105.686	105.616

Le degré d'exposition de la Banque aux risques de marché liés aux opérations sur instruments financiers, exprimé en milliers d'euros, peut être résumé comme suit :

Nature du risque	Opérations concernées	Hypothèses	Evaluation de la sensibilité	
			2012	2011
Risque de taux d'intérêt	Opérations de trésorerie en euros	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	101	173
	Opérations de trésorerie en devises	Variation défavorable de 1 % de la courbe des taux d'intérêt	378	115
Risque de change	Opérations de change au comptant et à terme	Variation défavorable de 8 % des cours des devises	68	158

5.4. JUSTE VALEUR DES OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

La juste valeur des instruments financiers à terme est déterminée par référence à leur valeur de marché calculée quotidiennement dans le cadre de mesure de risque de contrepartie.

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur positive		Valeur négative	
	2012	2011	2012	2011
Marchés organisés et assimilés				
Contrats fermes				
« Swaps de devises »	33.142	46.073	-66.483	-44.355
Marchés de gré à gré				
Contrats fermes				
« Swaps de taux »	46.785	40.879	-57.336	-109.314
« Swaps sur indices »				

NOTE 6 - INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

6.1. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DU CALCUL

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction n° 96-06.

La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06 : majoration nette = 0,4 x majoration brute + 0,6 x RNB x majoration brute dans laquelle le RNB représente le rapport du coût de remplacement net sur le coût de remplacement brut pour les transactions soumises à un accord de compensation juridiquement valable.

Les taux de pondération retenus pour les types de contrepartie correspondent à ceux définis dans le règlement n° 91-05 : 20 % pour les banques et 50 % pour les clients.

6.2. VENTILATION DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS PAR TYPE DE CONTREPARTIE

En milliers d'euros	Risques pondérés bruts		Risques pondérés nets	
	2012	2011	2012	2011
Banques	23.966	13.717	26	24
Clients	32.743	34.762	25	31

6.3. EFFET, EN MONTANT, DES COMPENSATIONS SUR LA SOMME DES ÉQUIVALENTS RISQUES PONDÉRÉS

En milliers d'euros	Effet du netting		Effet de collatéralisation	
	2012	2011	2012	2011
Banques	15.318	5.091	4	-17
Clients	8.342	10.362	-	-

NOTE 7 - EFFECTIF MOYEN

	2012	2011
Techniciens	132	129
Cadres	298	280
Agents "hors classification"	104	103
Total	534	512

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce, est communiquée la ventilation par catégorie de l'effectif moyen, salarié et mis à disposition du groupe pendant l'exercice. L'effectif employé à temps partiel ou pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

NOTE 8 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

8.1. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque est incluse par intégration globale dans le périmètre de consolidation de Edmond de Rothschild S.A.

8.2. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2012.

Les comptes sociaux annuels tels qu'ils sont présentés ont été arrêtés le 13 mars 2013 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 30 mai 2013.

NOTE 9 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

9.1. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES PHYSIQUES ET AUTRES

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Comptes, Prêts et créances rattachées	19.338	20.110
Actif	19.338	20.110

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Comptes à vue	341	696
Passif	341	696

En milliers d'euros	2012	2011
+ Intérêts et produits assimilés	256	447
Produit net bancaire	256	447
Résultat brut d'exploitation	256	447

9.2. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES PERSONNES MORALES

• Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.2012			
Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges	
- Produits/Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions	Filiale	61	-1.227
- Prestation de services financiers	EDRIM Solutions	Filiale	-	-3.459
+ Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions	Filiale	432	-

• Opérations relatives aux instruments financiers à terme

En milliers d'euros	Montant		
Swap d'échange d'indices de résultat	EDRIM Solutions	Filiale	-

• Opérations relatives au compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.2011			
Désignation	Relation avec la partie liée	Produits	Charges	
- Charges sur opérations avec les établissements de crédit	EDRIM Solutions	Filiale	26	-879
- Prestation de services financiers	EDRIM Solutions	Filiale	-	-4.916
+ Plus-values de cession sur immobilisations financières	EDRIM Solutions	Filiale	1.585	-

• Opérations relatives aux instruments financiers à terme

En milliers d'euros	Montant		
Swap d'échange d'indices de résultat	EDRIM Solutions	Filiale	501.701

Résultats financiers de la société mère au cours des cinq derniers exercices

	2008	2009	2010	2011	2012
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820	83.075.820
Nombre d'actions émises	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388	5.538.388
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Fonds propres (1) *	225.916.000	231.400.000	222.188.000	222.285.000	223.363.000
Capitaux permanents (1) *	407.740.000	397.552.000	385.592.000	384.798.000	273.553.000
Total de bilan *	4.174.136.000	2.433.077.000	2.502.621.000	3.072.808.000	2.353.555.000
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	477.816.729	274.235.882	367.715.542	529.828.773	432.127.711
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	49.999.791	12.620.088	53.740.114	68.724.456	-14.041.382
Impôt sur les bénéfices	-12.416.669	-11.849.663	-12.597.846	-8.383.767	-2.573.637
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	45.713.185	8.185.309	41.584.922	43.194.923	14.828.872
Montant des bénéfices distribués	40.984.071	17.722.842	41.870.213	42.479.436	-
Résultat des opérations rapporté à une seule action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	11,27	4,42	11,98	13,92	-2,07
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	8,25	1,48	7,51	7,80	2,68
Dividende versé à chaque action **	7,40	3,20	7,56	7,67	-
Personnel					
Nombre d'employés fin d'exercice	483	507	508	511	528
Montant de la masse salariale (D.A.D.S.)	54.694.630	45.893.169	44.527.599	48.308.305	58.501.446
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales)	20.295.389	20.929.124	24.953.014	26.307.066	23.042.591
Participation des salariés	2.893.776	1.787.587	2.495.166	2.524.140	2.218.312

⁽¹⁾ Hors résultat de l'exercice

* Arrondis au millier d'euros le plus proche

** Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale du 30 mai 2013.

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2012

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Votre Groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs financiers disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse durable ou significative de la valeur de ces actifs (notes 2 et 3.3. de l'annexe relatives aux « Actifs financiers disponibles à la vente »).

Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des actifs les plus significatifs ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la comptabilisation de dépréciations.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition et des portefeuilles de contrats (notes 1.6. « Principes de consolidation : Evaluation des écarts d'acquisition », 3.10. « Immobilisations incorporelles » et 3.11. « Ecart d'acquisition » de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise externe.

PROVISIONS POUR RISQUES

Comme indiqué dans les notes 2 « Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives : Provisions » et 3.16. « Provisions » de l'annexe, votre Groupe constitue des provisions destinées à couvrir les risques inhérents à ses activités.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle et d'appréciation des provisions à comptabiliser ainsi que les risques relatifs aux expositions, telles que décrites en note 3.16. de l'annexe.

ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET SOCIAUX ET PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements de retraites et sociaux et les paiements fondés sur des actions (notes 2 « Méthodes comptables, d'évaluation et notes explicatives : Engagements sociaux et Paiements en actions », 3.16. « Provisions », 5 « Note sur engagements » et 6 « Engagements sociaux et paiements fondés sur des actions » de l'annexe).

Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, les hypothèses et paramètres utilisés ainsi que la documentation disponible, notamment les rapports d'expertise externe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de son activité, votre société détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Les paragraphes « Portefeuille titres », « Evaluation du portefeuille titres » et « Résultats sur instruments financiers à terme » de la note 1.2. de l'annexe exposent les principes et méthodes d'évaluation relatifs à ces positions. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné leur caractère approprié, leur application et la pertinence des informations données en annexe.
- La note 1.2. de l'annexe indique que les titres de participation sont évalués par référence à leur valeur d'usage. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de la valeur d'usage des principales lignes du portefeuille de titres de participation.
- Votre société constitue des provisions pour faire face à des litiges et pour couvrir les plans d'actions gratuites (note 2.17.de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments d'information disponibles sur la base desquels ces estimations se sont fondées, la méthodologie d'évaluation des engagements au titre des plans d'actions ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÈGLEMENTÉS

Mesdames, Messieurs, les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

1. Convention d'intégration fiscale avec EDRIM Solutions.

Nature et objet

A la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de Surveillance en date du 21 mars 2012, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu une convention d'intégration fiscale avec sa filiale EDRIM Solutions.

Dans cette convention, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et sa filiale EDRIM Solutions ont formalisé la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Modalités

Cette convention est entrée en application le 1er janvier 2012. Au cours de l'exercice 2012, le montant de l'impôt pour EDRIM Solutions s'est élevé à 20.500 euros au titre de l'IFA.

Personnes concernées

Les membres du Directoire de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque concernés sont Messieurs Guy Grymberg, Marc Samuel, Marc Lévy et Patrice Dordet, également membres du Conseil de Surveillance de EDRIM Solutions.

Du fait de la fusion/absorption d'EDRIM Solutions par Edmond de Rothschild Asset Management, cette convention a pris fin le jour de la fusion, soit le 30 novembre 2012.

2. Convention d'intégration fiscale avec fiscale avec EDRIM Gestion

Nature et objet

A la suite de l'autorisation donnée par votre Conseil de Surveillance en date du 21 mars 2012, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu une convention d'intégration fiscale avec EDRIM Gestion, filiale de EDRIM Solutions.

Dans cette convention, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et EDRIM Gestion ont formalisé la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Modalités

Cette convention est entrée en application le 1er janvier 2012. Au cours de l'exercice 2012, le montant de l'impôt pour EDRIM Gestion s'est élevé à 20.500 euros au titre de l'IFA.

Personnes concernées

Les mandataires concernés sont Monsieur Marc Lévy et La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque, également membres du Conseil de Surveillance de EDRIM Gestion.

Du fait de la fusion/absorption d'EDRIM Gestion par Edmond de Rothschild Asset Management, cette convention a pris fin le jour de la fusion, soit le 30 novembre 2012.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

1. Conventions de prêt en compte courant d'associé avec Financière Boréale

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 27 septembre 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a accordé un prêt en compte courant d'associé en faveur de Financière Boréale le 17 novembre 2011 d'un montant de 17 233 824 euros, suivi d'un abandon de créance, pour la totalité du montant, avec clause de retour à meilleure fortune.

Modalités

Le retour à meilleure fortune sera examiné à l'expiration d'un délai de cinq ans suivant la clôture de l'exercice 2011, soit au 31 décembre 2016, et n'a ainsi pas eu d'effet en 2012.

2. Conventions d'intégration fiscale avec Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Private Equity Partners, Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et EDREP Transactions.

Nature et objet

A la suite des autorisations données par votre Conseil de Surveillance en date du 25 mars 2003, du 15 décembre 2005, du 10 novembre 2009 et du 8 décembre 2011, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu des conventions d'intégration fiscale avec ses filiales Financière Boréale, SH Aurore, Edmond de Rothschild Asset Management, ERS, Edmond de Rothschild Corporate Finance, Edmond de Rothschild Private Equity Partners et Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales et EDREP Transactions.

Dans ces conventions, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque et ses filiales précitées ont formalisé la manière dont la charge d'impôt et les économies résultant du régime de l'intégration fiscale seront réparties entre elles.

Modalités

Au cours de l'exercice 2012, le montant de l'impôt pour chacune des filiales est présenté dans le tableau ci-dessous :

En euros	Date du Conseil de surveillance	Date de la convention	Montant concerné en 2012
Financière Boréale	25-mars-03	15-sept.-03	-
SH Aurore	25-mars-03	18-juin-03	-
Edmond de Rothschild Asset Management	25-mars-03	23-juin-03	9.748.505
ERS	25-mars-03	25-juil.-03	-
Edmond de Rothschild Corporate Finance	15-déc.-05	20-déc.-05	-
Edmond de Rothschild Private Equity Partners	10-nov.-09	26-nov.-09	-
Edmond de Rothschild Entreprises Patrimoniales	8-déc.-11	1-janv.-12	-
EDREP Transactions	8-déc.-11	1-janv.-12	-

3. Subvention d'exploitation à la société ERS

Nature et objet

A la suite de l'autorisation donnée par le Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 23 janvier 2001 avec la société ERS une convention de subvention d'exploitation dont le total des versements s'élève au 31 décembre 2012 à 14.400.000 euros pour 14.900.000 euros autorisés.

Cette subvention a pour objet de permettre à ERS de respecter le ratio réglementaire des fonds propres supérieur à 25 % des frais généraux.

Modalités

ERS ne remboursera à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque tout ou partie de la subvention qu'après accord du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel si, et seulement si, les deux conditions cumulatives ci-après étaient réunies après chaque éventuel remboursement :

- ERS dégage un résultat net positif,
- le ratio demeure respecté par ERS.

En 2012, aucune nouvelle subvention d'exploitation n'a été versée et ERS n'a remboursé aucun montant à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque.

4. Convention de commissionnaire avec Edmond de Rothschild Asset Management

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2002, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 16 décembre 2002 une convention de commissionnaire avec la société Edmond de Rothschild Asset Management. Un avenant n°1 a été signé en date du 30 juillet 2007.

Modalités

Dans le cadre des relations avec les partenaires extérieurs promouvant la gamme d'OPCVM gérés par Edmond de Rothschild Asset Management et par les autres sociétés liées, La Compagnie

Financière Edmond de Rothschild Banque mandate Edmond de Rothschild Asset Management pour effectuer le paiement aux partenaires de la contribution de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre des conventions passées avec lesdits partenaires. La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque règle quant à elle sa contribution à Edmond de Rothschild Asset Management sur facture récapitulative à terme échu à la fin de chaque trimestre ou de chaque année. En 2012, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a reversé à Edmond de Rothschild Asset Management 644.191 euros hors taxes.

5. Protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré Patrimoine

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 14 décembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu le 11 janvier 2000 un protocole commercial avec Assurances Saint-Honoré avec effet rétroactif au 31 décembre 1999. En 2005, Assurances Saint-Honoré a réalisé un apport partiel d'actif d'une branche de son activité à la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine. Cette dernière est venue aux droits et obligations d'Assurances Saint-Honoré dans le cadre du protocole commercial.

Modalités

La société Assurances Saint-Honoré Patrimoine rétrocède à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque des commissions en rémunération de sa contribution. Les commissions ainsi rétrocédées au titre de 2012 à La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque par la société Assurances Saint-Honoré Patrimoine se sont élevées à 593.145 euros hors taxes.

6. Assistance et gestion de Edmond de Rothschild SA (ex Compagnie Financière Saint-Honoré)

Nature et objet

A la suite de l'autorisation des Conseils de Surveillance en date du 7 octobre 1997 et 23 septembre 1999, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Edmond de Rothschild SA (Ex Compagnie Financière Saint-Honoré) une convention pour la gestion administrative et financière de cette dernière société.

Modalités

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque facture ses prestations à Edmond de Rothschild SA (Ex Compagnie Financière Saint-Honoré) conformément à un mémoire des dépenses engagées pendant l'exercice écoulé, au titre de la gestion de cette dernière. Le produit enregistré à ce titre dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque en 2012 s'élève à 1.872.600 euros hors taxes.

7. Cession à EDRIM Solutions de la participation dans Edmond de Rothschild Multi Management

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance en date du 26 mai 2009, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a cédé, le 27 mai 2009, à Edmond de Rothschild Financial Services (devenue « EDRIM Solutions») la totalité des titres qu'elle détenait dans la société Edmond de Rothschild Multi Management (« EDRMM »), soit 169.709 titres.

Modalités

Cette cession a été réalisée contre le paiement d'un prix déterminé de la manière suivante :

— Paiement d'une première tranche forfaitaire de 12.588.953 euros, déterminée sur la base de l'actif net au 31 décembre 2008 de la société EDRMM.

— Paiement d'un complément de prix en 2010, 2011, 2012 et 2013 égal au montant perçu par EDRIM Solutions au titre d'une convention de partage de bénéfices conclue entre EDRMM (absorbée par « EDRIM Solutions ») et RFS IM (devenue « EDRIM Gestion »). Ce complément de prix est versé au plus tard le 31 janvier de chaque année, étant précisé que celui-ci est soumis aux aléas du marché.

Le complément de prix comptabilisé en produits dans les comptes de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au titre de 2012 est de 432.081 euros hors taxes

8. Protocole commercial avec EDRIM Solutions

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu avec Edmond de Rothschild Financial Services (devenue « EDRIM Solutions ») un protocole commercial arrêtant les conditions des services fournis par EDRIM Solutions. Ce protocole a pris effet au 1er décembre 2000. Cette convention a été modifiée par des avenants en date du 14 décembre 2001, du 27 juin 2003, du 22 mars 2005, du 27 juin 2006 et du 22 décembre 2010.

Modalités

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque rémunère EDRIM Solutions des prestations de services fournies par le biais d'une commission de placement et de négociation, d'une part, et d'une commission de conseil, d'autre part. Au titre de l'exercice 2012, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a rémunéré EDRIM Solutions à hauteur de 2.552.321 euros hors taxes, dont 1.586.778 euros hors taxes de commissions de placement et de négociation et 965.543 euros hors taxes de commissions de conseil.

Du fait de la fusion/absorption d'EDRIM Solutions par Edmond de Rothschild Asset Management, cette convention a pris fin le jour de la fusion, soit le 30 novembre 2012.

9. Swap d'indice avec EDRIM Solutions

Nature et objet

A la suite de l'autorisation du Conseil de Surveillance du 12 décembre 2000, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a conclu un swap d'indice avec Edmond de Rothschild Financial Services (devenue « EDRIM Solutions ») dont l'objectif est de l'immuniser des éventuelles variations de valeur de marché des produits structurés émis, en prenant en compte les frais directs et indirects liés à ces instruments. Cette convention a été modifiée par des avenants en date du 22 mars 2005 et du 16 décembre 2010.

Modalités

Le calcul du résultat du swap est réalisé chaque fin de mois. Au titre de l'exercice 2012, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque a constaté à ce titre une charge de

1.227.080 euros hors taxes et un produit de 61.224 euros hors taxes.

Du fait de la fusion/absorption d'EDRIM Solutions par Edmond de Rothschild Asset Management, cette convention a pris fin le jour de la fusion, soit le 30 novembre 2012.

Au titre des engagements réglementés, nous attirons votre attention sur l'observation figurant dans la partie « Vérifications spécifiques » de notre rapport sur les comptes annuels au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers
Audit
Jacques Lévi
Associé

Cabinet Didier Kling
& Associés
Didier Kling
Associé

Résolutions

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2012, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions visées au dit rapport.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, en euros, s'établit comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2012	14.828.872,31
Report à nouveau précédent	9.765.149,45
Affectation à la réserve légale	-
Bénéfice distribuable	24.594.021,76

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice au compte de report à nouveau.

Il est rappelé que le dividende par action distribué au titre des trois derniers exercices était :

	2011	2010	2009
Dividende par action	7.67	7.56	3.2
Montant éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3-2 ^e du CGI	40%	40%	40%

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Jean Dumoulin pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Censeur de Monsieur François Boudreault pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sous réserve de l'obtention de l'avis favorable de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, nomme Madame Dominique Mahias en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, en remplacement de Madame Marie-Paule Degeilh, démissionnaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.